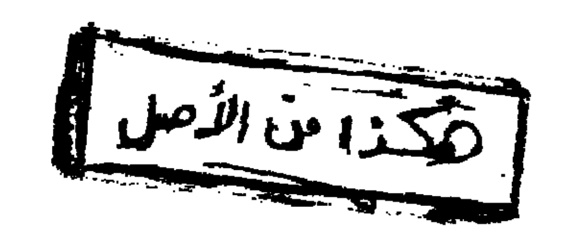


Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16045 – 7 F

MERCREDI 28 AOÛT 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Télécoms : une fusion aux Etats-Unis radicalise la concurrence

WORLDCOM, la quatrième compagnie américaine de téléphone *longue distance*, va fusionner avec MFS Communications dans une transaction par échange d'actions évaluée à 14,4 milliards de dollars (70 milliards de francs). La fusion créera une société réalisant 5,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires, qui fournira une gamme complète de communications ainsi que l'accès à Internet. Cette opération inattendue constitue une menace nouvelle pour les compagnies issues des monopoles, comme ATT ou France Télécom, qui risquent de voir leur clientèle d'entreprises leur échapper.

Lire page 11

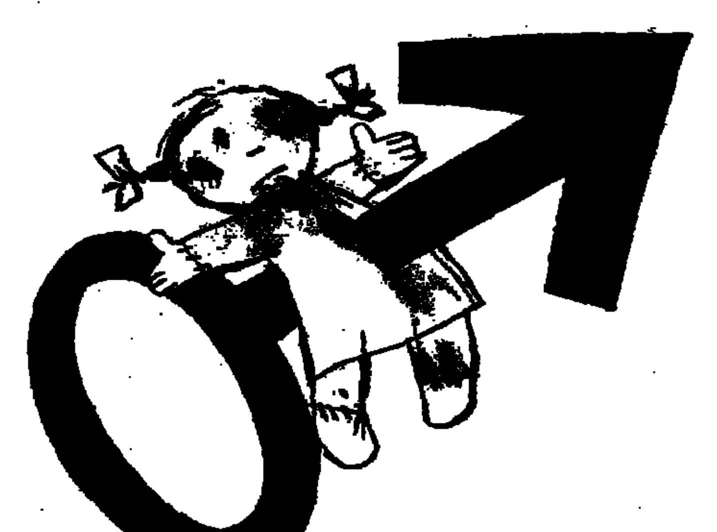
Le commerce sexuel des enfants mis en accusation à Stockholm

Premier congrès mondial contre un fléau international

LE PREMIER CONGRÈS mondial sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, organisé principalement par le gouvernement suédois et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), s'est ouvert, mardi 27 août, à Stockholm. Des centaines de délégués, représentant des organisations internationales et non-gouvernementales, examineront pendant cinq jours les moyens de combattre un fléau qui n'épargne aucun continent : l'affaire Dutroux, en Belgique, est là pour le rappeler. Les participants doivent adopter, mercredi, une déclaration condamnant la prostitution forcée et la pornographie enfantine, et proposant un plan d'action qui s'articule autour de trois stratégies : coopération internationale, prévention et réinsertion des victimes.



Lire page 2



Mme Notat : « La colère gagne du terrain »

Un entretien avec la secrétaire générale de la CFDT

DANS UN ENTRETIEN accordé au *Monde*, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, annonce qu'*« il y aura à la rentrée des tensions et des conflits »*. *« Le désenchantement s'est installé,* souligne-t-elle, *le sentiment d'impuissance ou la colère gagnent du terrain. »*

Prévenant que *« la CFDT sera présente dans l'action »*, Mme Notat demande au gouvernement d'ouvrir des négociations sur les salaires des fonctionnaires. Elle l'accuse de ne pas lutter contre *« la fracture sociale »* en diminuant l'allocation de rentrée scolaire et en restreignant les crédits du logement social. Le chômage demeurant sa préoccupation première, elle constate que toutes les politiques économiques suivies jusqu'alors reposent sur *« des arguments usés jusqu'à la corde »*. Elle n'en soutient pas moins la nécessité de lutter contre les déficits publics et la création de la monnaie unique européenne, dont elle demande l'accélération du calendrier. Mme Notat prévient aussi le CNPF qu'elle n'acceptera pas de *« troc »* entre ses revendications et la présidence de l'Unedic.

Ainsi, après la CGT, FO et SUD, la CFDT annonce à son tour une rentrée sociale chaude. La multiplication des plans sociaux, les menaces sur l'emploi dans les industries d'armement, le secteur bancaire et le bâtiment, le refus chez les fonctionnaires des suppressions de poste et du blocage de leurs traitements alourdissent le climat social au moment où M. Chirac confirme qu'il n'est pas question de changer de cap économique.

Lire page 6

■ Le tempo de Maastricht contesté à Rome

Le vice-président du conseil italien et le patron de Fiat suggèrent de revoir le calendrier de Maastricht. p. 3

■ Un rapport sur la santé.

Un rapport officiel sur le système de santé français souligne les risques de la réforme du système de soins. p. 7

■ Histoires d'Amérique

Deuxième volet du reportage de Sylvie Kauffmann à travers les drames, les combats et les réussites du continent américain. p. 9

■ Le progrès en débat

Un point de vue de l'écrivain Max Gallo. p. 10

■ Crise dans le ciel européen

Londres tient tête à Washington dans les discussions sur la libéralisation du ciel européen. p. 11

■ La gastronomie du chef

Une méditation sur les haricots blancs et les cèpes. p. 16

■ Joan Miro au château

Des œuvres des dernières années du peintre catalan sont exposées sous les voûtes médiévales de Plieux (Gers). p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 828 - 7,00 F

Recherche en paternité pour le père du tango argentin

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Sans la morale austère des campagnes françaises, à la fin du XIXe siècle, Carlos Gardel aurait-il été un simple citoyen de l'Aveyron ? C'est l'une des questions que soulève Elena Irene Gardes, descendante du roi du tango argentin, qui vient de publier un livre dans lequel elle affirme que Gardel, né en 1890 de père inconnu, serait le fruit d'une passion juvénile entre Berthes Gardes, la mère du célèbre chanteur, et son cousin germain Joseph. Pour fuir les préjugés, Berthes, dont le seul crime était d'être tombée enceinte, aurait quitté le petit village de Saint-Geniez-d'Olt où vivait sa famille, pour émigrer en Argentine après avoir accouché, à Toulouse. Le petit Charles Romuald avait trois ans quand il débarqua dans le port de Buenos Aires. Pour les besoins de sa carrière artistique, Gardel changea par la suite le *s* final de son nom pour un *l*, plus sonore.

Illustré de photos et de documents inédits, l'ouvrage a fait naître une nouvelle polémique autour du *« Rossignol »* de l'Amérique qui réussit à conquérir Paris, New York et Hollywood, avant de mourir tragiquement en 1935 dans un accident d'avion. L'identité du père du *« Francesito »* (*le petit Français*), comme on appelait affectueusement l'idole, a toujours fait partie des mystères qui entourèrent la vie de Gardel.

Ainsi aurait-il adopté la nationalité uruguayenne, en 1913. Certains, sur l'autre rive du rio de la Plata, se permettent du coup de revendiquer la paternité de Gardel... Mais, jusqu'à présent, les spécialistes de Gardel donnaient la préférence à une autre thèse : Paul Lasserre, un voyageur de commerce, amoureux de Berthes Gardes sans pouvoir l'épouser puisqu'il était déjà marié, serait le véritable père du chanteur.

Le livre publié bouscule ces hypothèses. L'air de famille de son auteur avec Gardel est troublant. Elena Gardes, quarante-huit ans, a le même ovale du visage, les yeux pétillants et un sourire presque aussi large que celui du chanteur. Selon le secret que lui aurait confié son grand-père, frère cadet de Joseph Gardes, le père de Gardel était un jeune séminariste au moment du scandale. En guise de châtiment, il aurait été expédié comme missionnaire en Asie, puis en Afrique.

La distance était l'unique façon d'effacer l'humiliation, et la famille Gardes préféra, elle aussi, émigrer en Argentine comme d'autres paysans de la région le firent, vers la même époque, pour fuir la misère. Ce sont ces immigrants venus de l'Aveyron qui fondèrent le village de Pigüe, dans la Pampa.

Carlos Gardel et la racine de ma généalogie rend hommage au courage de Berthes Gardes, qui éduqua son fils en dépit de son chagrin d'amour, de l'exil et de la pauvreté. En Argentine, le mythe de Gardel a donné naissance à l'adjectif le plus élogieux de la langue populaire : *« ser gardel »*, qui signifie *« être le meilleur »*. Une statue géante de Gardel devrait être prochainement érigée à Buenos Aires pour honorer *« le meilleur interprète de l'âme argentine »*. Entre-temps, la prestigieuse Académie du tango devra trancher sur les origines de celui qui, depuis sa mort, *« chante chaque jour un peu mieux »*. Sur ce point, au moins, en Argentine, tout le monde est d'accord.

Christine Legrand

Le « Titanic » en spectacle

UNE CABINE du *Titanic*, pesant vingt tonnes, devait être renflouée, mercredi 28 août, pour aller compléter la collection des 2 500 objets déjà retrouvés dans l'épave du navire depuis 1987 au cours de diverses campagnes de fouilles. Deux chaînes de télévision et les 2 500 passagers de bateaux de croisière spécialement affrétés pour la circonstance devaient suivre le renflouement. Celui-ci est opéré grâce au concours de l'Institut français pour la recherche et l'exploitation de la mer (Ifremer), avec l'appui du navire océanographique *Nadir* et du sous-marin *Nautile*. Une polémique s'est engagé aux Etats-Unis à propos de cette opération, que le *Washington Post* a qualifié de *« marketing du macabre »*.

Lire page 14

POINT DE VUE

Une voie nouvelle

par Edouard Balladur

LA France souffre d'une maladie de langueur. La faible croissance, le chômage, jouent leur rôle dans ce sentiment d'inquiétude collective. Reprend vie un débat sur la politique économique et monétaire. Faut-il continuer à réduire les dépenses et les déficits ? Faut-il mettre en œuvre une politique radicalement différente pour retrouver la croissance ? Changer de politique monétaire, et donc européenne ? Quelles réformes sont indispensables ?

Récusons l'esprit de système : il nous faut poursuivre l'action engagée, mais imaginer aussi autre chose qui la complète et l'infléchisse.

On doit d'abord tenir compte de la conjoncture du moment. En 1993, lorsque la France connaissait la récession la plus forte depuis la guerre, la priorité était, tout en commençant à réduire les déficits – de 50 milliards de francs en deux ans pour le budget de l'Etat –, d'abaisser les impôts et de mobiliser l'épargne grâce à un grand emprunt afin de retrouver la croissance et d'améliorer l'emploi ; au début de 1995, la croissance était retrouvée et le chômage diminuait. Aujourd'hui, l'économie est de nouveau affaiblie. La priorité, c'est de la renforcer en combinant la maîtrise budgétaire indispensable avec une incitation plus forte à l'activité. Il faut donc partir d'une analyse vraie de la situation : depuis l'été de 1995, la France connaît une croissance insuffisante pour enrayer la montée du chômage.

Rien ne permet d'affirmer qu'elle va repartir fortement, tout conduit à redouter que le chômage n'augmente. Le risque, ce n'est pas l'inflation, mais la stagnation, voire la déflation. La France, comme l'Allemagne, a besoin d'activité. Sinon l'emploi ne sera pas amélioré, les recettes publiques n'augmenteront pas et les déficits ne baisseront pas. Ainsi tout est-il lié : la confiance, la croissance, les déficits publics, l'emploi, la monnaie européenne.

Que faire ? Trois constatations s'imposent : 1. La France vit au-dessus de ses moyens, dans un monde de plus en plus ouvert et compétitif, qu'il n'est pas en son pouvoir de changer ; 2. La France a besoin d'une croissance plus forte qu'aujourd'hui ; 3. Le choix n'est pas entre la rigueur uniquement et une politique totalement différente. Il faut sortir de ce dilemme en inventant une voie nouvelle : ne pas serrer tous les freins à la fois, compenser la rigueur budgétaire par une souplesse plus grande dans les domaines fiscaux, salariaux, et, plus généralement, dans les structures de la société.

Lire la suite page 10

***Edouard Balladur**, ancien premier ministre, est député de Paris.*

La passion du théâtre de rue

JEAN-MARIE SONGY

TURBULENCE : c'est le nom du groupe fondé en 1981 par Jean-Marie Songy. Ce comédien et danseur de trente-huit ans s'est formé à Reims auprès de Philippe Adrien et a pratiqué durant cinq années le théâtre amateur avec le Théâtre du haut risque. C'est un passionné de « spectacle de rue » et un homme qui aime l'initiative : il a été l'un des créateurs du festival Furies, à Chalons-sur-Marne, en 1990. Devenu en 1991 l'assistant de Michel Crespin, à la direction du Festival international de théâtre de rue d'Aurillac, il dirige cette manifestation depuis 1994.

Lire page 21

CONFÉRENCE Le premier congrès mondial sur l'exploitation sexuelle des enfants s'est ouvert, mardi 26 août, à Stockholm. Plus de mille délégués de 126 pays et d'une cinquantaine d'organisations internationales et non gouvernementales vont dresser, durant cinq jours, le procès d'une véritable *« industrie mondiale »* du trafic d'enfants et d'adolescents et de la pornographie enfantine. ● ORGANISÉE par le gouvernement suédois, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et l'association ECPAT – basée à Bangkok –, la conférence revêt un caractère *« informel »*, mais débouchera toutefois, mercredi, sur l'adoption d'*« une déclaration et d'un programme d'action »* ● EN BELGIQUE, le ministre de la justice s'est élevé contre les rumeurs concernant des interventions de sa part pour freiner l'enquête sur les rapts d'enfants dans le cadre de l'affaire Marc Dutroux.

Stockholm instruit le procès de l'exploitation sexuelle des enfants

Plus de mille délégués réunis dans la capitale suédoise déclarent la guerre à une « industrie » qui rapporte chaque année des milliards de dollars aux trafiquants de mineurs. Objectifs : meilleure coopération internationale, prévention, protection et réinsertion des victimes

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

D'abord, attirer l'attention sur la gravité du problème ; ensuite, tenter d'en avoir une vision globale en rassemblant tous les acteurs intéressés – gouvernements, agences des Nations unies, organisations non gouvernementales, policiers, chercheurs ; enfin, jeter les bases d'un programme d'action. Tel est, selon sa porte-parole, June Kane, le triple objectif du premier congrès mondial *« contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales »*, qui s'est ouvert, mardi 27 août à Stockholm, en présence de la reine Silvia de Suède.

Le premier objectif est déjà en bonne voie d'être atteint, à en juger par l'affluence que draine ce congrès : mille trois cents participants, cent trente gouvernements représentés – notamment par quelque soixante ministres, dont une dizaine de chefs de gouvernement, quatre cents journalistes. Pour obtenir – second objectif – une image à la fois complète et précise d'un phénomène aux multiples facettes, les organisateurs ont eu la bonne idée de décider, qu'après deux journées de débats généraux, les travaux se répartiront en une cinquantaine d'ateliers où seront exposées des études de cas illustrant les trois principaux thèmes du congrès : prostitution, trafic et vente d'enfants, pornographie.

Troisième objectif, le congrès adoptera, mercredi, une déclaration solennelle, affirmant que l'exploitation sexuelle des enfants *« équivaut à un travail forcé et à une forme contemporaine de l'esclavage »*, et surtout un programme d'action en quatre volets : coopération internationale, prévention, protection, réinsertion des victimes.



Prostitution d'enfants

PHILIPPINES	+ 650 000
INDE	entre 300 000 et 400 000
ÉTATS-UNIS	300 000
CHINE	+ 200 000
THAÏLANDE	200 000
TAÏWAN	60 000
PAKISTAN	40 000
NÉPAL	30 000
SRI LANKA	30 000
RÉP. DOMINICAINE	25 455
BANGLADESH	10 000
FRANCE	8 000

Source : Unicef / Ecpat

DES VIES ALTERNATIVES

Une meilleure coopération devrait, par exemple, permettre *« la mise en place, avant l'an 2000, de banques de données sur les enfants menacés et sur les exploiteurs »*. La prévention a pour *« cibles »* – outre les enfants eux-mêmes – leurs familles, les enseignants, les médias, les milieux professionnels, notamment l'industrie du tourisme. C'est affaire d'éducation et de volonté politique.

La protection vise à renforcer l'arsenal juridique et policier. Le congrès demande, en particulier, aux Etats d'*« établir la responsabilité pénale des prestataires de services, des clients et des intermédiaires impliqués dans la prostitution des enfants, le trafic d'enfants, la pornographie enfantine, y compris la possession de matériel pornographique mettant en scène des enfants »*. Réprimer ne suffit pas, il faut aussi former. Le congrès souhaite voir *« instituer des unités spéciales (...) afin de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants »*.

Que faire enfin des enfants qui échappent à leur cauchemar ? Peut-on les *« réinsérer »* et, si oui, comment ? Réponses du congrès : *« créer des refuges »* pour ces enfants, leur *« offrir des services d'aide sociale, médicale, psychologique »* et, surtout, *« des moyens alternatifs de vie »* afin d'empêcher qu'ils ne sombrent à nouveau. Là réside en effet – outre le rejet des enfants par leurs familles – le principal obstacle auquel se heurtent toutes les tentatives de réinsertion des enfants prostitués dans les sociétés rurales et pauvres du tiers monde : faute d'emploi pour survivre, pour reprendre confiance en eux-mêmes et dans les autres, les jeunes victimes retournent à leur ancienne vie.

« Les enfants sexuellement exploités sont tragiquement invisibles. Nous sommes ici pour les rendre visibles », déclarait, mardi à la tribune du congrès, Carol Bellamy, directeur exécutif de l'Unicef. Et pourtant, chacun garde ici en mémoire les visages obsédants de Julie et Mélissa, les deux fillettes belges martyrisées par Marc Dutroux, l'assassin de Charleroi. Leur calvaire et l'émotion qu'il a suscitée donnent au congrès de Stockholm une soudaine et tragique actualité, en mettant en lumière l'ampleur et la gravité des pratiques pédophiles en Europe.

Mais ce drame aura un écho encore plus exemplaire s'il rappelle à chacun que des milliers d'autres drames se nouent chaque jour, en secret, aux quatre coins du monde.

J.-P. L.

De nombreux ministres, des débats « informels »

Le congrès, qui se déroule du 27 au 31 août à Stockholm, est organisé par le gouvernement suédois, en collaboration avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le groupe d'organisations non gouvernementales pour la convention relative aux droits de l'enfant, et l'ECPAT, une organisation de protection de l'enfance basée à Bangkok, et qui en a pris l'initiative. La plupart des agences de l'ONU y sont associées, ainsi qu'Interpol. La conférence, qui revêt un caractère *« informel »*, examinera trois éléments de l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales : la prostitution, le trafic et la vente d'enfants, la pornographie. Ses débats auront lieu dans le cadre d'ateliers et d'exposés d'études de cas. Une cinquantaine de ministres y participeront. La délégation française est conduite par Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence.

Liberté d'expression « à la suédoise »...

Le congrès de Stockholm revêt également une dimension purement « suédoise ». Car la Suède est le seul pays européen, avec l'Albanie, qui refuse de tenir pour illégale la possession de documents de pornographie enfantine, dont la production et la diffusion sont en revanche interdites. Une attitude prise au nom de la liberté d'expression. Les défenseurs des enfants n'y voient qu'un encouragement à la pédophilie. Le débat anime l'opinion. La reine Silvia s'en est mêlée, le 23 juillet, en se prononçant pour l'interdiction. L'opinion la soutient. Un million de Suédois ont signé une pétition en ce sens. La Parlement entendra-t-il l'appel des électeurs ? *« On ne peut encourager des crimes sous prétexte de liberté d'expression »*, nous disait, lundi 26 août, la veuve de l'ancien premier ministre Olof Palme. – *(Corresp.)*

Le gouvernement belge se défend d'intervenir dans l'affaire Dutroux

BRUXELLES
de notre correspondant

Stefaan De Clerck, ministre de la justice, s'est élevé, lundi 26 août, contre *« les rumeurs et les spéculations »* sur d'éventuelles interventions de sa part pour freiner l'enquête dans l'affaire des rapts d'enfants. *« Tout le gouvernement veut qu'on aille jusqu'au bout de l'affaire »*, a-t-il assuré au cours d'une conférence de presse.

Malgré l'importance des moyens mis en œuvre pour la fouille des diverses résidences de Marc Dutroux et de ses complices, rien ne semble avoir été trouvé qui puisse donner une indication sur le sort des enfants disparus ces derniers temps en Belgique. Un dixième mandat d'arrêt a été délivré, lundi. Il concerne Pierre Rochow, vingt-quatre ans, mêlé à un trafic de véhicules. En novembre 1995, Marc Dutroux, décidément très porté sur les séquestrations, l'avait tenu enfermé plusieurs jours, en raison d'un différend. Les investigations en cours ont donc permis diverses découvertes sur les activités annexes de Dutroux et de ses comparses. La presse belge manifeste, mardi, la crainte que l'enquête sur les rapts et les assassinats d'enfants ne s'égare sur des pistes sans doute intéressantes pour cerner la personnalité de Dutroux, mais secondaires par rapport à son objet initial.

RIVALITÉS

En tout cas, les dernières révélations faites à la presse en disent long sur les querelles et les rivalités ayant opposé divers services de police au cours des derniers mois.

Les médias belges donnent également un large écho aux déclarations du représentant d'Interpol à Bratislava, selon lequel les policiers slovaques ont retrouvé une dizaine de jeunes femmes d'environ dix-huit ans affirmant s'être rendues en Belgique pour y tourner des films pornographiques à l'initiative de Dutroux.

Celui-ci ne serait donc pas « spécialisé » dans la seule pédophilie. Les jeunes Slovaques assurent *« avoir été sous l'influence de stupéfiants »* et *« ne pas se souvenir de tous les détails »*. La trace de Dutroux aurait aussi été retrouvée en République tchèque, en Hongrie et en Autriche...

Pour sa part, le quotidien *Le Soir* fait état du témoignage d'une touriste belge qui croit avoir aperçu Marc Dutroux à Bagnères-de-Bigorre en compagnie d'Elisabeth Brichet, une jeune Belge disparue en 1989. Cette rencontre fortuite aurait eu lieu en septembre 1995. De quoi alimenter les spéculations sur l'existence d'une filière internationale qui n'est, cependant, toujours pas établie.

Jean de la Guérivière

Abusées, kidnappées... les futures prostituées népalaises se réveillent à Bombay

KATMANDOU
de notre envoyé spécial

On leur donnerait Bouddha et Vishnou sans confession, ou presque. Et pourtant. Ces six détenus – quatre hommes et deux femmes – qui se succèdent dans le parloir de la prison de Bhimphedi, qui répondent calmement, poliment aux questions du chef de district sont inculpés pour avoir commis l'un des pires crimes qui soit : ils ont vendu des jeunes filles, les ont vouées à l'esclavage sexuel, et pour beaucoup, au sida, à la mort. Ils ont entre vingt-trois et trente-deux ans. Les hommes sont conducteurs de poids lourd ou de bus, des métiers propices au trafic. L'un d'eux, qui purge une peine de deux ans et demi de détention, sera bientôt libéré. Les autres attendent un éventuel jugement. L'une des femmes prétend être illettrée, ce que tout, chez elle, dément : ses manières assurées, se vêtements élégants, l'étincelle de défi dans son regard.

Tous ont choisi la même ligne de défense : nier. Ils mentent sans vergogne, se disent victimes d'une erreur, d'un malentendu, d'une vengeance. Craignent-ils la justice ? *« On ne peut être atteint par le poison qu'on n'a pas avalé »*, lâche l'un des camionneurs, un brin sentencieux. Un proverbe local, paraît-il. *« Quand je pense que celui-là a reconnu devant moi en tête-à-tête avoir vendu vingt et une filles ! »*, lancera un peu plus tard le chef de district.

Environ cent mille Népalaises travaillent comme prostituées en Inde ; entre cinq mille et sept mille y arrivent chaque année. Combien d'« esclaves » parmi elles ? Combien d'enfants ? Une sur cinq aurait moins de seize ans. S'agissant d'un trafic hautement illégal, donc clandestin, ces chiffres découlent d'estimations faites par les organisations non gouvernementales locales. On en saura beaucoup plus dans quelques mois lorsque le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) publiera les résultats d'une vaste enquête qu'il vient de commanditer. Dans les bordels de Bombay, comme dans la vallée de Katmandou – où vivraient cinq mille prostituées –, trois *« filles »* sur quatre ont au moins un enfant, souvent désiré car il est le seul objet de tendresse, la seule source de réconfort.

DE PLUS EN PLUS JEUNES

Une chose semble à peu près sûre : les « esclaves » sont de plus en plus jeunes. Une évolution que renforcent une réalité – les ravages du sida – et un double mythe répandu en Asie : les fillettes échapperaient à la maladie – alors qu'elles sont au contraire plus vulnérables – et la fréquentation sexuelle des vierges aurait des vertus curatives. Les Indiens apprécient spécialement les Népalaises : elles ont la peau claire, sont dociles, honnêtes et... en grande majorité hindouistes, ce qui est plutôt un atout à Bombay, capitale d'un Etat – le Maharashtra – gouverné par une coalition ultranationaliste hindoue.

La prostitution enfantine se nourrit d'un terreau favorable, où l'histoire, l'économie, la politique, la culture, la religion et les préjugés de caste ont leur part. L'avidité, le mépris et l'indifférence font le reste. Avec ses vingt millions d'habitants – chiffre qui double tous les vingt-cinq ans – et son manque de terres cultivables, le Népal est l'un des pays les plus pauvres de la planète. Quatre Népalais sur dix vivent en dessous du seuil de subsistance, un sur deux n'a pas d'emploi. Un adulte sur quatre sait lire et écrire. Nombre de jeunes sont contraints – ou tentés – de fuir la misère villageoise.

Par tradition ancestrale, certaines basses castes, implantées dans l'ouest du pays, comme celle des Badis, fournissaient aux princes, musiciens, danseuses et filles de joie. Les Ranas, qui régnèrent pendant un siècle sur le Népal (jusqu'en 1951), avaient des milliers de servantes, des centaines de concubines et une dizaine de reines. Les Deuki étaient vendues, parfois même avant de naître, à de riches familles qui les offraient ensuite aux divinités hindoues. Pour survivre dans les temples, au milieu des chèvres ou des buffles – eux aussi offerts – elles devenaient fatalement des prostituées.

Aujourd'hui, la prostitution enfantine n'est plus cantonnée aux castes, régions ou groupes ethniques d'antan. Le Népal tout entier est devenu un vivier pour proxénètes. Mais sa principale source reste inchangée, le mépris qui frappe les filles dans cette société hautement patriarcale. Non seulement on se réjouit rarement d'une naissance féminine (*« Qu'il vienne tard, mais que ce soit un garçon ! »*, dit un adage népalais), mais le Népal, toutes les enquêtes le confirment, détient le record mondial de « préférence masculine » : 90 % des parents veulent au moins deux enfants mâles. Pour perpétrer le patronyme et pour conduire les rituels funéraires, un apanage masculin.

Dans les textes – une vingtaine de lois au moins – comme dans la vie, les femmes sont défavorisées. Le Népal est l'un des trois seuls pays au monde où elles vivent moins longtemps que les hommes. Elles travaillent plus qu'eux, et plus tôt. Elles sont moins bien nourries, moins bien soignées, moins bien éduquées. On trouve, dans le secondaire, une fille pour trois garçons. Elles n'*« appartiennent »* pas au foyer familial, mais à celui de leur futur mari, ce qui les prive alors de leurs droits à l'héritage. Et elles recourent beaucoup plus souvent que les hommes au suicide.

LA CONFIANCE « TRAHIE »

Avant de tomber sous la griffe des agents recruteurs, les futures « esclaves » traversent les mêmes cauchemars. Enfants victimes de viols et d'incestes. Filles soldées pour soulager l'endettement familial. Trop jeunes épouses battues par leur mari alcoolique. Mères célibataires abandonnées. La prostitution enfantine est aussi l'une des sombres facettes du travail forcé, mais moins qu'au Bangladesh ou dans l'Inde féodale. La majorité des filles sont vendues par leurs proches – parents, frères, maris – par des voisins ou des amis de la famille, qui ne touchent d'ailleurs souvent qu'une part modeste des dividendes d'un trafic bien organisé et fructueux.

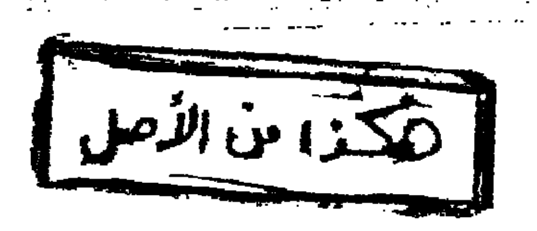
La confiance – trahie – de la fillette ou de l'adolescente est le premier maillon d'une chaîne de vilénies qui relie, de manière plus ou moins permanente, plus ou moins active, plus ou moins fatale, du village népalais jusqu'au bordel de Bombay, les familles, les trafiquants locaux, les voyous et les usuriers, les proxénètes et les maquerelles, les douaniers qui *« prennent leur plaisir »* au passage, les policiers qui ouvrent leurs poches, et les hommes politiques qui ferment les yeux.

Illettrées, innocentes, elles sont si faciles à tromper, ces petites paysannes à qui on promet un emploi, un mariage, ces jeunes ouvrières, prisées pour leurs doigts habiles, qui peinent dix à douze heures par jour dans les fabriques de tapis de la vallée de Katmandou, et à qui, le plus souvent, des femmes ou des couples trop attentionnés font chatoyer l'espoir d'une vie facile, au bout d'un voyage vers Bombay, la ville-mirage dont elles rêvent. Une seule erreur, une seule faiblesse de leur part, et le piège se referme aussitôt. Pour la vie, qui leur sera courte. Les agents recruteurs connaissent les usines près desquelles il leur vaut mieux marauder, les villages vulnérables, surtout en période de soudure, lorsque la récolte se fait attendre, ces mêmes villages qui arborent plus de toits en tôle qu'il n'est d'usage et quelques autres signes d'une richesse d'origine douteuse.

Abusées, kidnappées, droguées, la plupart des futures prostituées se réveillent à Bombay. D'autres passent en Inde, dûment cornaquées, et s'il le faut sous une fausse identité, aucun visa n'étant exigé à la frontière. Certaines travaillent, pour un temps, dans des cirques ambulants. D'autres encore sont « formées » à leur prochain emploi dans des villes frontalières : on leur apprend à se maquiller, à séduire leurs futurs clients. Ce qui augmente leur valeur. Plus elles sont jeunes, plus elles sont « chères ». A Bombay, elles seront vendues entre 500 et 1 500 dollars aux tenancières des bordels.

Certaines vierges, enfin, sont négociées aux enchères, dans de discrets marchés spécialisés de Bombay ou d'Hyderabad, à de riches Arabes du Golfe qui les violent dans leur chambre d'un hôtel cinq étoiles et les emmèneront, peut-être, ensuite, dans leur pays. Mais, en général, ils préfèrent pour concubines les fillettes du Bangladesh, musulmanes...

Jean-Pierre Langellier



هكذا من الأصل

L'Italie relance le débat sur le respect des critères de Maastricht

M. Veltroni, vice-président du Conseil, suggère de revoir le calendrier

Alors qu'elle avait affirmé à plusieurs reprises son intention de réintégrer rapidement la lire dans le SME (Système monétaire européen) et avait insisté pour participer dès 1999 à l'Union économique et monétaire (UEM), l'Italie vient de relancer le débat sur la possibilité de modifier le calendrier de Maastricht. Deux personnalités importantes, le vice-président du Conseil et le patron de Fiat, se sont en effet prononcés dans ce sens.

ROME
correspondance

L'Italie ne demandera pas la renégociation du traité de Maastricht. Simplement, si l'Europe refait ses comptes et se donne des critères plus flexibles, Rome ne s'y opposera pas, vient d'assurer Romano Prodi, dont le gouvernement de centre gauche franchit cette semaine le cap symbolique des cent jours. La remarque était une réponse au débat sur l'Europe relancé à l'improviste la semaine dernière par Cesare Romiti, président de Fiat, qui, enfreignant les tabous du grand patronat italien, a déclaré que l'Italie pourrait retarder son adhésion à l'union monétaire pour donner la priorité à la lutte contre le chômage. Débat aggravé par une déclaration de Walter Veltroni, vice-président du Conseil, déclarant dimanche qu'en raison de la récession, les critères de Maastricht étaient devenus trop sévères.

Romano Prodi va s'entretenir des problèmes posés par Maastricht avec ses partenaires européens, en particulier avec Helmut Kohl et Jacques Chirac. Pour le ministre des affaires étrangères, Lamberto Dini, les critères imposés par le traité pour la réalisation d'une union monétaire ne doivent pas être changés. C'est sur le « tempo » que la discussion pourrait être ouverte, ce qui semble d'ailleurs correspondre aux indications en provenance de Bonn, où un conseiller du chancelier a estimé que cinq pays au moins devait respecter les critères, pour que le calendrier prévu puisse être suivi.

Le premier coup de théâtre avait été créé par Cesare Romiti. Devant les participants au rassemblement organisé chaque année, fin août, à Rimini, par le groupe de catholiques conservateurs « Comunione e Liberazione », le patron du premier groupe privé italien avait estimé que *« l'emploi est un objectif dont l'importance est supérieure à la question du déficit public »*. Et donc que *« l'entrée de l'Italie dans l'Europe peut être différée si cela peut permettre de réduire le nombre des chômeurs »*. Il n'en fallait pas plus pour provoquer le débat, dans un pays où le chômage atteint 12 % de la population active et où la lutte contre l'inflation ne favorise certainement pas la consommation. C'était la première fois en tout cas qu'un membre influent du patronat, jusqu'ici demandeur d'actions plus incisives pour l'assainissement des finances publiques, s'exprimait ainsi.

L'autre coup de théâtre est venu de Walter Veltroni, le vice-président du Conseil (PDS), qui n'a voulu voir dans le message du président de Fiat qu'une ouverture des industriels en faveur des salaires et de l'emploi. M. Veltroni a lancé une petite bombe dans une interview publiée par le *Corriere della Sera*.

LE COÛT DE LA RÉCESSION

Même si l'Italie ne doit absolument pas se détacher de l'Europe, dit-il, ni demander une renégociation du traité, il va falloir tenir compte de la situation économique : *« Avec la récession en cours sur le continent, les paramètres à atteindre pour la monnaie unique sont devenus trop sévères, surtout si nous voulons améliorer l'emploi ; nous devons discuter avec nos partenaires européens de la possibilité de les revoir ou de modifier le calendrier. »* M. Veltroni suggère même des contacts informels pour promouvoir une initiative commune allant dans le sens de la proposition, émise fin janvier par l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, qui consisterait à défalquer des paramètres pour la monnaie unique le coût de la récession. En clair, tenir compte de l'effet sur les déficits budgétaires des pertes de recettes fiscales entraînées par la conjoncture.

Les déclarations de M. Veltroni ont suscité de vives réactions. De l'intérieur même de la majorité, on accuse le vice-président du Conseil d'être un « *tueur* » et d'avoir remis au goût du jour une position adoptée jusqu'ici par la droite. Silvio Berlusconi en profite pour refaire surface en reconnaissant à M. Veltroni le mérite d'être enfin arrivé aux idées que son gouvernement avait avancées dès 1994.

On en est là, avec un gouvernement Prodi qui, fidèle à son programme d'assainissement, a déjà annoncé un plan d'austérité de 32 000 milliards de lires, l'équivalent d'un peu plus de cent milliards de francs.

Salvatore Aloïse

Chez les démocrates américains, la nostalgie des « libéraux » n'est plus ce qu'elle était

CHICAGO
de notre envoyé spécial

« Les temps ont changé, la politique a changé, on ne peut pas parler indéfiniment du New Deal. » Cette remarque de William Daley, proche conseiller de son frère Richard, maire démocrate de Chicago, constitue une sorte de réponse à une question quasi existentielle : que sont devenus les « libéraux », ces progressistes qui, traditionnellement, peuplent les rangs du parti démocrate ? La vérité est qu'ils avalent des couleuvres, la moindre n'étant pas celle de la réforme radicale du *Welfare* (l'aide sociale), approuvée par Bill Clinton dans la version imposée par les républicains. En témoigne l'amertume du sénateur de l'Etat de New York, Patrick Moynihan, qui, avec le sénateur Edward Kennedy du Massachusetts, incarne au Congrès la conscience sociale des démocrates : *« Les libéraux de la Maison Blanche nous ont constamment menti*, a-t-il récemment souligné, *encore qu'ils ne savent pas quand ils mentent... »*

Mais Pat Moynihan, iconoclaste inclassable dans les rangs du parti, ne parlera pas à Chicago. Président du parti démocrate et sénateur du Connecticut, Christopher Dodd, qui avait voté contre l'adoption de la réforme du *Welfare*, lui, s'exprimera. Mais ce sera pour saluer la renaissance de Bill Clinton, et non sa décision « *inqualifiable* » de remettre en cause l'Etat-providence. *« Je ne veux pas que nous perdions notre crédibilité »*, a-t-il expliqué. Quant à l'enfant terrible du parti démocrate, le révérend Jesse Jackson, qui est à la gauche de sa formation ce que le populiste Pat Buchanan est à la droite du parti républicain, il est devenu oecuménique.

Il y a quelques semaines, il soulignait que *« la signature de la loi sur le Welfare divise la Maison Blanche, comme elle divise les démocrates au Congrès »*. Aujourd'hui, cependant, il est le meilleur allié de Bill Clinton, le champion du rassemblement de tous les démocrates. *« Il est de notre intérêt d'élargir la convention et non de la diviser,* explique-t-il. *C'est vrai qu'il y a une lutte pour l'âme du parti démocrate, mais au moins celui-ci a une âme. »* Sous-entendu : ce qui n'est pas le cas du parti républicain.

Cette volonté pragmatique et nouvelle d'accepter les désaccords domine la convention de Chicago. L'avenir, ce sont – en même temps que le scrutin présidentiel – les élections parlementaires, le 5 novembre, avec une petite chance de reconquérir la Chambre, voire le Sénat. Et cela, le parti démocrate le doit à Bill Clinton qui a permis aux siens, terrassés par la victoire du Grand Old Party en novembre 1994, de relever la tête. *« La plupart des démocrates pensent que le recentrage de Bill Clinton est le prix à payer pour sa réélection, et leur victoire commune »*, nous expliquait, à Washington, Thomas Mann, directeur des études sur le gouvernement à la Brookings Institution. *« Si vous cherchez à Chicago un parti traumatisé, vous allez être déçu. Vous n'y trouverez pas de dichotomie essentielle entre le programme et les orateurs. Parce qu'il n'y a pas chez les démocrates autant de groupes d'intérêt à qui il faut faire des concessions. En tout état de cause, le fait de ne pas avoir d'opposant à l'investiture présidentielle permet à Bill Clinton de contrôler la convention. C'est son "script", et il va pouvoir savourer sa renaissance politique »*, ajoutait Thomas Mann.

CONTORSIONS IDÉOLOGIQUES

Ce souci commun de serrer les rangs autour du seul candidat démocrate en situation de remporter la course à la Maison Blanche ne signifie pas que les militants sont pour autant satisfaits. Comment le seraient-ils ? Bill Clinton a fait campagne en 1992 comme un *nouveau démocrate*, centriste et réaliste, puis, une fois installé à la Maison Blanche, il a oublié la plupart de ses promesses électorales, revenant à ses premières amours *libérales* (progressistes). Certes, il a tenté de faire adopter une vaste réforme de la santé, mais celle-ci, au-delà de son ambition sociale, représentait un monument à la gloire de ce « *Big Government* » contre lequel les républicains ont su mobiliser les Américains, en novembre 1994.

M. Clinton a donc négocié un nouveau virage, cette fois à droite, dont la réforme du *Welfare* fut la victime expiatoire. *« Dans les faits*, a expliqué George Stephanopoulos, proche conseiller de M. Clinton, *le président a éliminé le prétexte qui, pendant des années, a été utilisé pour stigmatiser les libéraux. La caricature du libéralisme est morte. »* Sans doute, mais au prix de quelles contorsions idéologiques ? Bill Clinton peut-il à la fois annoncer la fin du « *Big government* » et se faire en même temps le champion d'un parti garant historique du filet de protection sociale que sont Medicare (l'assurance-maladie des personnes âgées), Medicaid (l'aide aux plus démunis), et la *Social Security* (les retraites)...

Ces frustrations et ces rancoeurs ne devraient s'exprimer que discrètement à Chicago. Mario Cuomo, ancien gouverneur de New York et l'un des porte-parole de l'aile libérale, n'est guère encouragé à s'exprimer. Robert Casey, ancien gouverneur de Pennsylvanie, interdit de tribune en 1992 en raison de sa position anti-avortement, se plaint d'avoir été victime du même ostracisme cette année. Quant à Jack Sheinkman, président du principal *lobby* libéral, *Americans for Democratic Action*, il espère, sans trop y croire, que la protestation se fera quand même entendre, dans l'enceinte de la convention, comme à l'extérieur de celle-ci.

Mais, outre que personne ne veut faire ressurgir les démons de la division, les temps ont changé. Comme ailleurs, la gauche américaine a perdu une partie de ses illusions. *« Bill Clinton est en train de remodeler le parti démocrate*, explique Thomas Mann, *c'est une période qui passe nécessairement par des ajustements »*. Plus ou moins douloureux.

Laurent Zecchini

Après une longue éclipse, le syndicalisme américain est de retour

CHICAGO
de notre envoyée spéciale

Il est midi sur Randolph Street et, comme dans les films, des ouvriers du bâtiment, casque sur la tête, cassent la croûte au soleil au pied d'un gratte-ciel, indifférents aux klaxons et aux pancartes qui s'agitent à quelques mètres d'eux : au coin de la rue, le syndicat des pompiers de Chicago manifeste contre un processus de sélection jugé abusif, tandis que, sur le parvis d'en face, le président de la grande centrale syndicale américaine, l'AFL-CIO, John Sweeney, harangue quelques centaines de militants.

Le manque de fièvre de ces rassemblements et le maigre attroupement sont trompeurs : la présence de M. Sweeney dans les rues de Chicago, au moment où s'y tient la convention du parti démocrate, et le message qu'il adresse – *« Votez Bill Clinton, arrêtez Newt Gingrich »*, le chef républicain au Congrès – traduit un phénomène beaucoup plus positif pour les démocrates que les manifestations de masse. Après une longue traversée du désert, le mouvement syndical américain, qui ne compte plus que 15 % des salariés contre 35 % en 1955, fait preuve d'une nouvelle vigueur sous la houlette de son nouveau chef, élu en octobre 1995, qui a choisi de déplacer son action sur le terrain politique.

« Nos syndicats sont de retour et ils vont faire entendre leur voix », promet John Sweeney. Décidant que cette voix devait être entendue pendant la campagne électorale et que, malgré quelques désillusions, mieux valait traiter avec des élus démocrates qu'avec des républicains de la trempe de Newt Gingrich, ce petit homme rond et chauve aux allures d'apparatchik a mis en oeuvre dès le printemps un plan national de mobilisation de ses militants avec un objectif principal : barrer la route à la réélection d'un Congrès républicain. *« C'est l'effort politique le plus massif que nous ayons jamais entrepris »*, affirmait-il en juin : effort financier, abord, avec l'injection de 35 millions de dollars dans une campagne télévisée visant les candidats jugés les plus dangereux ; et effort en hommes, avec la formation de quatre-vingt-dix permanents lâchés dans les circonscriptions décisives avec la charge de recruter chacun cinquante à cent volontaires et de les former à leur tour pour participer à la campagne électorale.

DÉRIVE

Bref, résumait le président de l'AFL-CIO, *« la mise en place d'une structure politique de la base au sommet »*, susceptible d'être réactivée à chaque campagne électorale, y compris au niveau local. Preuve que les troupes de M. Sweeney ne tournent pas à vide, les républicains ont vivement réagi, contre-attaquant par leurs propres campagnes télévisées ou déposant des recours devant les commissions électorales. Certains analystes comparent aujourd'hui l'action politique menée à la base ces derniers mois par le mouvement syndical, qui favorise inévitablement le parti démocrate, à l'action menée également sur le terrain, avec une grande efficacité, par l'organisation de la droite religieuse, la Christian Coalition, en faveur des républicains.

Le pari de John Sweeney est de ramener dans le giron démocrate les voix des syndicalistes qui, au cours des derniers scrutins nationaux, avaient dérivé vers la droite : selon divers sondages, près de 40 % des travailleurs syndiqués ont voté républicain aux législatives de novembre 1994, qui ont fait basculer le Congrès à droite. Il y a deux semaines, Bob Dole, l'adversaire de Bill Clinton, a lancé une virulente attaque devant la convention républicaine contre le syndicat des enseignants : un signe, sans doute, que la campagne de John Sweeney fait mouche.

Sylvie Kauffmann

Un dissident chinois se défenestre pour échapper à la torture

PÉKIN. Selon une organisation humanitaire, le dissident chinois Chen Longde aurait sauté du deuxième étage de la prison de Leshan, mardi 27 août, afin d'échapper aux coups de matraque électrique qui lui étaient infligés par des policiers qui cherchaient à lui extorquer une autocritique. Le père de la victime a exprimé des doutes sur la thèse officielle d'une tentative de suicide et a déclaré qu'il était fort possible que son fils ait été défenestré. M. Chen a perdu trois dents dans cet accident et souffre d'une fracture au bassin ainsi que de contusions à la tête. – *(AFP.)*

Tchétchénie : le général Lebed demande à rencontrer Boris Eltsine

MOSCOU. Le cessez-le-feu en vigueur depuis vendredi continuait à être respecté, mardi 27 août à Grozny, tandis qu'à Moscou le général Lebed a sollicité une entrevue avec Boris Eltsine afin de lui présenter son plan sur un possible accord politique en Tchétchénie. Mais alors que le service de presse du général avait affirmé qu'il devait être reçu mardi au Kremlin, le porte-parole de Boris Eltsine a indiqué au contraire que le chef d'Etat avait, dès lundi, « *entamé* » ses vacances et se trouvait, pour une période non précisée, dans une résidence située à une centaine de kilomètres de Moscou. Alexandre Lebed avait déjà soumis lundi son plan de paix au premier ministre, Viktor Tchernomyrdine. Ce plan contient notamment les propositions des indépendantistes quant au statut de la Tchétchénie, à l'origine même du conflit. L'idée serait de geler la question de l'indépendance de la Tchétchénie, jusqu'à la tenue d'un référendum. En attendant, les forces russes quitteraient la république où des élections libres seraient organisées. – *(AFP.)*

La Norvège ne semble pas intéressée par le Rafale

PARIS. En visite officielle de deux jours en France, le ministre norvégien de la défense, Jorgen Kosmo, devait se faire présenter, mardi 27 août, l'avion de combat Rafale à Istres (Bouches-du-Rhône). L'armée de l'air norvégienne prévoit de remplacer ses F-16 d'origine américaine. Le Rafale est en compétition avec des avions américains et suédois. M. Kosmo a cependant indiqué qu'il ne voyait pas de raison de se tourner vers un autre constructeur. En revanche, le ministre norvégien a expliqué qu'il était intéressé par une collaboration avec la France sur un projet de missile mer-mer et, de son côté, son homologue français, Charles Millon, lui a proposé une coopération sur le satellite-espion européen Helios.

Les subventions de la Saxe à Volkswagen pourraient être gelées

BONN. Le gouvernement allemand envisage de déposer une plainte séparée contre la Commission européenne dans le bras de fer qui l'oppose à Bruxelles sur des subventions contestées, versées par la Saxe à Volkswagen, a annoncé lundi 26 août le ministre de l'Economie, Guenter Rexrodt, dans une interview à la chaîne privée Pro 7. *« Je suis d'avis que Volkswagen et la Saxe ont raison dans cette affaire »*, déclare le ministre tout en soulignant que Bonn devrait rechercher le moyen d'éviter un « *durcissement* » général. Le ministre veut mener parallèlement des discussions avec la Commission dans le but de tirer au clair les circonstances dans lesquelles les autorités de Bruxelles *« ont ou non leur mot à dire »* sur les subventions à l'Allemagne de l'Est. A Bruxelles, le commissaire européen chargé de la concurrence, Karel van Miert, a jugé « *intéressante* » une suggestion de Guenter Rexrodt visant à geler les subventions contestées jusqu'à la décision de la Cour de justice européenne. – *(AFP.)*

Panique monétaire en Ukraine pour le lancement de la hrivna

ODESSA. La décision d'introduire la semaine prochaine, la hrivna, une nouvelle monnaie, qui remplacera le karbovanets a déclenché, lundi 26 août, un mouvement de panique dans la population. Les Ukrainiens se sont précipités pour acheter des dollars, dans la crainte d'une dévaluation de dernière minute du karbovanets, l'actuelle monnaie. Le dollar s'échangeait à Odessa contre plus de 300 000 karbovanets contre 176 000 quelques jours auparavant. Les autorités monétaires ont indiqué qu'elles comptaient lancer la hrivna au taux de 100 000 karbovanets. – *(AFP.)*

La démocratie en Haïti est fragilisée par une vague d'attentats

Le régime fait face au mécontentement de soldats démobilisés

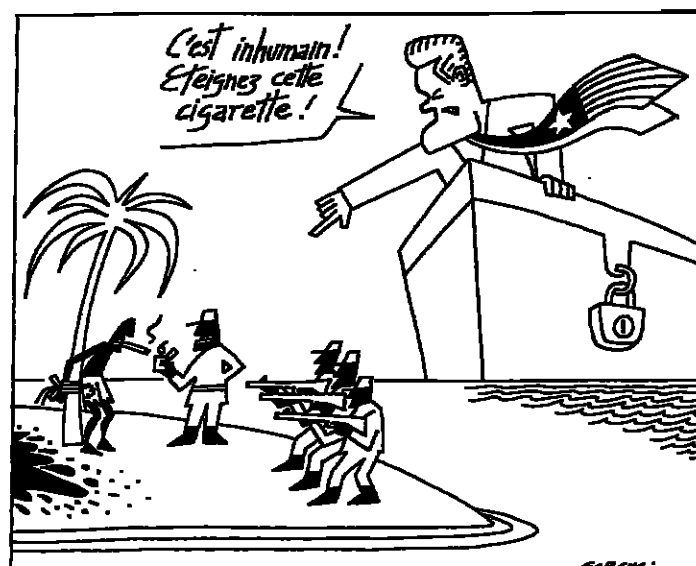
A moins de deux mois du départ de la force des Nations unies déployée dans l'île pour y restaurer un pouvoir civil, la tension ne cesse de monter en Haïti : assassinats politiques et attentats non revendiqués répétés contre des édifices publics ponctuent la difficile mise en œuvre de réformes institutionnelles, économiques et sociales. Partisans et adversaires du régime s'en renvoient la responsabilité.

SAINT DOMINGUE
de notre correspondant régional

Alors qu'approche le deuxième anniversaire du débarquement des troupes américaines en Haïti, une nouvelle bouffée de violence menace la fragile démocratie qu'elles étaient venues restaurer. Depuis une semaine, des commandos équipés d'armes automatiques et de grenades, souvent vêtus de vert olive, multiplient les coups de main. Après avoir attaqué le Parlement, le palais présidentiel et le commissariat central de Port-au-Prince, ils ont tiré, le 23 août, sur les locaux de la télévision nationale. L'assassinat du pasteur Antoine Leroy, numéro deux du parti Mobilisation pour le développement national (MDN), une formation associée par le pouvoir aux menées subversives, a accru la confusion.

En l'absence de revendication de ces actes terroristes, les autorités et les partis d'opposition s'accusent mutuellement de créer un climat de tension. Pour le président René Préval, il ne fait pas de doute que les coupables appartiennent au camp « macoute », qui regroupe les partisans de l'ancienne dictature duvaliériste. *« Ce secteur veut nous empêcher de travailler pour faire avancer le pays sur la voie de la réforme économique »*, estime le chef de l'Etat.

Après avoir ordonné l'arrestation de l'ex-général Claude Raymond, ancien commandant de l'armée sous *Papa Doc*, les autorités ont lancé un mandat d'arrêt contre Prosper Avril, autre baron du duvaliérisme. Selon le gouvernement, ces nostalgiques de l'ancien régime utilisent le mécontentement de nombreux soldats démobilisés après la dissolution de l'armée décrétée par l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, peu après son retour au pouvoir. Le 19 juillet dernier, l'ancien sergent André Armand, porte-parole du Rassemblement des militaires révoqués sans motif (RAMIRES), avait été exécuté par des inconnus après avoir dénoncé un complot visant à assassiner le président Préval.



Plusieurs dirigeants haïtiens, comme le ministre de la justice Max Antoine, affirment que la recrudescence de la violence en Haïti n'est pas sans rapport avec la bataille électorale aux Etats-Unis. Selon ceux-ci, certains secteurs du Parti républicain encourageraient en sous-main les fauteurs de troubles néo-duvaliéristes afin de gâter le succès de politique étrangère du président Clinton qu'a constitué le rétablissement de la démocratie en Haïti.

Pour machiavélique qu'elle paraisse, cette thèse est suffisamment répandue en Haïti pour influer sur la situation, indépen- damment de sa véracité. L'expérience des dernières années, notamment lors du coup d'Etat de 1991, a montré à quel point les signaux de Washington, vrais ou imaginaires, pesaient sur les comportements des acteurs haïtiens.

Des responsables de l'opposition, comme Evans Paul, dirigeant du Front national pour le changement et la démocratie (FNCD), accusent « Lavalas » (la coalition au pouvoir) d'être responsable de la tension, et notamment de l'assassinat du pasteur Leroy. *« En l'absence de preuve, voire d'indices sérieux, on ne peut que s'interroger : à qui profite le crime »*, souligne un diplomate.

Tant que les casques bleus des Nations unies seront présents en Haïti, les chances de succès d'un nouveau coup d'Etat paraissent minces. Mais le mandat de la force aux effectifs réduits que les Nations unies maintiennent en Haïti prend fin en novembre prochain. Il ne reste que trois mois pour renforcer la police nationale haïtienne dont les faiblesses sont manifestes.

La première promotion de cette nouvelle force de maintien de l'ordre, qui a remplacé l'armée, a été déployée en juin 1995. Encore peu expérimentés, souvent mal équipés, les policiers ont constitué une des principales cibles des bandes de délinquants. Certains d'entre eux se sont aussi rendu coupables de graves abus, consignés dans un récent rapport de la Mission civile des Nations unies (MICIVIH).

PLONGÉS DANS LA MISÈRE

A la différence de son prédécesseur Jean-Bertrand Aristide, le président Préval a, jusqu'à présent, résisté à la tentation de mobiliser le peuple *« contre les macoutes »*. Cette attitude a limité les actes de vengeance et de justice expéditive, fréquents dans l'histoire récente d'Haïti. La nouvelle vague de violence ne peut que freiner le redémarrage économique, vient de souligner l'Association des industriels d'Haïti (ADHI). Dans un communiqué publié en fin de semaine, cette association patronale remarque que *« le climat d'insécurité et de déstabilisation risque de dissuader les investisseurs étrangers »*.

Au pouvoir depuis six mois, René Préval n'est pas parvenu à améliorer l'ordinaire de la grande masse de ses concitoyens, toujours plongés dans la misère. Discrètement encouragée par l'ex-président Aristide, l'opposition d'un secteur de Lavalas au plan de privatisations a retardé son approbation par le Parlement. Du coup, les centaines de millions de dollars d'aide promis par la communauté internationale n'ont été débloqués qu'au compte-gouttes, entravant le redressement économique dont le président Préval a fait sa priorité.

Jean-Michel Caroit

Malgré des gestes de détente, la répression continue en Indonésie

Le président Suharto est attaché au statu quo politique

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Quatre semaines après les affrontements qui ont eu lieu, le 27 juillet, à Djakarta, entre des forces de l'armée et de la police d'un côté, et, de l'autre, des partisans de Megawati Sukarnoputri – fille de Sukarno, « le père de l'indépendance » – évincée de la présidence du Parti démocrate indonésien (PDI), la page est loin d'être tournée. Dans la capitale indonésienne, où le calme règne aujourd'hui, la Bourse a encore gagné quatre points à la fin de la semaine dernière. Cependant, malgré des gestes de détente de la part du pouvoir, la répression continue, et le problème politique posé par le limogeage de Megawati n'est pas résolu : les partisans de l'ex-présidente du PDI restent mobilisés.

L'ampleur des arrestations, qui continuent de manière sélective, est difficile à mesurer. Certaines des deux cents personnes interpellées aussitôt après les émeutes ont été relâchées mais d'autres détentions, survenues depuis lors, notamment hors de la capitale, n'ont pas été annoncées par les autorités. Celles-ci ont dit avoir transmis cent vingt-quatre dossiers au procureur. La Commission des droits de l'homme a reporté à deux reprises la publication de son rapport sur les événements : elle a du mal à vérifier les allégations de « disparitions », et certains témoins se rétractent.

Le pouvoir tient dans sa ligne de mire, en premier lieu, les membres du Parti démocratique du peuple (PRD), petite formation radicale et non reconnue, accusés de *« subversion »* – délit passible de la peine de mort. Si les principaux responsables du PRD sont aujourd'hui sous les verrous, notamment son président, le jeune Budiman Sujamiko, d'autres restent dans la clandestinité. Par ailleurs, un jésuite accusé d'avoir abrité des membres du PRD a été entendu à deux reprises par la police.

Mais les autorités semblent vouloir lier d'autres groupes au PRD. Ainsi le responsable d'un syndicat non reconnu, Mokhtar Pakpahan, a vu sa détention prolongée de quarante jours : le tribunal a rejeté le recours présenté contre l'accusation de subversion formulée à son encontre. Toutefois, après une intervention diplomatique, le syndicaliste a été autorisé à recevoir la visite d'un médecin de la Croix-Rouge. De même, M. Budiman et plusieurs de ses partisans ont pu voir leurs familles.

UN PACTE DE « BONNE CONDUITE »

Malgré la présence d'imposantes forces de la police anti-émeutes, près d'un millier de partisans de Megawati s'étaient regroupés, jeudi 22 août, devant le bâtiment du tribunal où elle déposait un recours contre son éviction de la présidence du PDI. Assistée d'une équipe d'avocats, la fille de Sukarno continue donc de mener bataille dans le cadre du système légal. Le tribunal a répondu de manière dilatoire, donnant aux deux clans du PDI jusqu'au 29 août pour trouver un compromis entre eux.

Cela peut passer pour une fin de non-recevoir pour Megawati. En effet, la semaine dernière, le nouveau président du PDI, M. Suryadi, pour asseoir son pouvoir encore contesté sur le parti, a remplacé certains partisans de son prédécesseur qui occupaient des postes de responsabilité au Parlement. Il a, en outre, passé avec les responsables de deux autres formations autorisées, l'officiel Golkar et le PPP (musulman), un pacte de *« bonne conduite »* pour les élections législatives, prévues au printemps 1997.

Cependant, Suryadi s'est dit prêt à une conciliation, évoquant même l'idée d'un congrès extraordinaire du PDI. Mais Megawati et les députés qui la soutiennent ne savent pas s'ils pourront se présenter aux élections, faute de recevoir les dossiers de candidature qui doivent être approuvés par les autorités. Dans le système indonésien, où l'*« unité »* est la règle cardinale, Suryadi, malgré l'appui du gouvernement, est contraint à la prudence. Lui-même a connu la disgrâce il y a quelques années, et le parti, s'il est divisé, risque de perdre de son audience.

Toutes les réponses sont évidemment suspendues aux choix du président Suharto. Le 16 août, à l'occasion du cinquante et unième anniversaire de l'indépendance, il a qualifié les émeutes du 27 juillet d'actes d'*« anarchie et d'irresponsabilité »*. Il a dénoncé la présence implicite ou explicite de communistes *« dans certaines forces de la société »*, et affirmé son attachement au statu quo politique, notamment au système des partis. Il a seulement admis qu'il y avait dans une démocratie *« des désaccords et des conflits »*.

C'est à cette phrase que s'accrochent les espoirs des partisans d'une ouverture. Les plaidoyers d'universitaires en faveur d'une plus grande liberté d'expression se sont multipliés. Ainsi Arbi Sanit, professeur à l'université de Djakarta, soulignant les risques du statu quo, a-t-il proposé de laisser davantage de place aux partis politiques et de réduire le rôle des forces armées.

NÉPOTISME

Selon divers témoignages, de telles préoccupations ne seraient pas absentes dans les milieux dirigeants et même chez les militaires. Mais nul n'ose les soutenir auprès du président. *« Le système du* pancasila [« cinq principes », l'idéologie du régime] *a maintenu les Indonésiens dans une pensée politique close »*, observe un consultant. Avec l'âge, Suharto semble s'isoler de plus en plus et se préoccuper davantage de l'avenir de ses enfants que de celui du pays. Le président risque donc de rester insensible aux demandes et aux frustrations.

Pourtant, le népotisme de la « famille » irrite, même si le chef de l'Etat lui-même conserve l'aura d'avoir présidé à la réussite économique des dernières décennies. Avec l'amélioration du niveau de vie, les attentes ont augmenté, notamment chez les jeunes. Malgré la croissance, les millions de nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi ont du mal à trouver du travail, notamment les diplômés du secondaire. Le risque de chômage demeure préoccupant à Djakarta, qui attire toujours de nouveaux migrants.

Les problèmes sociaux touchent aussi les campagnes. La majorité des plaintes reçues, cette année, par la Commission des droits de l'homme concernaient des conflits sur les terres. La loi indonésienne laisse un flou entre droits de propriété et droits d'occupation du sol, ce qui permet à l'Etat, ou à des sociétés privées, de récupérer des terrains. Jeudi 22 août, ont eu lieu à Djodjakarta les obsèques d'un journaliste battu à mort après avoir enquêté sur des appropriations de terres.

Bien que la croissance démographique en Indonésie qui approche les 200 millions d'habitants soit tombée de 2,5 % l'an dans les années 70, à 1,6 % actuellement, la pression demeure sur les terres. Dans le nord-ouest de Java, poussent des villages-champignons. Les habitants de cette île, qui abrite près des deux tiers de la population du pays, n'en hésitent pas moins à aller vivre ailleurs. *« Malgré tous les avantages accordés pour aller dans des îles lointaines,* dit un jeune fonctionnaire, *c'est encore à Java qu'on trouve le plus de chances de travail et qu'on vit le mieux. »*

Guy Herzlich

Les Sud-Coréens ont suivi avec passion la première condamnation frappant deux de leurs ex-présidents

TOKYO
de notre correspondant

C'est debout se tenant par la main que les ex-généraux-présidents sud-coréens Chun Too-whan et Roh Tae-woo, en tenue de prisonnier, leur matricule inscrit sur la poitrine, ont entendu, lundi 26 août, les juges prononcer leur condamnation, respectivement, à mort et à vingt deux ans et demi de prison. Le verdict prononcé, ils se sont donnés l'accolade. Ni l'un ni l'autre n'ont manifesté de regret pour leur conduite passée. C'est la première fois dans l'histoire du pays que d'ex-chefs de l'Etat sont jugés.

Le tribunal a suivi le réquisitoire du parquet pour Chun Too-whan, condamné pour le putsch de décembre 1979 et le massacre d'au moins deux cents personnes qui manifestaient à Kwanju en mai 1980, ainsi que pour divers actes de corruption. Mais il a réduit la peine de Roh Tae-woo – le ministère public avait demandé la prison à vie pour sa participation aux même faits. Les autres putschistes et responsables des violences de Kwangju ont été condamnés à des peines de quatre à dix ans de prison. Seul l'un des généraux qui participa au putsch, Park Jun-byong, a été acquitté.

AMNISTIE POUR TOUS LES CONDAMNÉS

Avec les officiers putschistes, ont été condamnés huit des « barons » de l'économie sud-coréenne reconnus coupables d'avoir versé des pots-de-vins de plusieurs millions de dollars à Roh Tae-woo. C'est notamment le cas de Kim Woo-choong, président de Daewoo – qui a notamment investi en France –, et de Lee Kun-hee, président de Samsung, premier conglomérat national : tous deux ont été condamnés à deux ans de prison. Prenant en considération leur contribution à l'économie du pays, ainsi que les circonstances dans lesquelles furent versés les pots-de-vin, les juges ont décidé de surseoir à l'arrestation des deux industriels.

A Séoul, les commentateurs sont unanimes à penser que tous les condamnés bénéficieront d'une amnistie présidentielle. A l'exception de Kim Jae-kyu, chef des services de renseignement, qui assassina le président Park Chung-hee en octobre 1979, aucune personnalité politique n'a jamais été exécutée en Corée du Sud.

Lundi, en milieu de journée, l'activité à Séoul s'était arrêtée : la plupart des passants s'étaient en effet agglutinés, fascinés, devant les récepteurs de télévision des magasins et des stations de métro pour suivre, en direct, la lecture du verdict.

Philippe Pons

Lire aussi notre éditorial page 10

L'Afrique du Sud ne veut pas choisir entre les deux Chines

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'Afrique du Sud ne veut pas choisir entre les deux Chines. Alors que Taïpeh et Pékin se livrent bataille sur la scène internationale, le président Nelson Mandela a réaffirmé, lundi 26 août, la position de son pays : maintenir des relations diplomatiques avec Taïwan tout en cherchant un rapprochement avec la Chine communiste, à l'issue d'une rencontre avec le vice-premier ministre taïwanais, en visite en Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud est, de loin, l'Etat le plus important parmi les trente pays seulement qui reconnaissent Taïwan. Aussi représente-t-il un soutien essentiel pour l'île, que Pékin, depuis la fin de la guerre civile en Chine, remportée par les communistes en 1949, ne veut pas considérer comme un territoire indépendant.

Malgré les pressions de Pékin, Nelson Mandela n'a cessé, depuis son accession au pouvoir en 1994, de renouveler ce soutien, pourtant accordé par le régime de l'apartheid. Taïwan était, sous ce régime, l'un des rares pays à consentir des investissements importants en Afrique du Sud, malgré les sanctions internationales. En outre, la Chine communiste faisait partie du même camp idéologique que le Congrès national africain (ANC), le parti de M. Mandela. La « nouvelle Afrique du Sud » aurait donc toutes les raisons de donner la préférence à cette dernière.

> « Taïwan nous a aidés, il serait immoral de l'oublier », affirme régulièrement Nelson Mandela

M. Mandela refuse néanmoins de rompre les relations diplomatiques avec Taïwan, préalable posé par l'autre Chine pour l'établissement de telles relations entre Pékin et Pretoria. Taïpeh a certes entretenu des rapports coupables avec le régime de l'apartheid. Mais Taïwan a su opportunément réviser sa politique. Elle a apporté un soutien financier important à l'ANC, au moment des élections de 1994, pour s'en faire un ami.

M. Mandela n'est pas dupe. Il place néanmoins la fidélité à l'amitié, même intéressée, au premier rang de ses considérations de politique étrangère. La dette de l'ANC passe avant les intérêts du pays, accusent l'opposition et une bonne partie de la presse sud-africaine. Mais il n'en a cure. *« Taïwan nous a aidés, il serait immoral de l'oublier »*, affirme régulièrement le chef d'Etat pour justifier sa position.

Le président peut aussi faire valoir le zèle avec lequel Taïwan répond aux besoins d'investissements de son pays. Une importante zone industrielle est à l'étude pour accueillir plusieurs dizaines d'entreprises taïwanaises en Afrique du Sud. Le vice-premier ministre de Taïpeh, a confirmé, lundi, l'octroi d'une aide d'environ 150 millions de francs en vue de créer un centre de reconversion pour l'armée. Taïwan se place au septième rang des partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud, loin devant la Chine.

L'insistance de Pékin à exiger de Pretoria une rupture de ses relations diplomatiques avec Taïpeh ne fait que raidir l'attitude d'un chef de l'Etat soucieux de préserver l'indépendance de son pays à l'égard des grandes nations. La récente visite en Afrique du Sud du dalaï-lama, chef spirituel des bouddhistes et figure de proue de la résistance du Tibet à l'oppression chinoise, a sonné comme un rappel dans ce sens. Très longue et très médiatisée, elle a inclu une chaleureuse rencontre avec M. Mandela.

Malgré tout, le président est bien conscient de la nécessité, pour son pays, d'entretenir de bonnes relations avec une nation de l'importance de la Chine. C'est pourquoi, comme dans d'autres domaines de sa politique étrangère, l'Afrique du Sud se refuse à faire un choix clair et définitif entre les deux Chines.

Frédéric Chambon

Julius Nyerere, ancien président de la Tanzanie

« La junte burundaise doit négocier une solution politique »

Julius Nyerere, l'ancien président tanzanien qui sert de médiateur dans la crise burundaise, invite, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, le nouveau pouvoir en place à Bujumbura à négocier une solution politique. Il justifie l'entrée en vigueur de sanctions économiques pour contraindre le major Pierre Buyoya à engager le dialogue avec toutes les parties prenantes au conflit.

BUTIAMA (Tanzanie)
de notre envoyé spécial

« Quel message avez-vous voulu adresser au nouveau pouvoir burundais en imposant des sanctions économiques ?

– Ces sanctions sont une manière de signifier à la junte qu'elle doit négocier une solution politique – car il n'y a pas de solution militaire – avec le parti qui a remporté les élections de 1993. C'est le message très ferme des dirigeants d'Afrique orientale et australe : *« Nous soutiendrons un gouvernement démocratiquement élu. »*

» La nouvelle génération des dirigeants africains – contrairement à la mienne, qui respectait peut-être trop le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats – se demande qui est détenteur de la souveraineté nationale : le peuple ou une junte qui s'oppose au peuple ? D'où sa décision de contraindre la junte à négocier, car il n'y a pas d'alternative à la négociation.

– Un dialogue imposé de l'extérieur, en usant d'une sorte de chantage, peut-il réussir ?

– Nous avons affaire à une minorité arrivée au pouvoir par les armes, et cela, nous ne pouvons l'accepter. Je l'ai dit aux chefs militaires burundais : " Je sais que vous êtes habitués à détenir le pouvoir politique, mais cette époque est révolue aujourd'hui en Afrique ! Les Africains n'accepteront plus de régimes militaires. "

» Quant à la manière employée, je veux simplement rappeler que l'imposition de sanctions a réussi dans le cas de l'Afrique du Sud, un pays beaucoup plus solide que le Burundi. Les effets des sanctions sont moins rapides que ceux d'un coup de fusil, mais ça marche. Des dirigeants comme Frederik De Klerk, le dernier président blanc sud-africain, ont fini par réaliser qu'il n'y avait pas d'autre alternative que de parler à leurs adversaires.

– Comment avez-vous apprécié la prudence des pays occidentaux face au putsch du 25 juillet, et leurs réserves vis-à-vis des sanctions décidées par les Etats d'Afrique orientale, le 31 juillet, à Arusha ?

– J'ai été d'autant plus surpris que plusieurs de ces Etats, qui avaient fermement condamné un putsch qu'ils anticipaient déjà, ont soudain laissé entendre que le chef du putsch était un modéré. Les dirigeants africains aussi pensent que M. Buyoya est un type bien (*« nice guy »*). Il n'empêche qu'il assume un putsch, même si celui-ci aurait été, apparemment, organisé par d'autres. Je souhaiterais que les pays occidentaux, qui ont poussé l'Afrique à se démocratiser, apprécient l'attitude des chefs d'Etat africains.

» Je constate toutefois que les pays occidentaux n'ont pas formellement condamné les sanctions. Mais j'ai l'impression qu'ils vont y réfléchir à deux fois et qu'ils vont réaliser qu'il n'y a pas d'autre solution pour aider ce pays, à savoir l'amener à discuter avec l'autre camp.

» Certains comparent M. Buyoya à M. De Klerk, comme celui qui a introduit la démocratie dans son pays. Mais imaginez M. De Klerk revenant au pouvoir avec le soutien de l'armée et abolissant le Parlement !

– Le major Buyoya n'est-il pas considéré par beaucoup comme un modéré qu'il faut soutenir ?

– Je constate tout d'abord que le major Buyoya ne revendique pas la paternité de ce putsch, ce qui signifie que d'autres en sont les instigateurs. Ensuite, que les extrémistes, qui ont toujours réclamé le départ de Sylvestre Ntibantunganya (le président renversé) et la disparition du Parlement, contrôlé par le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu, parti à majorité hutue), sont parvenus à leurs fins. Ils ont, de fait, pris le pouvoir !


JULIUS NYERERE

» Je souhaite que les sanctions aident M. Buyoya, comme elles ont aidé M. De Klerk. Ce dernier a pu opposer aux extrémistes de son camp l'argument suivant : " Que pouvons-nous faire d'autre que d'accepter ce dialogue exigé par la communauté internationale ?" De même, M. Buyoya doit être en position de pouvoir dire aux plus durs de ses partisans : " Si nous ne négocions pas, quelle est l'alternative ?"

– Le major Buyoya n'affirme-t-il pas, au contraire, que ceux qui ne le soutiennent pas renforcent les extrémistes ?

– Il était obligé de le dire, mais je ne pense pas que nous devons le croire sur parole. Rappelez-vous que Jean-Baptiste Bagaza, ancien président burundais, qui passe pour être le meneur du camp extrémiste tutsi, est à l'origine de toute cette agitation qui a mené au putsch.

– Une des raisons qui pousse les Tutsis à refuser le partage du pouvoir n'est-elle pas la crainte de subir un génocide, comme en 1994 au Rwanda ?

– Il faut tenir compte, d'une part, du fait qu'on a toujours dénié aux Hutus le droit à la démocratie, depuis l'indépendance jusqu'aux élections de 1993. Et, avec la tentative de coup d'Etat d'octobre 1993 et sa finalisation le 25 juillet, nous sommes revenus à la situation du passé. D'autre part, il faut calmer les appréhensions des Tutsis qui ont pour origines la frustration des Hutus et la crainte, très réelle, d'un nouveau génocide. Ils me disent : " Mwalimu, le retour à la Constitution signifie pour nous le génocide ! "

» Malgré tout, la domination d'un régime militaire minoritaire n'est pas une solution ; au contraire, elle ne fait qu'entretenir leurs peurs. En Afrique du Sud, où les Blancs avaient des craintes similaires, ils ont trouvé une solution. Pourquoi pas au Burundi ? Le Frodebu a essayé plusieurs compromis de répartition du pouvoir. Nous devons amener l'Union pour le progrès national (Uprona, principal parti dominé par les Tutsis), à accepter l'idée de partager le pouvoir.

– Comment envisagez-vous l'avenir au Burundi, si les sanctions sont inopérantes ?

– J'espère l'ouverture de pourparlers, car, sinon, je prévois une guerre civile généralisé, qui pourrait déstabiliser la région des Grands Lacs : les rebelles hutus des Forces pour la défense de la démocratie (FDD) ne pourront résister aux offres d'alliance des responsables du génocide de 1994. Ce qui entraînera le régime rwandais dans le conflit et, qui sait, peut-être aussi des pays voisins, là où chaque camp pourrait trouver des appuis.

– Quelle peut être la crédibilité des chefs d'Etat africains qui réclament le retour à la démocratie au Burundi, alors qu'ils ne sont pas des démocrates modèles ?

– Tous les participants au sommet d'Arusha ont été élus démocratiquement, quelle que soit la manière dont ils ont remporté les élections. Et dans chacun de ces pays, un véritable processus démocratique est en marche.

– Comment obtenir que les deux principales ethnies du Burundi cessent de s'entretuer ?

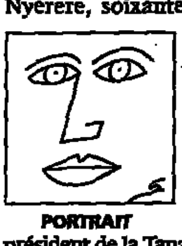
– J'ai accepté de tenter une médiation au Burundi, non pas parce que j'allais apporter une solution – car je n'en ai pas –, mais parce que je pense pouvoir amener les adversaires à s'asseoir et à parler ensemble en tant que Burundais, qui sont tous, finalement, Hutus comme Tutsis, victimes des extrémistes des deux bords. »

Propos recueillis par Jean Hélène

La retraite du « Maître d'école »

BUTIAMA
de notre envoyé spécial

« J'espère jouir, un jour, de ma retraite, soupire Julius Kambarage Nyerere, soixante-quatorze ans, *mais je suis trop sollicité. »* Retiré dans son village natal de Butiama, situé dans le nord-ouest de la Tanzanie, le premier président de la Tanzanie – de 1962 à 1985 – s'absente en réalité très souvent.


PORTRAIT

Sa grande autorité morale en fait un précieux conseiller pour les dirigeants tanzaniens, habitués à faire la navette entre Dar es Salaam et Butiama, et un ambassadeur hors pair pour les pays du Sud. En 1995, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) s'est adressé à lui pour tenter d'apaiser les turbulences dans la région des Grands Lacs.

Fils d'un chef wasanaki – une des plus petites tribus de Tanzanie –, le jeune Nyerere abandonne vite une carrière d'instituteur pour se lancer dans la politique, marquée, à l'époque, par la résistance au colonialisme britannique. Père de l'indépendance, panafricaniste convaincu et membre fondateur de l'OUA, le *« Mwalimu »* – maître d'école en swahili – est aussi l'inventeur d'un socialisme à l'africaine, l'*« Ujamaa »*, ou esprit de famille, dont le mot d'ordre est l'autosuffisance.

Cette politique, lancée par la déclaration d'Arusha de 1967, a sans doute cimenté la nation tanzanienne, composée de plus de 120 tribus, mais a ruiné économiquement le pays. M. Nyerere, dont les successeurs ont réintroduit le libéralisme, reconnaît aujourd'hui qu'il aurait fallu plus de modération dans les nationalisations d'entreprises et la collectivisation agricole.

Aujourd'hui, M. Nyerere préside le South Center, institution qui œuvre pour la paix et le développement des pays du Sud, et aussi une fondation qui porte son nom, récemment créée avec le même objectif dans le continent noir. Lorsqu'il n'est pas en mission ou en rendez-vous avec un visiteur, ce père de huit enfants, catholique pratiquant, apprécie la vie de village, rythmée par les visites familiales, le travail aux champs et la lecture.

J. H.

En Zambie, une « Maison de l'espoir » pour les séropositifs

LUSAKA
correspondance

Faire des séropositifs des messagers de la prévention, dans une Afrique où les médias n'ont qu'une faible audience, telle est la mission de la « Maison de l'espoir », installée à Lusaka, capitale de la Zambie. Son animateur, Michael, jeune étudiant irlandais, veut apporter sa « goutte d'eau » au combat du continent noir contre l'extension du sida.

Dans cette maison créée par la Fondation Kara conseil et formation, Michael accueille, pour des séjours de trois mois, une trentaine de séropositifs. Aux activités artisanales et à la vie communautaire, qui occupent le plus clair des journées, s'ajoutent discussions, débats et cours sur le thème du VIH.

On commence par apprendre que la séropositivité n'est pas la maladie et comment, avec une bonne hygiène de vie, il est possible de retarder la mutation pathologique. De ces longues heures d'éducation, d'écoute et de soutien, les séropositifs auront appris à *« ne plus se comporter en victimes du sida »*, et, forts de leurs connaissances, seront préparés à faire *« passer le message »* autour d'eux.

Un rapport sur les réactions les plus fréquemment entendues, au cours de conversations conduites par « la Kara » sous l'égide de l'Unicef avec 41 groupes de jeunes, constitue un précieux outil de travail. Cette enquête met ainsi en relief la méconnaissance de la spécificité du sida. *« Il ne peut pas être infecté par le VIH, puisqu'il est gros et a l'air en pleine forme »*, assure un jeune en parlant d'un ami.

La transformation des mœurs de la société zambienne ne s'accompagne pas automatiquement du renoncement à certaines traditions. Si, jadis, les jeunes étaient souvent mariés dès l'âge de douze ans, et la virginité exigée, scellée par les rites d'initiation, aujourd'hui ils évoluent hors de toute contrainte. Leurs parents adoptent la politique de l'autruche. Et la nouvelle génération d'accuser l'ancienne : *« Si, au lieu de nous rabâcher les " permis et les interdits", les parents nous parlaient des dangers de la sexualité, nous serions plus attentifs. »*

FATALISME

Quant aux épouses, même si elles semblent avoir pris conscience du danger que représentent les escapades de leurs maris, elles ne réussissent pas pour autant à se protéger, expliquant que *« combler leurs maris est un devoir absolu »*. La société zambienne est en outre imprégnée du principe chrétien selon lequel *« la finalité de l'acte sexuel est la procréation »*, corroboré par les traditions qui exigent que *« les gens aient un grand nombre d'enfants pour imposer le respect »*.

Le sida a du mal à s'imposer dans les esprits comme un fléau nouveau ; il n'est pas inhabituel d'entendre que *« de toutes manières, il faut bien mourir de quelque chose »*. Les Zambiens sont aussi tentés de lier le sida à des causes bien moins physiologiques que spirituelles. *« Si les mizimo-esprits ancestraux sont en colère,* explique un jeune, *ils peuvent amener toutes sortes de maladies dans la famille, sans forcément viser la personne qui s'est mal conduite... »* Et la croyance dans la sorcellerie d'abonder dans le sens de la *« possibilité d'être infecté... par voie surnaturelle »*.

D. de L.

Le Maroc sera doté d'une Chambre entièrement élue

RABAT. Le projet de révision constitutionnelle qui porte sur l'introduction du bicaméralisme et qui sera soumis à référendum, le 13 septembre, a été publié lundi 26 août. La Chambre des représentants, jusqu'alors composée pour les deux tiers d'élus au suffrage universel et pour le tiers restant au suffrage indirect, sera désormais entièrement élue au suffrage universel, pour cinq ans, au lieu de six ans actuellement.

La nouvelle « Chambre des conseillers », qui sera renouvelée par tiers tous les trois ans, sera composée pour les trois cinquièmes d'élus régionaux et, pour le reste, d'élus des chambres professionnelles et des salariés, dont la durée du mandat sera de neuf ans. Les deux Chambres pourront censurer le gouvernement, la Chambre des représentants à la majorité absolue, et la Chambre des conseillers à la majorité des deux tiers. Dans tous les cas, les deux Chambres ne pourront censurer le gouvernement qu'une fois tous les douze mois.

La rébellion burundaise accentue sa pression sur Bujumbura

BUJUMBURA. Le gouvernement burundais a reconnu, lundi 26 août, qu'au moins un pylône avait été détruit sur la ligne électrique à haute tension qui relie le barrage de Rwegura, principale source d'approvisionnement de la capitale, à Bujumbura. Depuis plus d'une semaine, la rébellion hutue tente de faire le blocus de Bujumbura, devenue essentiellement tutsie, depuis les « nettoyages ethniques » de l'an dernier, en dissuadant les paysans hutus de descendre des collines pour la ravitailler. Cette action et les coupures d'électricité, ajoutées aux effets de plus en plus perceptibles de l'embargo international décidé par les pays voisins à la suite du coup d'Etat militaire qui a ramené au pouvoir le major Pierre Buyoya, perturbent l'activité économique. L'essence manque de plus en plus. Les légumes et fruits arrivent au compte-gouttes, ce qui a pour conséquence d'entraîner une flambée des prix. – *(AFP.)*

Feu vert pour une troisième candidature de M. Fujimori au Pérou

LIMA. Le président Alberto Fujimori pourra être, pour la troisième fois, candidat en l'an 2000, grâce au feu vert que vient de lui donner la majorité parlementaire en donnant une interprétation opportune aux textes constitutionnels qui organisent la fonction présidentielle. Cette « révision » faisant dire au texte exactement le contraire de ce qu'il exprime, l'opposition a abandonné la séance au Congrès pour censurer cette *« aberration juridique »*. En 1993, déjà, les textes avaient été modifiés pour que le chef de l'Etat puisse briguer immédiatement un deuxième mandat.

L'impossibilité d'obtenir quatre-vingts votes favorables au Congrès pour amender, une nouvelle fois, la Constitution, comme la crainte d'une réponse négative à un éventuel référendum (70 % de la population rejettent un troisième mandat du président Fujimori) ont conduit la majorité à cette conclusion radicale. Par ailleurs, la majorité présidentielle a refusé l'ouverture d'une enquête sur les possibles ramifications de la mafia de la drogue dans la sphère gouvernementale. Vladimiro Montesinos, principal conseiller du chef de l'Etat, a été récemment accusé d'avoir protégé contre finances l'un des barons de la cocaïne. – *(Corresp.)*

Le « financier » Robert Vesco condamné à 13 ans de prison à Cuba

LA HAVANE. Le financier américain Robert Vesco, recherché aux Etats-Unis pour fraudes fiscales, a été condamné, lundi 26 août, par le tribunal provincial de La Havane, à treize ans de prison pour *« escroquerie et activité économique illicite ayant porté préjudice à Cuba »*. Son épouse cubaine, Lidia Alfonso Llauger, reconnue coupable d'avoir porté préjudice au crédit et au prestige de l'industrie pharmaceutique cubaine, a été condamnée à neuf ans de prison.

Aujourd'hui âgé de soixante ans, poursuivi en Europe et aux Etats-Unis pour malversations financières, Robert Vesco, après un long périple à travers plusieurs pays pour éviter une extradition, s'était finalement installé à Cuba en 1982, où il avait été accueilli *« pour raisons humanitaires »*, afin d'y suivre un traitement médical. Il y avait été arrêté en mai 1995, accusé d'avoir trempé dans une sombre affaire de fabrication de médicaments. Les activités financières de Robert Vesco à La Havane étaient discrètes. Mais son entregent a vraisemblablement servi le régime de Fidel Castro qui, étranglé par l'embargo que lui imposent les Etats-Unis, a un besoin constant de devises fortes. Son nom avait été cité à plusieurs reprises par les autorités américaines, en relation avec un trafic de drogue que Cuba était suspecté d'avoir couvert.

RENTRÉE SOCIALE Nicole Notat, secrétaire générale de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), fait le point, dans un entretien au *Monde*, sur le climat économique et social. Elle assure qu'*« il y aura à la rentrée des tensions et des conflits »*. ● LE CHÔMAGE reste sa principale préoccupation. Elle demande que l'on sorte d'une *« approche exclusivement économique »*, dont elle estime *« les arguments usés jusqu'à la corde »* ; elle propose l'embauche de *« 400 000 à 500 000 demandeurs d'emploi »*, pour créer *« un choc psychologique fort »*. ● LA MONNAIE UNIQUE a toujours sa faveur, et elle plaide pour une accélération du calendrier de sa mise en œuvre. ● *« L'IMMIGRATION ZÉRO est de la publicité mensongère »*, assure-t-elle, mais elle ajoute que *« la France ne peut pas non plus accueillir tous les étrangers en détresse »*.

Nicole Notat estime que « la colère gagne du terrain »

Dans un entretien au « Monde », la secrétaire générale de la CFDT dénonce « une approche exclusivement économique » du chômage. Elle refuse de négocier avec le CNPF la présidence de l'Unedic contre un assouplissement des revendications de sa confédération

« Plusieurs dirigeants syndicaux annoncent une rentrée sociale chaude. Partagez-vous leur analyse ?

– Il y aura à la rentrée des tensions et des conflits, dont certains étaient déjà en gestation avant les vacances. Mais comment ne pas comprendre la colère et le sentiment d'agression des salariés du Crédit foncier, du Crédit lyonnais, de la SFP ou de chez Moulinex quand éclatent au grand jour des erreurs de gestion ou des choix contestables largement imputables à leurs dirigeants d'hier, à l'Etat ou aux deux réunis ? Comment ne pas comprendre que dans la défense nationale, même si des évolutions sont nécessaires, la rapidité avec laquelle le gouvernement veut procéder aux restructurations provoque de l'inquiétude et la mobilisation des salariés ? Dans tous ces cas, la CFDT sera présente dans l'action pour faire prévaloir l'usage de la réduction du temps de travail, la reconversion des salariés vers d'autres activités dans les bassins d'emplois concernés, comme autant d'alternatives aux suppressions d'emplois.

– Face à la progression du chômage, quelle est, selon vous, la logique économique à suivre ?

– Justement, il faut sortir d'une approche exclusivement économique dans laquelle tout le monde tourne en rond. Depuis près de quinze ans, tous les gouvernements ont recherché la bonne politique économique pour développer la croissance, et donc l'emploi. Tous les arguments en faveur de cette approche ont été usés jusqu'à la corde.

– Mais, alors, vous préconisez l'autre politique ?

– Non, celle-ci relève de la même articulation entre économie et emploi. Pour ce qui nous concerne, nous ne nions pas les effets favorables d'une croissance soutenue sur l'emploi, la nécessité d'une maîtrise de l'inflation, de la compétitivité des entreprises, de la baisse des taux d'intérêt et de la réduction des déficits publics. Mais, en menant cette action au nom de l'emploi sans que les résultats soient au rendez-vous, le désenchantement s'est installé, le sentiment d'impuissance ou la colère gagne du terrain. Il est effectivement intolérable de voir un pays qui continue de s'enrichir produire parallèlement de plus en plus de chômage et d'exclusion. Et si la réduction significative du chômage, en recréant espoir et motivation à agir, devenait le meilleur levier de relance de la croissance ?

– Que proposez-vous comme mesure forte ?

– Nous sommes persuadés que, si, dans les six à neuf mois qui viennent, 400 000 à 500 000 demandeurs d'emplois étaient embauchés, cela donnerait un signal politique fort et créerait un choc psychologique favorable. La démonstration serait faite qu'il y a des moyens de s'attaquer au chômage, notamment celui des jeunes, source d'angoisse qui pèse négativement sur nos comportements.

– Ce que vous dites là, c'est ce que tous les gouvernements ont essayé de faire...

– Pas vraiment. Il faut changer d'état d'esprit et de méthode. Il faut passer d'une conception qui privilégie la recherche de bonnes mesures, aussi nécessaires soient-elles, à un engagement collectif de tous les acteurs concernés sur un objectif à atteindre avec obligation de résultats. Ce sera le moyen de sortir d'un jeu de dupes dans lequel tous font semblant de croire, forces politiques comprises, qu'un gouvernement, sans engagement et interaction avec les acteurs économiques et sociaux sur des objectifs explicites, a les moyens de réduire à lui seul le chômage. Dans le même temps, devra tomber le paravent derrière lequel se cachent confortablement les partenaires sociaux et les entreprises lorsqu'ils refusent de prendre, en concertation avec l'Etat, leur part essentielle d'initiative et de responsabilité dans un tel domaine.

– Quels moyens faut-il, selon vous, privilégier ?

– Maintenir le cap sur les priorités et la stratégie d'action que la CFDT s'attache à développer depuis plusieurs mois, en jouant sur deux registres : celui de l'augmentation du volume de l'emploi autant que celui de sa répartition. La réduction multiforme de la durée du travail, la réduction des heures supplémentaires, le temps partiel dégagé de sa gangue de précarité, le développement du compte épargne-temps et du capital temps-formation individualisés, le développement des politiques actives autour de l'assurance-chômage, un autre financement de la protection sociale sont autant de moyens qui feront accéder à l'emploi ceux qui en sont écartés.

– Les contraintes liées à la monnaie unique et à la réduction des déficits ne rendent-elles pas cette proposition irréaliste ?

– Tout cela, c'est de l'alibi politique. La monnaie unique n'est pas un problème technique, mais un choix politique. C'est l'acte qui marquera le caractère irréversible de la construction européenne. Il permettra de calmer les marchés qui jouent avec les parités et les taux d'intérêt. La monnaie unique, c'est une – et non pas quinze – monnaie face au yen et au dollar. C'est une Europe qui existe, avec l'établissement d'un rapport de forces. La monnaie unique, associée à la rénovation des institutions européennes, fera tomber d'un coup tous les faux arguments de ceux qui espèrent qu'il y a encore une échappatoire à l'Europe, comme de ceux qui présentent des choix de politique intérieure comme des contraintes dictées par l'Europe.

» Ces deux signaux forts, associés à une véritable volonté politique des Etats membres et des partenaires sociaux, ouvriront enfin la voie à des politiques sociales et de l'emploi impulsées et coordonnées au niveau européen. Au final, je plaide pour une accélération du calendrier de passage à la monnaie unique.

> « La monnaie unique, associée à la rénovation des institutions européennes, fera tomber d'un coup tous les faux arguments de ceux qui espèrent qu'il y a encore une échappatoire à l'Europe »

– Quels sont, parmi les arbitrages budgétaires, ceux qui vous semblent les plus contestables ?

– Décidément, le gouvernement doit avoir un problème avec ses fonctionnaires ! Sept mille suppressions d'emplois dans la fonction publique, je ne suis pas sûre que cela soit très efficace pour réduire les déficits. Deux autres décisions, qui touchent les bas revenus, sont en contradiction avec le discours de Jacques Chirac sur la volonté de réduire la fracture sociale : la première, c'est la réduction de 1 500 à 1 000 francs de l'allocation de rentrée scolaire ; la seconde, ce sont les coupes claires dans le logement social. Il vaudrait mieux s'attaquer aux dérives de l'aide à la personne, attribuée sans condition de ressources, plutôt que de réduire encore les subventions à la construction de logements destinés aux plus vulnérables. C'est un non-sens social.

– En 1996, les fonctionaires ont subi un gel de leur traitement. Etes-vous favorable à une mobilisation sur les salaires ?

– Il y en aura une, autant sur les salaires que sur l'emploi. Il est plus qu'urgent que le gouvernement consente enfin à ouvrir une négociation sur les salaires, en particulier sur les bas salaires, qui existent dans les trois fonctions publiques. Il y a une raison supplémentaire qui rend nécessaire une telle négociation : dans le système de la fonction publique, il existe des primes qui constituent un revenu annexe pour les actifs, mais qui ne sont pas prises en compte au moment du calcul de leur pension. L'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires est d'autant plus sensible qu'il détermine aussi le niveau futur de leur pension.

NICOLE NOTAT

– Pour quelles raisons la CFDT veut-elle la présidence de l'Unedic ?

– Nous avons obtenu la présidence en 1992 par un accord global des partenaires sociaux, et j'ai rarement vu, dans l'histoire des organismes paritaires, une organisation qui devait quitter une telle responsabilité au terme d'un premier mandat. Le sens de notre candidature est lié au triple enjeu que constituent les évolutions engagées autour de l'assurance-chômage : les modalités de l'indemnisation des demandeurs d'emploi, l'évolution de l'institution vers des politiques plus actives en faveur de leur reclassement et l'évolution de ses missions telles que l'inscription des demandeurs d'emploi par les Assédic (et non plus par l'ANPE).

» Je ne crois pas que l'enjeu principal pour le patronat porte sur la présidence de l'Unedic. En revanche, il existe, au sein du CNPF, une controverse sur l'opportunité ou non de poursuivre dans le sens de la politique d'activation des dépenses, à laquelle la CFDT est très attachée. En soi, ce débat ne me choque pas. Si, par contre, le patronat est tenté de pratiquer une forme de chantage visant à faire baisser le niveau de nos positions dans les négociations à venir en échange de notre maintien à la présidence, cela serait particulièrement choquant dans la conception des rapports sociaux. La CFDT ne procède pas à ce genre de troc.

– Dans le cadre du renouvellement de la convention Unedic prévu fin 1996, l'allocation unique dégressive peut-elle être maintenue ?

– Quand nous étions en situation difficile, en 1992, nous avons modifié l'architecture de l'assurance-chômage en instaurant l'allocation unique dégressive. Il n'est pas souhaitable de modifier la structure de l'indemnisation. En revanche, dès lors que les comptes de l'Unedic s'améliorent, il faut que les chômeurs s'en aperçoivent et qu'une partie des excédents actuels soit affectée à leur pouvoir d'achat, et en particulier celui des plus démunis.

– Sur l'affaire des sans-papiers, la confédération CFDT n'est pas apparue en première ligne.

– En apparence, peut-être ! Depuis qu'il y a eu un regroupement des sans-papiers, nous avons cherché une action efficace plutôt que la médiatisation. Au-delà de l'actualité, je souhaite que la question de l'immigration cesse de polluer le débat politique et que celui-ci ne se retourne pas contre les intérêts des immigrés. Il me semble que tous les courants politiques sont aujourd'hui paralysés et guident leur comportement en fonction du Front national.

» Il faut avoir un « parler vrai » sur l'immigration, dénoncer le hold-up idéologique du Front national sur cette question et retrouver une pensée et une action politique juste et sereine. L'immigration zéro, c'est de la publicité mensongère. La France ne peut pas non plus accueillir tous les étrangers en détresse. « Parler vrai », c'est aussi dire qu'il faut faire preuve d'une plus grande fermeté contre ceux qui organisent l'immigration clandestine. « Parler vrai », enfin, c'est dire qu'il faut une maîtrise des flux migratoires, mais respectueuse des droits de l'homme. »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry

Le PCF entend s'impliquer davantage dans les « luttes »

EN NOVEMBRE et décembre 1995, Robert Hue s'était gardé de descendre dans la rue. Il en avait gardé, de son propre aveu, de nombreuses frustrations. En cette rentrée 1996, le secrétaire national du PCF sera de toutes les luttes. *« Personne ne peut escompter que le Parti communiste pourrait se borner à dénoncer la politique du pouvoir en disant aux Français : vivement 1998 »*, a déclaré M. Hue, lundi 26 août, lors d'une conférence de presse consacrée à la rentrée sociale.

« Quelle que soit l'importance que nous attachons à cette échéance, elle ne saurait constituer l'horizon unique de notre action », a-t-il ajouté à la claire attention de Lionel Jospin et du Parti socialiste, qu'il avait déjà *« interpellé »* sur ce thème (*Le Monde* du 9 juillet).

Le dirigeant communiste avait donné des signes de cette attitude offensive. Il avait participé, avant les vacances, à la manifestation des agents EDF-GDF (*Le Monde* du 6 juin). Les 21 et 23 août, aux côtés de nombreux élus et militants de son parti, M. Hue défilait dans la rue en faveur des sans-papiers et contre les lois Pasqua – un combat dit de *« société »* auquel le PCF était jusqu'à présent peu habitué. Soucieux de ménager l'unité du PCF, où les orthodoxes, favorables aux *« luttes à mener »*, s'opposent régulièrement aux plus réformistes, qui souhaitent se consacrer d'abord aux *« perspectives politiques »*, le secrétaire national a pris toutes les précautions oratoires pour justifier sa participation, aux côtés de la CGT, à l'agitation sociale de la rentrée.

« Il ne nous appartient pas, bien sûr, en tant que parti politique, de décider du mouvement social en lieu et place des salariés et de leurs organisations syndicales, a précisé M. Hue. *Mais nous sommes décidés à prendre toutes nos responsabilités, à prendre sur le plan politique toutes les initiatives pour permettre à notre peuple de faire face à l'agression dont il est victime. »*

CONTRE LA « SUPER-AUSTÉRITÉ »

Le Parti communiste a rappelé ses mesures d'urgence face à la *« super-austérité »* annoncée *« depuis le fort ensoleillé de Brégançon »*, et il a assuré qu'une pétition lancée à son initiative contre la réduction de l'allocation de rentrée scolaire avait déjà recueilli *« plus de 100 000 signatures »*.

M. Hue a rappelé qu'il ne voulait *« négliger aucune possibilité permettant de susciter l'intervention unitaire des forces de gauche, de progrès, écologistes, pour, ensemble et dans le pluralisme, opposer à la politique de Juppé une autre politique, comme l'a montré aux yeux de tous* [notre] *attitude dans l'affaire des sans-papiers »*. Au même moment, une délégation du PCF participait, à la Bourse du travail, à la réunion unitaire chargée de préparer la manifestation de soutien aux sans-papiers, mercredi 28 août, place de la République à Paris.

Ariane Chemin

M. de Villiers veut présenter un candidat dans chaque circonscription en 1998

SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE (Vendée)
de notre envoyée spéciale

Au cœur de la Vendée catholique, il y a Saint-Laurent-sur-Sèvre, où doit venir le pape à l'automne. A Saint-Laurent-sur-Sèvre, il y a la congrégation des montfortains, qui possède plusieurs institutions. Et dans l'institution Saint-Michel, samedi 24 août, il y avait l'université d'été du Mouvement pour la France (MPF), présidée par Philippe de Villiers, Vendéen et catholique.

Hébergés dans les dortoirs mis à leur disposition, les quelque 500 participants, jeunes pour la plupart, étaient venus s'imprégner du credo de « l'autre politique » prônée par l'ancien candidat à l'élection présidentielle.

Pour les instruire, étaient là quelques-uns des fidèles du fondateur du MPF. L'ancien juge Thierry Jean-Pierre, élu député européen sur la liste de M. de Villiers, présent, bien qu'il se soit, depuis un an, rapproché d'Alain Madelin, a accusé le ministre de la justice d'utiliser son pouvoir pour paralyser les instructions relatives au financement des partis de la majorité. Le professeur Lucien Israël, ancien président du comité de soutien à Philippe de Villiers lors de l'élection présidentielle, s'en est pris à la *« banalisation des atteintes à la vie et aux crimes organisés »* que sont, à ses yeux, la législation sur l'interruption volontaire de grossesse et le débat sur l'euthanasie, assurant au passage son auditoire enthousiaste du caractère *« historiquement non viable »* de *« la multiculturalité »*. *« Je ne sais pas si ces combats seront gagnés, mais, au moins, nous mourrons l'épée à la main »*, a-t-il conclu.

LONGUE DIATRIBE CONTRE L'ALLEMAGNE

Avec la perte des « valeurs », un second ennemi a attiré la vindicte des participants : l'Union européenne, symbolisée par la monnaie unique. Elle a inspiré à Marie-France Garaud, ancienne conseillère de Jacques Chirac, une longue diatribe à forte tonalité anti-allemande. *« L'Union économique et monétaire a été faite pour permettre la montée en puissance de l'Allemagne »* et assurer son emprise sur une *« Europe germanique »*. Jimmy Goldsmith, député européen, a ironisé pour sa part sur les anciens partisans du « non » au référendum sur l'Union européenne qui *« font aujourd'hui le tapin à Maastricht, à Aix-la-Chapelle, à Bonn, afin d'obtenir l'aval de Kohl pour devenir premier ministrable »*.

Restait à M. de Villiers à dénoncer un de ses thèmes de prédilection, la *« pensée unique »*, *« police de la pensée qui essaie de nous couper de nos intérêts vitaux »*. Le président du conseil général de Vendée a surtout sonné avec impatience l'heure de la campagne pour 1998. Le MPF, assure-t-il, présentera des candidats dans chaque circonscription législative. Les résultats obtenus par ses candidats aux élections partielles sont loin, pour l'heure, d'être à la hauteur de ses espérances. Mais M. de Villiers table sur l'inquiétude qui s'est emparée des élus de la majorité pour monnayer les voix qu'il parviendra à fixer entre la droite et l'extrême droite contre un accord de désistement au second tour.

Cécile Chambraud

Les mouvements régionalistes se préparent pour les législatives

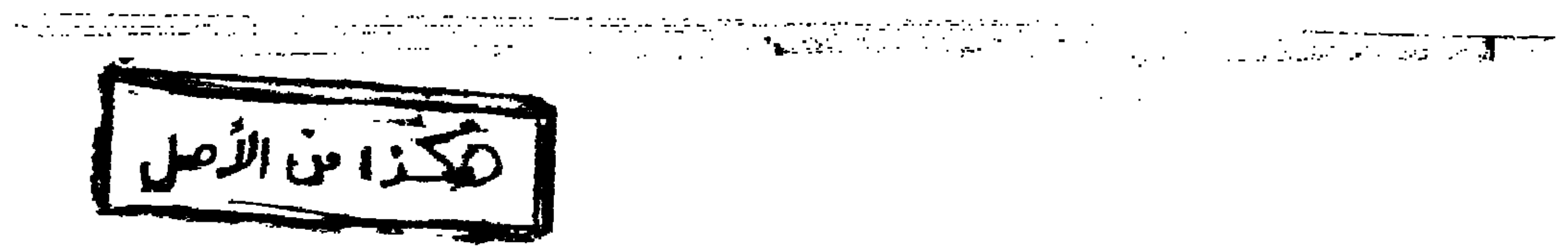
ANGLET (Pyrénées-Atlantiques)
de notre envoyée spéciale

Réunis les 24 et 25 août à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), les régionalistes se sont eux aussi lancés dans les discussions préélectorales. La fédération Régions et peuples solidaires, qui rassemble une douzaine d'organisations régionalistes et fédéralistes, dont l'Union démocratique bretonne (UDB), l'Union du peuple corse (UPC), de Max Siméoni, Eusko Alkartasuna et l'Union du peuple alsacien (UPA), a annoncé qu'elle était déjà assurée de quelque soixante-dix candidats dans une cinquantaine de départements. Pour autant, elle souhaite conforter ses positions par des alliances électorales.

Traditionnellement proches des écologistes, c'est vers eux que les partis régionalistes se sont tournés pour parler programme électoral. Deux organisations avaient répondu à leur invitation et envoyé leur représentant plancher devant la première université d'été de la fédération : les Verts, représentés par Dominique Voynet, et Convergences écologie solidarité (CES), le mouvement de Noël Mamère, par Patrick Farbiaz, son secrétaire général. Tous deux ont répondu positivement aux revendications des régionalistes : modification de la Constitution en vue d'une régionalisation accrue ; transformation du Sénat en *« assemblée des régions et des peuples »* ; reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle ; interdiction du cumul d'un mandat exécutif dans une collectivité de plus de 30 000 habitants et d'un mandat national ou d'une fonction gouvernementale.

Soucieux de leur indépendance et échaudés par leur expérience lors des élections européennes en juin 1994 – des mois de négociations avec les Verts qui ont abouti à une présentation en catastrophe d'une liste six semaines avant le scrutin (0,39 % des voix) –, Régions et peuples solidaires a préféré un simple accord avec CES. Les amis de M. Mamère ne seront appelés à la rescousse que si les régionalistes ne parviennent pas, par leurs seuls moyens, à dépasser le seuil de 75 candidats qui facilite la campagne électorale. Cela constitue un échec pour Mme Voynet.

Sylvia Zappi





SANTÉ Le Haut-Comité de la santé publique vient d'achever la rédaction du rapport qui sera examiné lors de la première conférence nationale de santé, qui s'ouvre le 2 septembre. Les experts tracent les priorités en matière de santé publique et formulent des recommandations sur la réforme du système de soins. ● LE HAUT-COMITÉ souligne que la France a manqué d'*« une politique de santé qui ne repose pas uniquement sur des considérations budgétaires »*. Il insiste sur les possibles dérives d'une gestion purement comptable alors que les inégalités d'accès aux soins se renforcent. ● LA CONFÉRENCE nationale de santé doit permettre au gouvernement de préparer le projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale. Ce texte, qui fixera un objectif d'évolution des dépenses d'assurance-maladie pour 1997, sera soumis au Parlement à l'automne.

Un rapport officiel s'alarme des inégalités en matière de soins

La conférence nationale de santé s'ouvrira, le 2 septembre, par l'examen d'une étude du Haut-Comité rédigée à la demande des pouvoirs publics. Cette instance met en garde contre une gestion sanitaire purement comptable

COMMENT penser aujourd'hui la santé de demain ? Les débats de la première conférence nationale de santé, qui s'ouvre le 2 septembre, reposeront sur un rapport d'aide à la décision rédigé par le Haut-Comité de la santé publique (HCSP) à la demande des pouvoirs publics. Ce document décrit les forces et faiblesses du système sanitaire français et formule une série de propositions préalables aux restructurations et aux choix budgétaires à venir. Les vingt membres du HCSP – sept professeurs, cinq médecins, un pharmacien biologiste, un sénateur et un député, un démographe, un économiste, une infirmière, un directeur de recherche et un administrateur – rappellent au passage quelques vérités premières, bonnes ou mauvaises, selon les points de vue, et insistent sur l'importance des principes humanitaires appliqués à la réforme comptable du système de soins.

« A la fin des années 80 et au début des années 90, indiquent les rapporteurs du HCSP, *il est devenu de plus en plus évident que la France manquait d'une politique de santé qui ne repose pas uniquement sur des considérations budgétaires mais qui prenne également en compte les besoins de la population. »*

« PRISE DE CONSCIENCE »

Cette *« prise de conscience »* a engendré, selon le HCSP, *« un double mouvement »* : d'une part, *« les gestionnaires ont cherché dans leurs procédures à faire référence à une démarche de santé publique »* ; d'autre part, *« les professionnels de santé publique ont voulu dépasser le simple constat sur l'état de santé de la population en formulant des priorités ou des propositions d'actions »*. C'est ainsi que fut publié, en 1994, le premier état de santé exhaustif de la France dressé par le HCSP (*Le Monde* du 17 septembre 1994) et synthétisé dans le présent rapport.

Ces manifestations de bonne volonté n'ont, semble-t-il, pas suffi. *« La référence à la santé publique en matière de planification ou de gestion est restée en effet très symbolique »*, commentent les membres du Haut-Comité. Ils regrettent, dans un langage fort diplomatique, que *« le lien entre les priorités proposées par les professionnels de santé publique et leur traduction en termes de moyens [ait] été inexistant »*. L'ensemble du nouveau dispositif législatif – loi du 23 février modifiant la Constitution et ordonnances du 24 avril – ont beau établir *« un lien direct entre financement et priorités de santé »*, ajoutent les auteurs, *« les méthodes et les instruments qui devront permettre d'appliquer ces mesures sont encore, pour une bonne partie d'entre eux, à développer »*.

Raisons historiques, culturelles... le rapport du HCSP à la conférence nationale sur la santé évoque la spécificité française, incarnée par un *« point de vue déontologique »* qui *« ne tient absolument pas compte du fait que les ressources ne sont pas illimitées, ni de l'existence d'une frange de la population qui, du fait de sa précarité, n'a plus accès aux soins »*.

Cette vision hexagonale – et peut-être latine – qui fait prévaloir l'intérêt du malade à tout autre s'opposerait à la vision *« téléologique »* en usage dans les pays anglo-saxons, selon laquelle *« le soin donné à un malade ne peut se concevoir en dehors de la prise en compte de l'ensemble des malades devant être soignés »*.

« Va-t-on souhaiter s'attaquer efficacement à la réduction des inégalités en matière d'offre de soins ? », demande encore le HCSP, qui conseille au gouvernement d'être *« attentif à la façon dont vont être coordonnées, au niveau régional, la planification hospitalière et la gestion des soins ambulatoires »*. Les rapporteurs souhaitent, par ailleurs, voir se développer l'*« incitation »* et l'*« évaluation »* de *« nouveaux modes d'organisations des soins »*, ces filières et ces réseaux associant notamment médecins libéraux et hospitaliers prévus par les ordonnances du 24 avril.

RÉVISER LA NOMENCLATURE

La *« révision de la nomenclature »* des actes constitue aussi, selon les experts, *« une priorité si l'on veut infléchir convenablement certains aspects de l'offre »* de soins. En outre, le HCSP estime qu'*« une meilleure adaptation du système d'offre à la situation des populations défavorisées devrait être un souci majeur des années à venir »*.

Le rapport du Haut-Comité souligne, pour finir, les *« nombreux avantages »* d'une formule récemment proposée par une commission parlementaire suédoise, qui établit trois principes prioritaires préalables aux orientations budgétaires : *« principe de dignité humaine »* ; *« principe de besoins et de solidarité »* ; *« principe de coût-efficience »*, qui s'applique pour comparer les différentes méthodes appliquées à une pathologie identique.

La conclusion est d'une simplicité désarmante, mais le HCSP a cru bon de le rappeler : cette hiérarchie d'ordre éthique *« conduit à considérer que les maladies graves ou les problèmes graves de qualité de vie doivent passer avant les problèmes plus légers, même si le coût des soins est pour eux beaucoup plus élevé »*.

Réconcilier les nécessités de gestion avec l'amélioration de la santé publique suppose ainsi d'agir d'urgence contre la précarisation rampante de la société. La conférence nationale de santé suivra-t-elle le HCSP dans cette voie ?

Laurence Folléa

Les domaines d'action prioritaires

● **Quatre axes.** Dans son rapport sur la santé en France publié fin 1994, le Haut-Comité de la santé publique définissait une série de problèmes de santé et de déterminants prioritaires sélectionnés en fonction des critères suivants : gravité, fréquence, impact socio-économique, faisabilité, perception sociale.

Les priorités sanitaires définies par le HCSP à l'intention des pouvoirs publics s'articulent autour de quatre axes : réduire les décès évitables, et tout particulièrement les décès prématurés (avant soixante-cinq ans) chez l'homme ; réduire les incapacités évitables ; améliorer la qualité de vie des handicapés et des malades ; réduire les inégalités face à la santé.

● **Quatorze priorités.** Dans son rapport à la Conférence nationale de santé, le HCSP décline ainsi les quatorze domaines d'action sur lesquels il est urgent d'agir :

– Mortalité évitable : les accidents, les cancers, le sida et les maladies sexuellement transmissibles, les maladies cardiovasculaires, les suicides, les affections périnatales.

– Incapacités évitables : les toxicomanies, les mauvais traitements à enfants, les maladies iatrogènes et nosocomiales, le mal de dos.

– Qualité de vie : les handicaps, la dépendance des personnes âgées, les maladies mentales, la douleur.

Quatre « déterminants » à prendre en compte prioritairement complètent la liste : les consommations d'alcool, l'usage de tabac, la précarité (l'insertion et la santé), les difficultés d'accès aux soins et à la prévention.

Un outil pour la future loi sur le financement de la Sécurité sociale

LE RAPPORT du Haut-Comité de la santé publique sera l'un des principaux documents sur lesquels les 72 membres de la conférence nationale de santé, réunis du 2 au 4 septembre à Paris, s'appuieront pour analyser la situation sanitaire de la population et proposer des remèdes au gouvernement. Cette conférence annuelle, instituée par les ordonnances sur la réforme de la Sécurité sociale, est chargée de proposer des priorités d'action en matière de santé publique.

Les résultats de ses travaux, consignés dans un document remis au ministre des affaires sociales, doivent aider les pouvoirs publics à préparer le projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale. Ce texte, qui fixera un objectif d'évolution des dépenses d'assurance-maladie pour 1997, sera soumis au Parlement à l'automne.

C'est le très conservateur Centre national des professions de santé (CNPS) qui, au cours de la campagne présidentielle, avait soufflé l'idée de cette conférence annuelle à Jacques Chirac. Objectif : associer les professionnels de santé, notamment libéraux, à l'élaboration d'une politique sanitaire. Un décret du 13 août 1996 a précisé que l'ensemble des professionnels (médecins, infirmières, dentistes, directeurs de laboratoire d'analyses, cliniques, praticiens hospitaliers...) y seront largement majoritaires aux côtés de personnalités qualifiées. Le poids des syndicats professionnels sera très important.

« PUISSANTS INTÉRÊTS CORPORATIFS »

Il est peu probable que cette conférence, cette année du moins, soit autre chose qu'une grand-messe. En raison des délais, elle n'a pas été saisie à temps de tous les documents nécessaires, à commencer par le rapport du Haut-Comité de la santé publique. De plus, les conférences régionales de santé n'ont pas encore été mises en place. En sera-t-il différemment dans les années à venir ?

Dans son précédent rapport, publié fin 1994, le Haut-Comité s'interrogeait sur l'individualisme et les *« puissants intérêts corporatifs et conservateurs »* qui, selon ses membres, empêchent l'émergence d'une *« culture »* de santé publique.

La France souffre, par tradition, d'un déficit en matière de santé publique, aucune priorité n'étant définie pour allouer au mieux les 700 milliards de francs que la collectivité consacre à sa politique sanitaire. Les autorités ne se sont jamais fixé d'objectifs précis ni donné les moyens de réduire certains types de cancer et de maladies cardiovasculaires, de faire reculer les accidents domestiques ou de diminuer les inégalités dans l'accès aux soins. La rareté des ressources – le déficit de l'assurance-maladie dépassera 35 milliards en 1996 – va contraindre les politiques et les professionnels à s'interroger sur ces priorités.

Jean-Michel Bezat

Le juge Joly s'est rendu en Israël dans le cadre de l'affaire Elf-Bidermann

LE JUGE d'instruction Eva Joly, chargée à Paris de l'enquête sur la gestion du groupe Elf Aquitaine et ses investissements sous la présidence de Loïck Le Floch-Prigent, s'est rendu, le 23 août, à Jérusalem afin d'entendre un ancien avocat d'affaires mis en examen dans ce dossier, a révélé *Libération* dans son édition du 27 août. Soupçonné d'avoir été l'opérateur de certains des montages litigieux entre Elf et le groupe textile Bidermann, Me Claude Richard s'était réfugié en Israël et avait été l'objet, à la mi-juin, d'un mandat d'arrêt international lancé par le juge Joly (*Le Monde* du 14 juin).

L'avocat ne s'était pas présenté à une convocation du juge, le 10 juin, mais lui avait téléphoné pour lui indiquer sa présence en Israël, pays dont il avait acquis la nationalité. Me Richard a accepté de répondre aux questions d'un diplomate français intervenant sur commission rogatoire internationale du juge Joly, et en présence du magistrat, indique *Libération*.

DÉPÊCHES

■ **EXCLUSION : une soixantaine de sans-logis ont manifesté,** lundi 26 août, devant la mairie du 5e arrondissement de Paris, s'installant avec leurs couvertures sur le trottoir. Ces jeunes gens avaient été évacués le 14 août du foyer d'urgence George-Sand, dans le 20e arrondissement, qu'ils venaient d'occuper (*Le Monde* du 17 août). Accompagnés d'élus de gauche du 20e arrondissement, ils ont réclamé une négociation avec la Ville de Paris en vue d'obtenir un toit durable et un processus d'insertion. La mairie de Paris a mandaté un élu pour discuter avec eux.

■ **MÉDECINE : le docteur Ellen Imbernon, chargée de mission à la division épidémiologie de la médecine du travail à EDF-GDF,** a reçu, le 21 août, une lettre de licenciement pour *« contestation systématique de toute autorité hiérarchique »* et *« insubordination caractérisée »*. La chercheuse avait été mise à pied après avoir refusé de communiquer les données médicales dont elle avait la responsabilité (*Le Monde* du 1er août). Le docteur Alain Carré, secrétaire général du Syndicat national des médecins du travail d'EDF-GDF, a dénoncé *« un abus de pouvoir sans précédent »*, le comité d'entreprise n'ayant pas été saisi avant le licenciement, et il a annoncé son *« intention de poursuivre »* la direction en justice.

■ **POLICE : deux faux-monnayeurs ont été interpellés à Arras** (Pas-de-Calais) par la police judiciaire, qui a saisi des faux billets de 200 francs représentant une somme de 1,5 million de francs, a-t-on appris lundi 26 août. Selon l'enquête du SRPJ de Lille, ces 7 500 fausses coupures de « Montesquieu », d'excellente facture, ont été fabriquées à la fin de l'année 1995 en région marseillaise.

■ **ACCIDENT : un figurant britannique, qui participait à la commémoration du 650e anniversaire de la bataille de Crécy-en-Ponthieu** (Somme), dimanche 25 août, a eu la main arrachée par le tir prématuré d'une bombarde. Un autre figurant britannique et une spectatrice française ont été légèrement blessés. Durant la guerre de Cent Ans, cette bataille fut la première grande défaite française face aux Anglais.

A Tours, le pape veut s'adresser aux « blessés de la vie »

LA PROCHAINE visite du pape en France ne sera pas seulement marquée par la célébration contestée du quinzième centenaire du baptême de Clovis, à Reims, le dimanche 22 septembre. La veille, à Tours, aura lieu une rencontre unique dans l'histoire des voyages du pape : dans la basilique même où sont ensevelis les restes de saint Martin, ce légionnaire qui coupa son manteau en deux pour en offrir la moitié à un miséreux, Jean Paul II dialoguera pendant une heure avec environ deux cents personnes, parmi lesquelles des SDF, des chômeurs, des handicapés, des homosexuels, des prostituées, des malades du sida, d'anciens alcooliques, des Tziganes, des familles de prisonniers, des enfants trisomiques ou atteints de mucoviscidose. Des « sans-papiers », qui viennent d'obtenir une autorisation de séjour après une grève de la faim à Tours, devraient être aussi présents.

C'est une manière de rappeler que l'Eglise sait s'arrêter aux situations concrètes

En visitant la ville de saint Martin, à la veille du mille six centième anniversaire de sa mort (en 397), le pape veut actualiser son geste de partage et de solidarité. Pour un homme connu pour sa parole d'autorité, c'est une manière aussi de rappeler que l'Eglise sait s'arrêter aux situations concrètes. Toutefois l'expression, à tout le moins maladroite, choisie par les organisateurs de cette manifestation – les *« blessés de la vie »* – pour qualifier aussi bien des situations sociales, des maladies ou une identité, ne manquera pas d'alimenter la polémique.

Mais c'est surtout sa récupération que craignent les organisateurs de cette rencontre de Jean Paul II à Tours. L'exercice est en effet périlleux. Comment mettre le doigt sur les plaies sans s'immiscer dans les affaires du pays ? Et sans mettre l'Eglise face à ses propres contradictions ? Outre l'affaire des « sans-papiers », la présence d'homosexuels de l'association chrétienne David et Jonathan fera resurgir la question de la reconnaissance de leurs droits dans la société et dans l'Eglise. Celle des malades du sida pourra relancer les interrogations sur l'attitude de l'Eglise par rapport à la prévention. De même, si des divorcés seront bien présents dans la basilique Saint-Martin, ce ne seront pas des divorcés-remariés, que la discipline catholique continue à interdire d'eucharistie.

Rien n'est plus étranger à l'idée du pape, assure-t-on à Tours et au Vatican, que de prêter le flanc à une quelconque manipulation. Le but n'est pas de mettre en valeur telle association, telle campagne ou de répercuter telle revendication, mais de permettre la rencontre, au-delà des étiquettes et des clivages traditionnels, avec des personnes reconnues seulement, pour une fois, pour ce qu'elles sont. Et afin d'éviter que, ce jour-là, la vedette ne leur soit volée, les organisateurs ont décidé de ne pas inviter Mgr Gaillot et l'abbé Pierre qui, s'ils le souhaitent, viendront, mais sans franchir le seuil de la basilique, à leur tour au rang des exclus !

Henri Tincq

La majorité des sans-papiers demeurent dans l'attente d'une réponse

Au moins soixante d'entre eux sont sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière. La plupart des personnes évacuées de l'église Saint-Bernard se sont regroupées à la Cartoucherie de Vincennes

Après trois jours de marathon judiciaire, la situation des trois cents Africains sans papiers évacués par la force, vendredi 23 août, de l'église Saint-Bernard, commence à s'éclaircir. Au total, sur plus de deux cents interpellés, seuls quatre sans-papiers ont été reconduits à la frontière par avion militaire. Une soixantaine d'entre eux se sont vu confirmer leurs arrêtés de reconduite à la frontière ; six demeurent en détention et sept en centre de rétention. Quarante-neuf personnes devraient été régularisées par le ministère de l'intérieur. Mais, pour la majorité des sans-papiers, la situation est la même que celle d'avant l'expulsion : ni régularisés ni reconduits à la frontière, ils demeurent dans l'attente d'une réponse du gouvernement. Bon nombre d'entre eux se sont installés à la Cartoucherie de Vincennes. Les grévistes de la faim, qui ont interrompu leur mouvement, reprennent progressivement des forces. Une manifestation est prévue mercredi 28 août.

QUATRE EXPULSÉS, sept maintenus en rétention administrative, six en détention, tous les autres en liberté : le bilan de la situation juridique et administrative des sans-papiers de Saint-Bernard commence à peine à s'éclaircir. Quarante-neuf des Africains devraient en outre être régularisés, selon le ministère de l'intérieur. Après l'évacuation policière du vendredi 23 août (*Le Monde* du 24 août), suivie de trois jours de marathon judiciaire mené par une cohorte d'avocats, la majorité des sans-papiers qui occupaient l'église Saint-Bernard se retrouvent dans la situation où ils étaient avant le mouvement : ni régularisés ni retenus par les autorités, ils sont à nouveau dans l'attente d'une réponse du gouvernement.

Au total, sur plus de deux cents interpellés, seuls quatre sans-papiers ont été reconduits à la frontière par avion militaire. Mais cette opération, réalisée à la hâte pour donner un *« signal fort »*, suscite bon nombre de critiques. Selon son avocat, l'un des quatre Maliens reconduits dans la nuit de vendredi à samedi, Diangui Niakaté, est le père d'un enfant né en France, donc régularisable au regard des principes dégagés par le gouvernement. Le ministère de l'intérieur conteste cette analyse et spécifie que l'intéressé, qui a purgé une peine de deux mois de prison, est sous le coup d'une interdiction judiciaire du territoire prononcée par le tribunal de Bobigny. Ses avocats indiquent qu'ils avaient déposé un recours en grâce à son sujet.

Lundi 26 août, les tribunaux administratifs de Paris et de Versailles ont annulé 18 des 99 arrêtés de reconduite à la frontière qui leur étaient soumis. En outre, la préfecture de police de Paris a abrogé plus d'une dizaine d'arrêtés afin de procéder à des régularisations. Pour l'heure, les personnes dont la mesure d'éloignement a été confirmée ne pourront pas toutes être reconduites à la frontière. En effet, seuls sept sans-papiers de Saint-Bernard sont encore au centre de rétention administrative de Vincennes. Les autres ont été remis en liberté, soit, ce week-end, par le juge délégué chargé de prolonger la rétention, soit, dans la nuit du lundi au mardi 27 août, par la cour d'appel de Paris, qui a prononcé six nouvelles remises en liberté. Elle doit encore statuer sur les 28 dossiers pour lesquels la préfecture a fait appel après leur remise en liberté, dimanche, par le juge délégué du « 35 bis ».

Parallèlement à ces prolongements judiriques, le ministère de l'intérieur examine les dossiers des sans-papiers en vue de les régulariser. Mardi 27 août, 49 régularisations étaient déjà effectives. D'autres pourraient encore intervenir, le ministère attendant que toutes les décisions des tribunaux soient tombées. Les autorités, qui avaient notifié des arrêtés de reconduite à la frontière à la quasi-totalité des adultes interpellés vendredi 23 août, ont été amenées à abroger certaines de ces mesures d'éloignement en vue de procéder à des régularisations.

RETOUR À LA CARTOUCHERIE

Lundi 26 août, la plupart des sans-papiers se sont retrouvés à la Cartoucherie de Vincennes, pour une deuxième nuit depuis l'évacuation de l'église Saint-Bernard. Les familles ont repris possession de ces lieux qu'elles connaissent déjà pour les avoir occupés du 27 mars au 10 avril, avant de s'installer rue Pajol. Une dizaine de comédiens de la troupe du Soleil sont revenus sur place pour prendre en mains l'intendance et installer des *« cuisines de plein air »* sur les pelouses de la Cartoucherie, afin que les familles puissent préparer leurs repas. Les ex-grévistes de la faim, regroupés dans une salle du théâtre de l'Epée de Bois, retrouvent quelques forces.

Les associations se sont efforcées de rassembler matelas et couvertures en nombre suffisant, les literies précédentes ayant été enlevées de l'église Saint-Bernard par les services de la voierie dès vendredi. Les sans-papiers n'ont pas encore récupéré leurs effets personnels, étiquetés à leurs noms dès leur arrivée au centre de rétention de Vincennes. Certains Africains se seraient vu répondre que les sacs étaient introuvables, d'autres que la clé du local où ils avaient été entreposés était perdue. Selon la préfecture de police de Paris, des contacts ont été établis pour qu'un délégué des familles récupère l'ensemble des bagages, placés chez un garde-meubles, après que des *« modalités juridiques et pratiques »* auront été définies.

Contrairement à ce qui s'était passé lors de la première installation à la Cartoucherie, aucune échéance d'occupation n'aurait été signifiée aux Africains sans-papiers. Pour autant, Ariane Mnouchkine affirmait dès dimanche qu'elle ne souhaitait pas qu'*« un nouveau Fort-Chabrol se reconstitue à la Cartoucherie »*. Les familles pourraient rester le temps de trouver un peu de repos, surtout les enfants, *« secoués »* par les derniers événements, mais aussi, peut-être, le temps que les porte-parole renouent des contacts avec le gouvernement. Pour le moment, leurs tentatives auraient échoué.

Aude Dassonville et Cécile Prieur

Une nouvelle manifestation est prévue mercredi

« NOUS SOMMES des étrangers, mais nous sommes aussi des travailleurs. » Pour la rencontre *« unitaire »* organisée, lundi 26 août, avec l'ensemble des organisations politiques, syndicales et associatives *« solidaires du mouvement »* de Saint-Bernard, afin de préparer la manifestation du mercredi 28 août qui partira de la place de la République à 18 heures, les délégués des sans-papiers avaient choisi la Bourse du travail. Un *« symbole »*, soulignaient-ils les uns après les autres, avant d'indiquer, pour la première fois, que les défilés de soutien aux sans-papiers s'inscrivaient dans les luttes politiques menées par la gauche syndicale, politique et associative à la rentrée.

« Il n'y a qu'une seule et même lutte. Le soubresaut de décembre contre le plan Juppé et celle des travailleurs entrent dans le cadre de la même résistance contre les patrons », a déclaré Madjyguène Cissé, l'une des porte-parole des sans-papiers qui, devant le parvis de Notre-Dame, le 12 août, avait déjà appelé à une mobilisation *« contre le G7 »* et pour le tiers-monde. Par ailleurs, un responsable de la coordination nationale des sans-papiers assurait : *« Le cri des sans-papiers, c'est le cri d'une France qui se bloque. C'est un mouvement d'ensemble qui fait écho aux mouvements de décembre. »*

Ce message permet de rassembler les familles des sans-papiers et les forces politiques et syndicales. Le PCF, les Verts, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), la CGT et les autres organisations syndicales et associatives se retrouvent, elles, autour de *« l'abrogation des lois Pasqua »* et la politique d'immigration menée en France depuis vingt ans. Le PS, qui n'était pas représenté, lundi, à la Bourse du travail, devait décider, mardi 27 août, s'il appelait à la manifestation du lendemain. Son numéro deux, Daniel Vaillant, a indiqué, mardi sur France Inter, que le PS allait proposer *« à la rentrée »* une *« autre législation, une substitution aux lois Pasqua »* sur l'immigration, avec des dispositions *« pas laxistes, mais plus humaines »*.

Ariane Chemin

CARNET

DISPARITIONS

Jean Aurel

Du film de montage au cinéma de fiction

LE CINÉASTE FRANÇAIS Jean Aurel est décédé, samedi 24 août, à Paris. Il était âgé de soixante-dix ans.

Après avoir suivi l'enseignement de l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC), Jean Aurel, né le 6 novembre 1925 à Rasvolitza (Roumanie), travaille comme monteur de bandes d'actualité, activité qui décidera de ses débuts de réalisateur. Il cosigne avec René Clair le scénario de *Porte des Lilas* (1957), d'après le roman de René Fallet, et, avec José Giovanni et Jacques Becker, celui du *Trou* (1959), d'après le roman de Giovanni, qui sera le dernier film de Becker. Il réalise plusieurs courts métrages (notamment sur Miro et sur Jules Verne) et, en 1963, un remarquable film de montage, *14-18*, qu'il a coécrit avec Cécil Saint-Laurent. Poursuivant sa collaboration avec l'écrivain, il réalise en 1964 un nouveau montage d'archives, *La Bataille de France*, avant de passer au cinéma de fiction.

Ses deux premiers films, également écrits en collaboration avec Cécil Saint-Laurent, sont adaptés de Stendhal : *De l'amour* (1964, avec Michel Piccoli) et *Lamiel* (1967, avec Anna Karina et Jean-Claude Brialy) sont des films sans doute intelligents et sophistiqués, mais aussi assez vains, même si le second peut faire illusion. *Manon 70* (1968), toujours écrit par Cécil Saint-Laurent, est une adaptation « moderne », et sans grand intérêt, de l'œuvre de l'abbé Prévost (avec Catherine Deneuve), avant que *Les Femmes* (1969), avec Brigitte Bardot et Maurice Ronet, ne marque la fin de la collaboration de l'écrivain et du cinéaste.

Jean Aurel change alors de scénariste, et de registre : *Etes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne* (1970), inspiré d'un roman d'Henriette Jelinek, est écrit par Jean Yanne, également la vedette du film et, de fait, son véritable auteur. *Comme un pot de fraise* (1973, avec Jean-Claude Brialy), écrit par Gérard Sire, constitue l'ultime tentative, peu concluante, de Jean Aurel dans le domaine de la comédie en même temps que son dernier film de fiction. Aurel reviendra au film de montage en 1984 avec *Staline*, libre adaptation du livre de Boris Souvarine associant bandes d'archives et extraits de films de fiction.

Pascal Mérigeau

■ **BERNARD SIMIOT**, historien et écrivain, est décédé dimanche 25 août à Paris. De son vrai nom Bernard Simionesco, il était âgé de quatre-vingt-onze ans. Il doit essentiellement sa célébrité à une trilogie historique, une « saga malouine » mettant en scène, à travers une famille, l'histoire de Saint-Malo, du règne de Louis XIV à la seconde guerre mondiale. Paru en 1983 chez Albin Michel, c'est le premier volet, *Ces messieurs de Saint-Malo*, qui connaît le plus franc succès (près de 200 000 exemplaires), précédant *Le Temps des Carbec* et *Rendez-vous à la Malouinière*. Bernard Simiot avait lui-même combattu durant la dernière guerre sous les ordres des futurs maréchaux Juin et de Lattre de Tassigny. A ce dernier il a consacré, en 1953, une biographie (*De Lattre*, Flammarion, réédition en 1994). Journaliste, il a fondé, en 1956, la revue *Hommes et mondes* – qui fusionnera ensuite avec *La Revue des Deux-Mondes* –, avant de diriger la Société pour l'étude et le développement de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, de 1963 à 1972.

■ **JEAN-BERNARD BLANDENIER**, directeur littéraire aux éditions Fayard, est décédé, le 21 août, à l'âge de cinquante-quatre ans. Né à Neuchâtel, en Suisse, le 5 décembre 1941, ce grand lecteur, passionné de littérature, était entré chez Fayard en 1970. Il devait y prendre la responsabilité de la très riche collection de littérature étrangère. Parallèlement, il menait un travail de traducteur pour des livres qu'il avait particulièrement aimés. Il a notamment traduit de l'anglais plusieurs romans de Vladimir Nabokov, dont *Ada ou l'ardeur* (en collaboration avec Gilles Chahine, Fayard), ainsi qu'un texte de Muriel Spark, *Ne pas déranger* (Fayard), et, de l'espagnol, *Lune*, de Mario Satz (Fayard).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie-Laure et Bozidar DJELIC

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Milena,

le 20 août 1996, à La Rochelle.

142, rue de Courcelles,
75017 Paris.

Nathalie et Pascal JEHAN
ont la joie d'annoncer la naissance de

Roxanne,

le 24 août 1996, à 19 heures.

Décès

– Le premier président,
Le procureur général,
L'association des magistrats et anciens magistrats,
L'ensemble des magistrats et des personnels

de la Cour des comptes

ont la tristesse de faire part du décès survenu le vendredi 23 août 1996 de

M. Désiré ARNAUD,
ancien premier président
de la Cour des comptes (1972-1978),
ancien préfet,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre
national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
commandeur des Arts et des Lettres,
commandeur du Mérite agricole,
grand officier et commandeur
de différents ordres étrangers.

Cour des comptes,
13, rue Cambon,
75100 Paris RP.

– Notre ami et ancien président

Azad CHETANIAN,

décédé le 21 août 1996, restera à tout jamais dans notre mémoire.

« Louysserou métch bargiss. »

Les Arméniens de Romans - Bourg-de-Péage.

– Jean-Pierre Le Pavec,
Frédérique Gerbelle
et leur fils Simon
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean LE PAVEC.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique de Saint-Denis, ce mardi 27 août 1996.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Gilles Demarest, Fabrice Demarest et l'équipe de CERM,
Hervé Rimbert, Jean Coiraton
et l'équipe de Générale d'Innovation,
Les sociétés et partenaires du groupe La Créatique,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 9 août 1996, de

Michel DEMAREST,
chercheur-méthodologue,
fondateur du groupe La Créatique,
de Générale d'Innovation
en 1973, et de CERM en 1990.

Ses obsèques ont été célébrées à Rouen, le 13 août.

12, rue Buffon,
76000 Rouen.
23, rue François-Garcin,
69003 Lyon.

– Roland et Madeleine Finifter,
Patricie et Ramon Chicharro,
Fabienne et Anatole Mariengof,
Gladys, Cyril, Raphaël, David et Yulia,
Ses frères Ted, Paul, Georges Goldsztein
et leurs épouses,
Les familles Hutman, Knoll et Finifter,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine FINIFTER,
née GOLDSZTEIN,
critique littéraire,

leur mère, grand-mère, sœur et belle-sœur, tuée lors d'un accident de la route, survenu le 22 août 1996.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 août.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, avenue Marx-Dormoy, à 16 heures précises.

12, rue Michel-Chasles,
75012 Paris.

– François Rogé, PDG de La Découverte & Syros,
Les directeurs généraux,
Les salariés,
Les auteurs,
Et tous les collaborateurs du secteur jeunesse Syros,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Germaine FINIFTER,
directrice de collections
aux Editions Syros.

C'est une personnalité du monde de l'édition jeunesse qui disparaît.

Elle fut l'une des premières à faire connaître et aimer les livres aux enfants et aux adultes, parents, enseignants, bibliothécaires. Son œuvre est grande, elle lui survivra.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 20 août 1996, à l'hôpital de Gap, à l'âge de quarante-six ans, de

Christiane Edith
MÖRCH-VON STECHOW.

Pour lutter contre le cancer, donnez !

Pierregrosse,
05350 Molines-en-Queyras.

– Annick Le Doussal,
sa compagne,
Christine Kardos-Löcke
et ses enfants,
Elsa Löcke,
Karin, Philippe Broggini et leurs enfants,
Sigrid, Xavier,
et leur maman, Jeannine Brouin,
Les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Henrik LÖCKE,

survenu à Paris, le 25 août 1996, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie d'incinération aura lieu dans l'intimité familiale.

11, villa Thoreton,
75015 Paris.

– Le 23 août 1996, à Gütersloh (Allemagne),

Jocelyne
PARAYRE-KIRCHNER,

s'est endormie au soleil, à l'âge de trente-quatre ans.

Nous te gardons dans nos cœurs et dans nos mémoires.

De la part des familles

Kirchner (Gütersloh),
Parayre (Lavérune),
Parayre-Chanez (Montpellier),
Parayre-Rowat (Boston),
Parayre-Philpot (Orlando).

– Paris. Toulouse. Karlsruhe. Skhirat.

Evelyne Nachmann,
Et Danielle Rapoport,
ses filles,
Mme et M. Dembo,
son frère,
Sa famille,
Ses amis,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

Hélène RAPOPORT,

survenu le 23 août 1996, à Strasbourg.

17, rue de Bièvre,
75005 Paris.

– Les familles Savel et Favier
ont la douleur de faire part du décès de

Roger SAVEL,

survenu le 23 août 1996, à l'âge de quatre-vingt-sept ans en son domicile, au 3, rue de la Pointe, 29200 Brest.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36
Téléphone :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42

– Le conseil d'administration,

Et les membres du groupe Compagnie pour la Communication,

font part de leur tristesse après la disparition brutale de leur collaborateur et ami,

Jean-Pierre VARINOT.

Ils adressent à ses proches l'expression de leurs sentiments affectueux.

– M. et Mme Jean Vidal,
M. et Mme Théophanis Mezinis,
M. et Mme Pierre Roux,
ses enfants,
Olivier et Hélène Boyer,
François et Sophie Jessel,
Jean-Sébastien et Marie Vidal,
Romain et Moeava Vidal,
Alexia, Ioanna, Dorian, Dimitri et Damien Mezinis,
Florence, Jean-Baptiste et Raphaël Roux,
ses petits-enfants,
Antoine, Thomas, Rébecca, Ariane, Matthieu, Alexandre et Nicolas,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Théodore VIDAL,
née Georgette PERRAULT,

survenu le 15 août 1996, à Toulouse.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

2, rue Huysmans,
75006 Paris.
9 *ter*, Villa Lambert,
78400 Chatou.
3, rue de la Luzerne,
31170 Tournefeuille.

Anniversaires de décès

– Le 28 août 1995,

le docteur Emile KAROUBI

quittait les siens.

Il est présent dans leur cœur.

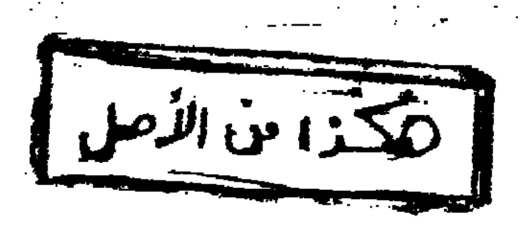
Partagez son souvenir.

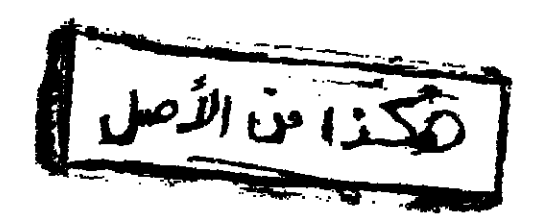
124 *bis*, avenue de Villiers,
75017 Paris.

Communications diverses

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
Président : Christian de Portzamparc
254, boulevard Raspail, 75014 Paris

L'ESA informe que le prochain examen d'admission pour la rentrée de septembre 1996 aura lieu le mercredi 4 septembre 1996. Pour tous renseignements, téléphoner au : (33.1) 40-47-40-00.





HORIZONS

REPORTAGE

Les rescapés du « downsizing »

HISTOIRES D'AMÉRIQUE

A travers drames, combats et réussites, les Etats-Unis d'un extrême à l'autre

Demain : La métamorphose de Michael Kinsley

C'est la banlieue dont rêve l'Amérique moyenne. Suffisamment éloignée des bretelles d'autoroute pour être au calme, assez proche pour accéder directement aux grands axes ; un entrelacs de rues spacieuses et verdoyantes dessert de grandes maisons, toutes un peu semblables, sans haies ni barrières, terrasse couverte à l'avant, typique de l'architecture du Sud, panneau de basket au-dessus du garage devant lequel sont garées deux voitures, un van et une japonaise. La bannière étoilée flotte au-dessus de la porte d'entrée ; les boîtes aux lettres, plantées en bordure de la rue, sont décorées à la main de chouettes ou de fleurs ; les enfants serpentent à vélo autour de panneaux *« Neighbourhood Watch »*, signe que le quartier veille à sa propre sécurité. Çà et là, on sort le barbecue en cette fin de journée chaude et ordinaire, que vient seul troubler le ronflement des tondeuses à gazon. Les Américains ont un mot pour une pelouse bien tenue : une pelouse « manucurée ». Herndon, c'est le paradis des manucures de pelouses.

Mais cette banlieue de la réussite cache un secret. Quartiers récents, peuplés de jeunes familles dans une région en plein essor économique, au cœur du pays le plus dynamique du monde occidental, ils abritent des gens qui ont déjà connu l'échec, le chômage. Chacun, dans cette communauté de diplômés, a, une fois au moins, perdu son emploi lors de restructurations d'entreprises ou connaît quelqu'un ayant été victime de *downsizing*, version américaine du « dégraissage ». C'est l'une des caractéristiques du cycle de croissance dans lequel sont entrés les Etats-Unis au début des années 90 : cette fois-ci, ce sont les classes moyennes, les cadres, les cols blancs qui font les frais de l'adaptation de leur économie au nouveau contexte mondial, eux qui pensaient que leur niveau d'instruction les préserverait du sort des cols bleus de l'industrie, massivement « dégraissés » dans les années 80. L'autre caractéristique c'est que, dans une économie en pleine mutation, si des millions d'emplois sont perdus, d'autres millions sont créés : le taux de chômage national dépasse à peine 5 %. Le tout, c'est de s'accrocher lorsque ça tangue et de savoir saisir sa chance.

A quarante-trois ans, dans sa jolie maison blanche aux volets noirs, Beth Wiley sait désormais ce que *downsizing* veut dire. Pur produit de la classe moyenne américaine, originaire du Dakota du Sud, mariée, deux enfants, fille d'un architecte et d'une institutrice, elle-même informaticienne, elle a déjà été licenciée deux fois pour cause de réduction d'effectifs. La première fois, c'était chez Olivetti. *« Un beau jour, exactement deux semaines avant Noël 1989, à 10 heures du matin, je reçois un coup de fil de la direction dans mon bureau :* « C'est votre dernier jour ». *L'après-midi, j'étais au chômage, avec deux semaines de salaire en poche. »* La firme italienne traversait une période difficile : le marché évoluait, sa ligne de produits ne suivait pas, les ventes aux Etats-Unis ralentissaient. *« Ils ont réagi en essayant de serrer la ceinture : pas de licenciements massifs, mais tous les deux ou trois mois, quelques personnes disparaissaient. C'était fait discrètement, sans annonce… Un jour simplement, on s'apercevait que quelqu'un n'était plus là. »*

POUR Beth Wiley, une brune résolument optimiste à la vivacité communicative, c'est le premier choc : *« A l'époque, j'imaginais qu'à partir du moment où on avait la bonne formation et que l'on faisait bien son travail, on ne pouvait pas avoir de problèmes. »* En fait, elle n'a guère le temps de se morfondre. Deux mois plus tard, elle retrouve du travail dans une entreprise de logiciels, Systems Center, toujours en Virginie. *« J'étais ravie. Mon salaire était légèrement inférieur, mais le job me plaisait plus : aider les consommateurs à résoudre leurs problèmes techniques. »* Puis, à son tour, Systems Center commence à connaître des difficultés dans un secteur de plus en plus compétitif. *« Il y a eu deux vagues de licenciements ; moi, j'ai été emportée par la troisième. »* La première fois, en janvier 1991, 10 % des emplois sont supprimés. *« La surprise a été totale : on est arrivés le lundi matin et on nous a dit que ces gens-là étaient partis. Ils avaient eu de bonnes indemnités, mais personne n'avait vu le coup venir. Il y a eu une grosse baisse de moral… Ceux qui restent se sentent toujours un peu coupables. »*

La deuxième vague arrive pendant l'été 1992. Beaucoup moins douloureuse : un système de départs volontaires est proposé aux salariés, et seuls quelques licenciements s'avèrent nécessaires. En avril 1993, Systems Center est absorbée par une autre société de logiciels, Sterling Software. *« On nous a réunis pour nous expliquer que c'était une question de survie. Le maître mot était la* « synergie ». *Nous, ce n'était pas tant la synergie qui nous intéressait que de savoir si on allait garder nos jobs : on nous a répondu qu'il faudrait trois mois, jusqu'au 1er juillet, avant qu'on puisse nous dire ce que ça allait donner. »* Ces trois mois-là vont constituer, pour le personnel, une lente progression dans l'angoisse, en l'absence totale d'information. *« Les deux dernières semaines, les gens avaient vraiment peur. Les rumeurs se faisaient de plus en plus effrayantes : ce sera massif, ce sera brutal, ce sera terrible. »*

Le syndicalisme, ça n'existe pas dans ces entreprises. Pour tenter de canaliser les rumeurs, la direction organise des réunions de *« contrôle des rumeurs »*, par département, autour de 70 personnes. A l'issue de l'une de ces réunions *« débiles »*, comme dit Beth Wiley, un directeur fixe deux tableaux blancs dans le couloir de son département, l'un pour les *« rumeurs fondées »*, l'autre pour les *« rumeurs sans fondement »*. Un stylo feutre y est accroché et, en passant devant, les gens écrivent ce qui leur passe par la tête. *« C'était très rigolo, excellent pour le stress. Quelquefois, c'était un peu inquiétant, comme cette rumeur :* « 900 – 600 – 300 ». *La direction trouvait très bien qu'on se défoule comme ça ; j'ai même surpris des directeurs, une fois, en train d'étudier le tableau des rumeurs sans fondement. Sur l'autre, c'étaient des choses sérieuses, à peu près confirmées : il y aurait un code vestimentaire dans la nouvelle société, notre vice-président n'en ferait pas partie. »* Ce vice-président, le chef du département de Beth Wiley, qu'elle appelle simplement par son prénom, Art, avait assez vite compris qu'il ne ferait pas partie de la nouvelle équipe, *« parce qu'aucun des décideurs ne lui adressait la parole et, comme il disait,* « c'est un signe assez sûr ». »

Le 1er juillet devait être le jour où l'on dirait aux salariés *« à quoi ressemblerait la nouvelle société »*. C'était le jour où Systems Center cessait d'exister, le jour où, au téléphone, les standardistes répondraient *« Sterling Software »*. Le jour où l'on saurait, enfin. *« La veille, notre vice-président nous a envoyé un message électronique pour nous dire de venir en habits de ville, sur le thème* « s'il vous plaît, montrez ce que mon département est capable de faire et votre aptitude au changement ». *Et comme on l'aimait beaucoup, on l'a fait. Le message précisait :* « Pour certains d'entre vous, la journée sera courte ». *Alors, on s'est dit, s'il faut vider son bureau, autant apporter des vêtements confortables. Le matin du 1er juillet, à 8 heures, il fallait nous voir : tous en robe ou costume-cravate, avec des shorts, une paire de baskets et un tee-shirt dans un sac en plastique ; des gens qu'on voyait depuis trois ans en jeans, ça faisait vraiment bizarre. Tout le monde était raide, coincé. On a pris un café en essayant de plaisanter. A 8 h 30, la réunion de la direction a commencé ; notre vice-président avait l'air terrorisé. Ils sont sortis un peu avant 9 heures. J'ai croisé le regard de mon directeur, Tim, il m'a évitée. »*

Les employés retournent chacun dans leur bureau, espérant s'y faire oublier. *« Deux minutes après, Tim est entré dans mon bureau et m'a dit :* « Art vous attend dans son bureau à 9 heures ». *Là, j'ai compris. »* Lui-même licencié, Art a l'ultime honneur d'annoncer à plus de 10 % de ses collaborateurs la suppression de leur emploi. A chacun, il remet une enveloppe avec ses indemnités – pour Beth Wiley, avec l'ancienneté et les vacances, dix semaines de salaire –, explique qu'il faut avoir quitté le bâtiment à 14 heures, que des cartons seront mis à leur disposition, qu'il faut passer par le département des ressources humaines, rendre sa clé de sécurité… *« C'était plus humain que mon premier licenciement ; les entreprises ont évolué, elles apprennent. »* Quand elle retourne dans son bureau, tout le monde est au courant. *« On a beaucoup pleuré… on était très copains, c'était un peu comme ma famille ! J'ai appelé mon mari, il m'a dit qu'il rentrerait à la maison pour passer l'après-midi avec moi, je me suis changée et j'ai vidé mon bureau. »* C'est, aujourd'hui, l'une des règles d'or de la méthode du « dégraissage » rapide et indolore, à la disposition de tous les directeurs des ressources humaines : s'assurer que le salarié ne trouve pas la maison vide en rentrant chez lui le jour de son licenciement. Pour éviter les bavures.

Beth Wiley va « craquer » quelques jours. *« Je n'ai pas dormi quatre nuits de suite. C'était une sorte de dépression clinique ; j'étais mal, j'avais peur et, en même temps, j'avais une énergie incroyable. »* Pour se défouler, elle écrit, écrit, écrit ; elle ne fait que ça pendant deux semaines. *« Mes enfants ont cru que j'étais devenue folle ; mon mari était un peu inquiet, mais plus compréhensif. »*

Puis l'optimisme reprend le dessus. D'autres compagnies de software sont en train de s'installer dans la région. Son revenu étant assuré jusqu'à octobre, elle décide de se reposer deux mois, juillet et août, repeint sa maison, profite de ses enfants. *« Très sympa. »* En septembre, elle commence à chercher. Puis octobre arrive, novembre, décembre… La famille économise sur les dépenses courantes, plus de vêtements, plus de restaurant. Malgré des moments de découragement, Beth Wiley, qui cherche son nouvel emploi seule, sans agence de placement, ne doute pas une minute qu'elle finira par trouver. *« Je décrochais des entretiens, en moyenne une ou deux fois par semaine, mais ça ne débouchait sur rien. »* Elle a décidé de chercher un poste de rédacteur technique, parce qu'elle a envie d'écrire. Un jour, c'est la révélation : *« A l'automne, j'ai appris l'existence d'America OnLine (AOL), je me suis dit, c'est là que je veux travailler ; j'étais très intéressée par les nouvelles technologies, les services en ligne, Internet, je pensais que c'était l'avenir et AOL était une entreprise jeune, qui avait un avenir, pas un passé. Ils embauchaient, ça se savait, et ils étaient inondés de CV ; j'ai répondu à plusieurs petites annonces, j'ai envoyé mon CV je ne sais combien de fois ; finalement, en décembre, j'ai été convoquée pour un entretien, mais ils ne m'ont pas prise. J'ai continué à les harceler, en janvier et février, et finalement en avril 1994, j'y ai été embauchée comme rédacteur technique. »*

APRÈS dix mois de chômage, Beth Wiley, comblée, travaille maintenant depuis plus de deux ans à AOL qui, entre-temps, est passée de 400 à 4 500 salariés. Pour l'un de ses voisins et amis, David Cordingley, quarante-neuf ans, ça été plus dur : son secteur, la banque, est soumis à une rude tourmente de fusions et restructurations. Pour lui, le chômage a duré trois ans et demi, pendant lesquels il a travaillé occasionnellement comme consultant et déboursé 10 000 dollars par an pour l'assurance-maladie de sa famille, qu'il avait perdue avec son emploi salarié.

Psychologiquement, il a tenu le coup avec l'aide d'une association, Forty Plus, fondée dans les années de la Dépression pour les cadres quadragénaires laissés sur le carreau, et qui voit de nouveau les adhérents affluer depuis 1991. Il y a un an, il s'est résigné à travailler dans le marketing, qu'il *« a détesté »*, et vient enfin de retrouver un emploi à la mesure de ses qualifications, vice-président d'une petite banque, bien qu'avec une rémunération inférieure.

Malgré leurs déboires, Beth Wiley et David Cordingley jugent le dégraissage *« sain pour l'économie et les entreprises »* et trouvent même des leçons positives à tirer de leur expérience. Jamais, même aux moments les plus bas, ils n'ont perdu confiance en eux. Pourtant, quelque chose a changé : Beth Wiley ne prendra plus jamais son travail *« comme quelque chose d'acquis »*, tandis que David Cordingley ne se sentira *« plus jamais sûr d'un poste, quel qu'il soit »*. *« Mon conseil*, poursuit-il, *c'est : quand vous en décrochez un, restez à l'affût, mettez constamment votre CV à jour, profitez de toutes les formations possibles, ne soyez loyal qu'envers vous-même. »*

Ils ont rejoint les bataillons de la fameuse *« anxiété économique »*, celle d'une Amérique opulente qui ne connaît plus la sécurité de l'emploi. Quelques semaines après son licenciement, Beth Wiley a découvert avec stupeur que son ancienne société embauchait de nouveau : *« C'est trop facile*, dit-elle. *On ne devrait pas pouvoir traiter les gens comme des mouchoirs jetables. »*

Sylvie Kauffmann



Georganne Deen, dessinatrice, est membre du groupe américain New Pop. Née en 1951 au Texas, elle vit à Los Angeles. Elle peint et expose ses œuvres en Italie et aux Etats-Unis depuis 1993 et collabore régulièrement au « New York Times Magazine », à « Rolling Stone », « The Face », « Snake ace »… et réalise des pochettes de disques.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Brumes coréennes

SYGMAN RHEE exilé, Yoon Po-sun renversé, Park Chung-hee assassiné, Chun Too-whan et Roh Tae-woo condamnés, l'un à la peine de mort, l'autre à vingt-deux ans de prison pour mutinerie, trahison et corruption... La jeune démocratie sud-coréenne a de quoi frissonner en observant la galerie de portraits des hommes qui ont présidé à son destin depuis que la péninsule s'est trouvée libérée du joug japonais en 1945.

Les sentences prononcées lundi 26 août contre les deux anciens généraux-présidents qui ont dirigé le pays de 1980 à 1992 se voudraient un nouveau pas vers un assainissement de la vie publique. Mais le verdict a été rendu à l'issue d'un procès dont les dessous politiques entament la portée. Les débats avaient, qui plus est, laissé dans l'ombre bien des aspects du putsch de 1979 et du massacre, consécutif, de la population de la ville de Kwangju en mai 1980.

Le jugement à l'encontre des deux anciens chefs d'Etat intervient, par ailleurs, alors que l'actuel président agit avec une extrême brutalité à l'encontre d'étudiants contestataires. Retrouvant le ton de ses prédécesseurs, Kim Young-sam *a accusé les* protestataires d'être manipulés par les communistes du Nord. Une minorité d'entre eux est, certes, influencée par Pyongyang. Mais, pour condamnables qu'aient été les violences des manifestants et irresponsables qu'aient pu paraître leurs demandes de réunification du pays, ils n'en posaient pas moins une question cruciale : celle de la politique de Séoul vis-à-vis du Nord. C'est un problème dont la solution intéresse non seulement la péninsule, mais la stabilité de l'ensemble de la région.

Jouant de la menace de poursuivre un programme nucléaire préoccupant, le dernier régime stalinien de la planète a réussi à négocier, en 1994, un accord avec les Etats-Unis, qui devrait lui permettre de survivre. La Corée du Nord n'en est pas moins un pays en quasi-banqueroute, victime de pénuries alimentaires qui, *ici et là*, sont proches de la famine. Tenu pour improbable par de nombreux observateurs, l'effondrement de Pyongyang n'est, en revanche, *exclu ni à Séoul ni à Tokyo*.

Or, depuis deux ans, le dialogue inter-coréen est au point mort, et Séoul mène vis-à-vis du Nord une politique erratique. A un an de l'expiration de son mandat, Kim Young-sam, soucieux de rallier les forces conservatrices, semble plus préoccupé par le jeu électoraliste que par la définition d'une politique cohérente vis-à-vis de Pyongyang.

La Corée du Sud a démocratisé ses institution mais ses mœurs publiques en restent au temps de la confrontation. L'extrémisme des étudiants en est une expression, et le recours, pour briser leur contestation, à la loi sur la sécurité nationale, instrument de répression des régimes militaires, en est une autre. Les étudiants peuvent, *cette fois, être privés du soutien* de l'opinion, qui condamne leur violence. Mais ils n'en ont pas moins posé une vraie question : celle de l'aptitude du Sud à définir face au Nord une politique de stabilisation régionale.

A venir

par Max Gallo

Qui oserait écrire aujourd'hui, comme le fit Jaurès dans *L'Humanité* du 21 janvier 1914 : « *La route est bordée de tombeaux, mais elle mène à la justice* » ? Les morts se sont amoncelés dans cette immense fosse commune qu'est le XX[e] siècle, mais au bout de la route on ne découvre que les charniers de l'ex-Yougoslavie, les enfants massacrés du Rwanda, du Burundi et ceux de Grozny. Et ce n'est pas la justice qui l'emporte au terme de ce siècle funèbre, mais la manipulation, l'hypocrisie, le cynisme, le silence, le traitement inégal des victimes selon qu'elles appartiennent à tel ou tel peuple et qu'il est utile ou non de les montrer.



LE PROGRÈS, UNE IDÉE MORTE ?

Il faudrait donc, semble-t-il, être aveugle, alors que le massacre ne cesse pas, pour oser continuer à parler de progrès. Et si aux tueries on ajoute les souffrances de tous ceux qui subissent le chômage, la misère, la pauvreté – et leurs humiliations –, de ceux qui, dès l'enfance, sont vendus, maltraités, violés, exploités, traqués et abattus dans les rues des grandes métropoles comme des rats, de ceux dont les vies sont saccagées parce que soumises à l'ordre totalitaire des choses et de sa finalité, le profit, alors le passé peut même, à certains, paraître idyllique. Progrès ? Il paraît se limiter aux moyens de la barbarie, de l'oppression et à la capacité de manipuler les esprits.

Comment, dès lors, croire au progrès ? *Mais le débat est-il nouveau* ? Cette fin du XX[e] siècle – avec l'effondrement du rêve-cauchemar communiste russe – le porte à son paroxysme, mais il est une interrogation permanente des hommes.

Le siècle a d'abord, de manière éclatante, démontré à tous ceux qui croyaient au développement linéaire, déterminé mécaniquement, que l'histoire est surprise. Elle prend à revers toutes les prédictions. Mais le siècle a aussi confirmé qu'il n'y a pas de progrès cumulatif dans l'humanisation des rapports entre les hommes. Au contraire. Chaque séquence historique est la somme de toutes les *barbaries passées décuplées* par les moyens techniques du moment considéré. Un camp d'extermination associe tous les types d'exactions traditionnels en y ajoutant la rationalité de l'industrialisation. Le SS égorge et viole comme un barbare primitif, mais il dispose aussi de la chambre à gaz et du crématoire.

Cependant, il est une autre réalité historique, présente à toutes les époques, et donc du XX[e] siècle. En même temps que la somme des barbaries « saigne » les hommes, on voit se dresser – en plus ou moins grand nombre, et avec des discours historiquement datés – des « justes », des « résistants », des « rebelles », des « héros » et des « saints ». Ils s'opposent à un ordre triomphant. Ils sont l'autre face de l'Histoire. Le Bien opposé au Mal ? Ils sont là en tout cas, *ineffaçables, graine d'humanité* dans la machinerie barbare. Et c'est toujours au nom d'une idée de l'humain – rattachée à une vision de l'homme, religieuse ou laïque – qu'ils agissent, librement, et qu'ils sacrifient leur vie.

Que les mobiles et les actions de ces « *martyrs* » aient été détour*nés, pervertis, récupérés*, exploités, n'enlève rien à la signification de leur engagement individuel ou collectif. Ils ont porté témoignage. Ils ont tenté d'enrayer la machine. Si bien que, puisque cette machine continue de broyer les hommes, la question qui nous est posée est moins celle de savoir si le progrès existe que celle de notre capacité à *refuser un monde insoutenable*. Des millions de vies sont jetées dans la chaudière d'un ordre mondial chaotique : *gaspillage* effrené à un pôle, dénuement à l'autre, jachères imposées ici, famines là, cependant que s'amplifie la xénophobie, le racisme, l'intégrisme. Comment l'admettre ? A chaque instant nous devrions vivre douloureusement la question : résistance ou collaboration. De Gaulle ou Bousquet. La question du progrès vient après.

Mais le refus de ce monde, l'organisation collective de ce refus sont-ils possibles sans « croyance » au progrès, sans utopie, sans illusion, alors même que *le XX[e] siècle scelle l'échec de cette* croyance, et que le monde semble opaque, l'histoire échappant à toute prise ? Question cruciale si l'on juge nécessaire le refus de l'inhumanité, c'est-à-dire de ce qui est. Mais cela suppose alors que l'on décrète deux postulats que rien ne fonde, sinon notre refus de la barbarie et l'histoire de la rébellion de certains hommes contre elle. D'abord il faut penser que le réel est intelligible, puis qu'une intervention concertée pour le modifier est possible. On peut rejeter ces postulats. Mais cela revient à admettre que la barbarie est l'horizon indépassable de l'histoire humaine.

Car, d'une certaine manière, le rapport à la barbarie et au progrès est équivalent à celui que nous entretenons avec la vie et la mort. La *mort existe. Elle est en nous. Et*, malgré cette certitude, nous vivons, nous aimons, nous enfantons. Nous faisons le pari de la vie. Nous agissons comme si l'éternité nous était offerte sous l'ombre dense de la mort.

Mais, pour choisir ce « refus » de la mort qui est le postulat de l'humain face à la barbarie, encore faut-il que la vision que nous construisons de l'homme ne soit pas celle de barbare qui crie « *Viva la muerte !* » Il faut que nous affirmions notre *désir de plus de vie*, contre ce monde producteur de mort. Question d'énergie, de volonté, de choix. C'est cela qui est à reconstruire. Non la religion sé*cularisée* du progrès, mais l'exaltation de la résistance humaine à la mort, de la longue chaîne des efforts prométhéens.

C'est un des enjeux de ce moment historique. Soumission ou résistance. Normalisation ou créativité ?

Dans le grand capharnaüm des illusions jaurésiennes, je continue d'aimer cette phrase qui ne me semble ni optimiste ni utopiste, mais exacte et nécessaire : « *Ce qui reste vrai à travers toutes nos misères*, dit Jaurès en 1903 devant les lycéens d'Albi, *à travers toutes les injustices commises ou subies, c'est qu'il faut faire un large crédit à la nature humaine, c'est qu'on se condamne soi-même à ne pas comprendre l'humanité si l'on n'a pas le sens de sa grandeur et le pressentiment de ses destinées incomparables.* »

Qui tient aujourd'hui ce « discours à la jeunesse » ?

Max Gallo *est romancier et historien.*

PROCHAINS ARTICLES :
« La modernité est terminée », *par Bruno Latour et* « Etonnons-nous des soirs et vivons les matins », par Alain Bergounioux

Une voie nouvelle

Suite de la première page

La politique économique doit se fonder sur la réduction des déficits. La France est le pays du G 7 qui, avec l'Italie, cumule les dépenses publiques les plus élevées, les déficits publics les plus élevés, le chômage le plus élevé. 55 % de dépenses publiques dans le PIB et 4 % de déficit public sont la cause essentielle de l'insuffisance de la croissance et de l'importance du chômage. *Le blocage des dépenses* publiques en francs courants en 1997 et la volonté du gouvernement de réduire le déficit à 3 % du PIB ne peuvent donc être qu'approuvés.

Il y faudra sans doute une action plus vigoureuse afin de réduire davantage encore les dépenses d'intervention. Le retour à l'équilibre financier de la Sécurité sociale est rien moins qu'assuré, en raison non seulement de recettes insuffisantes mais également d'une augmentation trop rapide des dépenses d'assurance-maladie. Si cette tendance persiste, on n'évitera ni une régulation automatique de la rémunération des médecins ni une réduction du taux des remboursements en fonction de la situation financière du régime. Il ne faut pas le cacher aux Français.

Si la maîtrise budgétaire est une condition nécessaire du retour à la croissance, elle n'est pas suffisante, il faut aussi autre chose.

Devons-nous changer de politique monétaire ? Ce débat exprime des convictions, mais recouvre aussi des arrière-pensées politiques. Le problème est double : d'une part, le couple franc-mark a, par rapport aux autres grandes monnaies du monde, un niveau de parité élevé ; d'autre part, l'alimentation de l'économie par le crédit et par la *monnaie est insuffisante*, largement inférieure même aux prévisions de la Banque de France. Quant au statut de celle-ci, son indépendance ne pourrait être remise en cause sans que la signification en soit immédiatement tirée par tous les pays : la France renoncerait à l'Union monétaire et serait décidée à dévaluer profondément sa monnaie. Qui veut courir ce risque ?

La vérité, c'est que nous poursuivons deux objectifs, parfaitement légitimes l'un et l'autre mais difficiles à concilier : la baisse des taux, déjà peu élevés, afin d'activer l'économie ; l'Union monétaire, ce qui suppose le maintien de la parité franc-mark. Cette difficulté n'est pas seulement la nôtre, c'est aussi celle de l'Allemagne. Aussi devons-nous en débattre avec elle. La croissance ne conditionne pas seulement *l'augmentation de l'emploi*, pas seulement la réduction des déficits, mais également la réalisation du grand projet de la politique étrangère de la France, l'Union économique et monétaire, *en* étroite association avec l'Allemagne. Même s'il convient de se féliciter de la baisse de taux récente et conjointe, le temps est venu d'une explication franche avec l'Allemagne sur le meilleur moyen de parvenir à une croissance plus forte.

Comment peut-on relancer la croissance ? Il est d'usage de relever le lien étroit qu'il y a entre elle et une confiance mieux affirmée dans l'avenir. Une croissance plus active suppose à la fois un effort sur la consommation et des réformes structurelles profondes.

L'augmentation de la consommation implique des baisses d'impôts substantielles, des augmentations de salaires et de revenus chaque fois que cela est possible et le développement de l'emploi, grâce à la croissance et à l'extension du temps partiel.

Les baisses d'impôts dans les années qui viennent doivent être clairement programmées et être ambitieuses. En effet, la baisse des impôts permettra une accélération de la croissance et donc une aug*mentation des recettes de l'Etat*. La réalisation des réformes structurelles et sociales dont la France a besoin en sera facilitée. Il faudrait atteindre en quelques années – et afin d'effacer, dans une première étape, l'effet des augmentations d'impôts décidées en 1995 – un montant de 120 milliards au moins de baisse d'impôts, selon un calendrier compatible avec la réduction des dépenses.

Lesquels ?

– L'impôt sur le revenu, car son *montant est dissuasif*, particulièrement pour les classes moyennes.

– La taxe d'habitation, un impôt supporté par tous les Français et sur lequel il faudrait opérer dès 1997 un abattement de 10 %.

– La TVA, massivement augmentée en 1995, en commençant par la TVA touchant les véhicules automobiles et l'immobilier neuf, afin de relancer un marché particulièrement affaibli.

En raison de la situation financière de l'Etat et des entreprises publiques, une augmentation importante du pouvoir d'achat n'est guère possible dans le secteur public, même si l'on peut espérer qu'un accord salarial 1997-1998 soit négocié. Pour les entreprises privées, il est possible d'être plus ambitieux dans un certain nombre d'entre elles, par exemple en les incitant à signer des contrats salariaux pluriannuels ou à développer davantage l'intéressement.

Le travail à temps partiel ou la réduction de la durée du travail bénéficient déjà d'incitations sociales importantes. Aujourd'hui, le temps partiel représente 16 % de l'emploi salarié ; l'objectif doit être d'atteindre 25 % en l'an 2000. Les mesures en place devraient permettre de le réaliser. Si un retard était constaté, il faudrait les amplifier.

Enfin, la relance de l'activité suppose celle de l'investissement public et privé. La maîtrise de la dépense publique ne peut se faire systématiquement, au détriment de l'avenir. Il est indispensable de financer une bonne part des investissements à long terme actuellement inscrits dans le budget de l'Etat par un grand emprunt émis par la Caisse des dépôts et consi*gnations. Cet emprunt augmente*rait-il notre endettement ? Sans doute, mais le déficit alimente également l'endettement, une année plus tard que l'emprunt. S'agirait-il, selon Bruxelles, d'une manière détournée de masquer les déficits publics ? L'Allemagne a déjà eu recours à cette technique pour financer la réunification, sans que Bruxelles y fasse obstacle. L'objectif prioritaire est de développer l'investissement public et l'activité afin d'augmenter les recettes fiscales, et *donc de diminuer les déficits, ce qui* est la meilleure façon de permettre la monnaie européenne. Bruxelles devrait s'en réjouir ! Quant à l'investissement privé, il faut soutenir la recherche et l'innovation dans les entreprises, et notamment dans les PME. Les pays qui connaissent *la croissance industrielle la plus rapide* depuis 1980, tels le Japon et les Etats-Unis, sont ceux dans lesquels le financement de la recherche par les entreprises est le plus important. Pour cela, il faudrait notamment améliorer le crédit d'impôt-recherche.

Il ne suffira pas d'activer la consommation et l'investissement dans l'immédiat ; il faut également mettre en œuvre des réformes structurelles qui garantissent sur le long terme une croissance plus na*turelle et plus active*.

Cela dépend tout d'abord de la réduction des charges pesant sur les salaires. Beaucoup a déjà été fait depuis 1993, et l'on a vu les heureuses conséquences sur l'emploi en 1994-1995. Il faut aller plus loin et réduire progressivement les cotisations sociales des salariés, en les remplaçant par la CSG, ce qui aurait également l'avantage de permettre l'augmentation des salaires directs. La réforme du financement de la protection sociale ne pourra *être retardée plus longtemps*.

Si la maîtrise budgétaire est une condition nécessaire du retour de la croissance, elle n'est pas suffisante

L'emploi des jeunes doit être soutenu davantage. Avec la suppression de « *l'aide au premier emploi des jeunes* », il n'existe pratiquement plus que l'apprentissage. Un nouveau *dispositif doit* être mis en place, en concertation avec les partenaires sociaux. Ne nous payons pas de mots : il devra prévoir une formation complémentaire dans l'entreprise, avec ses répercussions sur le niveau des salaires. Mais, à un jeune au chômage, ne faut-il pas préférer un jeune en formation, bénéficiant d'un salaire qui, durant une période de transition, n'atteint pas tout de suite celui d'un travailleur qualifié ? La formation tout au long de la vie et l'adaptation des adultes aux mutations technologiques toujours plus rapides doivent être facilitées par l'instauration d'un véritable droit à une deuxième chance.

Il faut poursuivre et *accélérer* un effort d'assouplissement de notre système économique et social : continuer les privatisations ; harmoniser l'action des monopoles *publics* conformément à la réglementation européenne ; assouplir le marché du travail au lieu de le scléroser davantage ; développer toutes les formes de travail à temps réduit, à temps partiel, à temps différé, comme c'était l'objectif de la loi quinquennale ; pousser à son terme la libération des prix et des échanges au lieu de la remettre en cause dans tel ou tel secteur.

Faut-il, comme c'est le cas en Allemagne, aux Etats-Unis, remettre en cause certaines prestations et *garanties sociales*, dans leur montant, leur durée, leur principe même ? C'est à coup sûr plus difficile en France qu'ailleurs, car nous avons la religion des droits acquis, même quand ceux-ci jouent contre la croissance et l'emploi. Peut-on bénéficier du RMI sans limitation *de durée, et sans aucune vraie* contrepartie de travail ? Comment réduire le coût du travail non qualifié en favorisant davantage les abattements de charges ? Quelle part doit être laissée, dans la fixation du SMIC, aux accords contractuels, professionnels ou régionaux et aux décisions nationales générales ? On n'évitera pas longtemps de discuter de ces questions, en étroite concertation avec les organisations syndicales. La méthode de la réforme, fondée sur le dialogue *et la concertation, est essen*tielle à son succès.

Enfin, ces réformes structurelles ne pourront pas négliger notre système d'éducation. Il ne mérite sans doute pas tous les reproches qui lui sont faits, mais il est vrai qu'il consacre une place insuffisante à la formation technique, à la formation professionnelle, à la relation avec les entreprises. La seule manière de garantir un meilleur emploi des jeunes, c'est de raccourcir la durée des études, beaucoup trop *longues et inutiles bien souvent, et* génératrices de frustration et de déception ; d'organiser une orientation qui leur permette d'entrer dans la vie active à la fin de leurs études scolaires et universitaires, sans subir ces longues années d'errance et parfois de désespoir qui sapent leur moral. On n'y arrivera qu'en assouplissant notre système, en le décentralisant, en le diversifiant. Là aussi, il s'agit de sortir des sentiers battus et du conformisme.

Réduire les dépenses et les déficits, *alléger* la fiscalité, aider l'investissement et la recherche, soutenir l'emploi des jeunes, modifier le financement de la protection sociale, déréglementer davantage le marché du travail, rénover notre système d'éducation, autant de réformes indispensables, et qui nécessitent un grand courage politique. *Il est d'autant plus nécessaire* que nous allons entrer dans une année électorale où tout sera plus difficile. Comment faire accepter aux Français que le maintien inconditionnel des droits acquis joue contre l'emploi ? Leur faire admettre que la réduction d'un certain nombre d'allocations et de subventions publiques est le seul moyen de lutter contre le chômage ? Comment préserver la valeur du franc par rapport au mark tout en obtenant une réappréciation *du dollar ? Comment faire* comprendre aux responsables politiques que, au lieu de saisir tous les motifs de critiquer l'objectif de la monnaie européenne, nous devons *y adhérer* parce que c'est notre intérêt national, la garantie de notre place dans le monde, car nous serions les gestionnaires de l'une des trois grandes monnaies du monde ?

Le moment est venu de poser clairement ces questions, auxquelles chacun doit répondre. Ensuite, il faudra organiser la cohérence des réponses les unes par rapport aux autres. Il est temps que chacun mette au net ses propos et ses intentions.

Edouard Balladur

★ Le débat économique continue demain dans *Le Monde* avec un article de Jean-Paul Fitoussi, directeur de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

هكذا من الأصل

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 28 AOÛT 1996

TECHNOLOGIES WorldCom, la quatrième compagnie américaine de téléphone longue distance, va fusionner avec l'opérateur de télécommunications professionnelles MFS Communications dans une transaction par échange d'actions évaluée à 14,4 milliards de dollars. La fusion, approuvée par les conseils d'administration des deux sociétés, créera une société réalisant 5,4 milliards de dollars de chiffre d'affaires. ● LA NOUVELLE ENTITÉ baptisée MFS WorldCom fournira, principalement aux entreprises, une gamme complète de communications locales, longue distance et internationales ainsi que l'accès à Internet. Cette innovation est rendue possible par la loi de déréglementation des télécommunications américaines adoptée en février par le Congrès. ● UNE MENACE nouvelle s'est créée pour les compagnies de téléphone issues des monopoles comme France Télécom

Une fusion aux Etats-Unis durcit la concurrence dans les télécommunications

Le rachat de MFS par WorldCom, deux opérateurs américains, crée une entreprise capable d'offrir une gamme complète de services à l'échelle de la planète et déstabilise les compagnies traditionnelles, issues des monopoles

COUP DE THÉÂTRE dans les télécommunications : WorldCom a annoncé, lundi 26 août, le rachat de MFS Communications pour 14,4 milliards de dollars (70 milliards de francs). Les deux compagnies, à peine connues des spécialistes du secteur, étaient jusqu'ici plutôt considérées comme des cibles potentielles pour les géants des télécommunications. En s'associant – WorldCom échange ses actions contre celles de MFS –, elles inventent une nouvelle concurrence qui, prenant un temps d'avance, constitue une menace très sérieuse pour les compagnies traditionnelles, issues des vieux monopoles, comme ATT ou France Télécom.

WorldCom est le quatrième opérateur de téléphone longue distance aux Etats-Unis derrière ATT, MCI et Sprint avec un chiffre d'affaires de 3,6 milliards de dollars en 1995 et 7 500 personnes. La société s'est développée en Europe en anticipant sur l'ouverture du marché en 1998. Elle s'est illustrée, notamment, lorsque le Bundestag a lâché Deutsche Telekom pour choisir ses services. MFS *Communications* est une nouvelle venue sur le secteur avec un chiffre d'affaires encore limité à 583 millions de dollars et employant 3 600 personnes. Elle s'est fait une spécialité d'investir à marche forcée, 600 millions de dollars par an (et bientôt 1,1 milliard par an), dans la construction de réseaux locaux en fibre optique, la technologie la plus moderne. MFS aura dans cinq ans des câbles optiques dans quarante-cinq grandes villes dont, en Europe, Londres, Paris et Francfort. La firme vient de racheter pour 2 milliards de dollars UUnet technologies, une société qui offre un accès à Internet.

Le rachat de MFS par WorldCom va créer un nouveau géant puisque la nouvelle compagnie rejoint MCI par la taille. Sa capitalisation en Bourse atteint 23 milliards de dollars soit 115 milliards de francs. L'effet d'échelle permettra des gains de productivité qui dégageront des liquidités nouvelles que WorldCom pourra consacrer aux investissements. Mais surtout, ce rachat créée la première compagnie mondiale qui combine, aux Etats-Unis, les liaisons locales et grande distance et qui offre, mondialement, des services avancés sur fibre optique.

L'opération a été rendue possible par le récent changement de la réglementation des télécommunications aux Etats-Unis. En 1984, les autorités avaient démantelé le monopole que détenait ATT sur le téléphone américain depuis les années 20 en sept compagnies régionales (les Baby Bells), ATT conservant la fabrication des équipements et les liaisons interrégionales (longue distance). La concurrence n'était autorisée que sur ce dernier marché et naissaient des firmes comme MCI, Sprint et WorldCom. Voulant introduire plus encore de concurrence, les autorités ont cette année supprimé toute frontière dans la communication en général. Une firme peut tout offrir, des liaisons locales, grande distance ou internationale. Elle peut intervenir sur les différents domaines du multimédia qui vont du téléphone à la télévision par câble en passant par la fourniture de données sur Internet.

Cette liberté nouvelle a déjà provoqué des méga-fusions dans le téléphone américain. En avril, SBC Communications, la Baby Bells de San Antonio (Texas), a annoncé le rachat de Pacific Telesis, sa sœur de San Francisco (Californie). Quelques semaines plus tard Bell Atlantic et Nynex s'épousaient. ATT, de son côté, se séparait de la fabrication des centraux (l'ex-Western Electric) pour se consacrer aux services et consolider ses liens internationaux avec ses partenaires réunis dans Unisource. Parallèlement s'ébauchent d'autres alliances transatlantiques : MCI avec BT (ex-British Telecom), France Télécom et Deutsche Telekom avec Sprint.

Mais ces coopérations entre firmes qui restent distinctes sont difficiles à concrétiser et à faire rapidement évoluer. C'est là l'avance que donne à WorldCom le rachat de MFS : une firme mondiale est née avec déjà 500 000 clients, une croissance annuelle de 30 % et une technologie de pointe.

E. L. B.

COMMENTAIRE

MORTELLE MENACE

On a toujours tort de se croire à l'abri. Surtout dans un domaine comme les télécommunications que la révolution microélectronique ne finit pas de bouleverser depuis vingt ans.

Les anciens monopoles du téléphone ont longtemps voulu résister pour préserver le maximum de leur rente et des avantages de leurs agents. Ils ont obtenu, en Europe, que la concurrence soit limitée et qu'elle n'intervienne vraiment qu'en 1998. Le combat est défensif.

Le rachat par WorldCom de MFS balaye cette stratégie. Une firme est née qui va offrir d'excellents services aux entreprises, la crème de la clientèle. Elle compte [illegible] cent mille clients de New York à Paris et [illegible] Francfort et son trafic croît de 30 % par an. WorldCom pourrait être le DHL des télécoms faisant apparaître ses rivaux comme des dinosaures empêtrés dans des problèmes d'emplois et de statut, avec des alliances internationales lourdes à manœuvrer.

A coup sûr, l'initiative sera suivie d'autres. La compétition a changé de dimension. En France, la politique du gouvernement – qui affirme vouloir préserver *« l'exception française »* des services publics – et celle des syndicats d'opposition systématique à la déréglementation comme SUD risquent d'être mises hors jeu. Il n'est plus temps des faux-semblants. Le message de cette opération est en effet on ne peut plus clair : France Télécom est mortelle et l'issue peut être rapide.

Eric Le Boucher

Netscape, leader des logiciels de navigation, créé une filiale pour généraliser l'usage d'Internet

NETSCAPE COMMUNICATION, leader des logiciels de navigation pour Internet, a annoncé, lundi 26 août, la création, en collaboration avec sept autres investisseurs dont l'identité reste pour l'instant secrète, de Navio communication, une filiale dont la mission première sera de vulgariser son célèbre logiciel de navigation, Netscape Navigator qui équipe plus de 40 millions de micro-ordinateurs *(Le Monde du 17 août.)*

Cette opération illustre un nouveau tournant dans l'âpre guerre que se livrent Netscape et Microsoft pour le contrôle d'internet. Il ne s'agit plus seulement de dominer le marché, certes énorme, des logiciels de navigation sur Internet pour les micro-ordinateurs, mais d'imposer à terme sa technologie sur le marché de la communication de masse. Netscape est en effet convaincu que l'usage du réseau d'Internet va se généraliser à un ensemble de matériel électronique et de communication, des téléviseurs aux décodeurs et consoles de jeux, en passant par les téléphones et autres appareils électriques et électroniques.

Jim Clark, le PDG de Netscape, espère, en adaptant une version allégée de Navigator sur des puces capables d'équiper aussi bien des tableaux de bords de voitures que des téléviseurs, accéder à l'électronique grand public représentant *« un marché potentiel de plus de 500 millions de consommateurs au cours des cinq prochaines années »*. *« Je crois fermement que, dans cinq à dix ans, la quasi-totalité des communications, y compris les conversations téléphoniques, passeront par Internet »*, a expliqué M. Clark, au cours d'une conférence de presse à San Francisco.

Jim Clark s'est assuré pour ce projet du soutien du numéro un mondial de l'informatique, IBM, du premier éditeur de logiciels pour bases de données, Oracle, et de quatre géants japonais de l'électronique grand public, Sony, Nintendo, Sega et Nec, marquant ainsi sa détermination à mener à bien ses ambitions. Ces industriels sont aussi convaincus de l'entrée prochaine d'Internet dans leur univers et leurs produits.

La nouvelle société, qui comptera 50 salariés au départ, sera dirigée par le docteur Wei Yen, un ancien de Silicon Graphics. Jim Clark, le fondateur de Silicon Graphics et de Netscape, assurera la présidence du conseil d'administration de Navio.

La Grande-Bretagne résiste aux Etats-Unis dans le ciel européen

Les propositions britanniques sur la libéralisation des transports aériens sont jugées « inacceptables » par Washington

LES AMÉRICAINS n'ont pas l'habitude qu'un pays européen leur résiste. L'intransigeance britannique dans les négociations sur la libéralisation du ciel aérien des deux pays a fini par les excéder. *« Les propositions britanniques sont tellement inacceptables que les deux parties ne se rencontreront pas, comme prévu, à Washington mercredi 28 et jeudi 29 août »*, a annoncé, lundi 26 août, un porte-parole du ministère américain des transports. Le ministère des transports britannique confirmait au *Monde*, mardi 27 août, la suspension des pourparlers.

« La Grande-Bretagne est à l'avant-garde de la résistance contre la volonté hégémonique américaine dans le ciel aérien européen », explique un haut fonctionnaire français. Cette remarque politiquement incorrecte (la France s'est associée aux quatorze pays membres qui ont confié un mandat de négociation à la Commission européenne pour parvenir à un accord aérien entre l'Europe et les Etats-Unis) résume assez bien le sentiment des observateurs à l'annonce de ce rendez-vous manqué.

Au nom du libre-échange et en vue de la conquête du ciel européen, les autorités américaines réclament le droit pour leurs compagnies aériennes de se poser sans restriction en Europe (accord *« ciel ouvert »*) et de redécoller vers un pays tiers, toujours en Europe (*« cinquième liberté »*). Pour faire céder les Européens, ils disposent d'un argument de poids : l'obtention d'une dérogation à la législation américaine antitrust, nécessaire à la signature d'une alliance entre une compagnie aérienne européenne et une américaine, n'est accordée qu'en échange de la signature d'un accord *« ciel ouvert »* avec le pays concerné. Après les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, l'Autriche, la Finlande, le Danemark et la Suède, c'était au tour de l'Allemagne de capituler, en février dernier, en échange de la bénédiction de l'alliance entre Lufthansa et United Airlines. La Grande-Bretagne doit obtenir l'agrément américain pour l'alliance de British Airways et American Airlines, les deux géants du trafic transatlantique, annoncée en mai (*Le Monde* du 22 mai). Mais les Britanniques ont, eux, les moyens de poser leurs conditions. Le trafic aérien entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis représente plus du tiers du marché transatlantique : 12 millions de passagers annuels, contre 3,9 millions entre la France et les Etats-Unis et 5,6 millions pour l'Allemagne. *« Lorsque la Grande-Bretagne tombera, les Américains auront gagné la bataille européenne »*, commente un haut fonctionnaire français. L'Angleterre fera payer cher l'ouverture de l'aéroport d'Heathrow, que verrouille la compagnie aérienne nationale et sur lequel n'ont le droit d'atterrir que deux compagnies américaines, American Airlines et United Airlines.



Le Royaume-Uni exige, en outre, qu'en échange de la *« cinquième liberté »*, qui permettrait aux compagnies américaines d'investir l'Europe à partir d'Heathrow, les Américains leur accordent le droit d'exploiter les lignes intérieures américaines en prolongement d'un vol transatlantique. Les Anglais demandent enfin la modification de la législation américaine sur les participations étrangères dans les compagnies aériennes américaines. Là encore, le jeu est pour l'instant inégal : le seuil maximal est fixé à 25 %, alors que les Américains peuvent détenir 49 % d'une compagnie européenne. British Airways, qui détient 24,9 % de USAir, est bien placée pour connaître les limites d'une telle situation. Sa « filiale » américaine a décidé de poursuivre son actionnaire en justice à l'annonce de son alliance avec American Airlines.

JEU INÉGAL

Les Britanniques ont choisi de mener seuls cette nouvelle bataille d'Angleterre. Fort de ses atouts spécifiques, le Royaume-Uni est le seul pays parmi les quinze à avoir refusé, le 17 juin, à confier un mandat de négociation à la Commission européenne. Cette dernière veut parvenir, à tout prix à un accord aérien global avec les Etats-Unis, portant à la fois sur les conditions de concurrence et les droits de trafic. *« Il sera ensuite facile pour une compagnie américaine d'acquérir une compagnie européenne et de partir à la conquête du marché intérieur. A l'inverse aucune compagnie européenne ne pourra payer le ticket d'entrée pour investir le marché américain, qui représente 35 % du trafic aérien mondial »*, explique un observateur.

Les britanniques ne sont pas convaincus par les thèses européennes et s'appuient sur l'accord aérien, en vigueur depuis 1977, entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui est le plus protectionniste qui existe en Europe. Il a permis aux compagnies britanniques de conserver 60 % de parts de marché sur l'Atlantique, contre 40 % pour la France. Le sort du ciel européen dépendra de l'issue des négociations en cours. Tout comme la redéfinition des alliances transatlantiques. Air France, toujours en mal de partenaire américain, confirmait, lundi 26 août, poursuivre les pourparlers avec plusieurs compagnies américaines, dont USAir et American Airlines.

Christophe Jakubyszyn

Le dépôt de bilan de Bally provoque la colère des salariés

QUELQUE 600 salariés de Bally-France, la moitié de l'entreprise, ont manifesté à Paris, lundi 26 août, pour protester contre le dépôt de bilan du fabricant de chaussures, annoncé la semaine précédente (*Le Monde* du 23 août). Partis de Montparnasse, ils ont rallié Matignon, où une délégation a été reçue.

En tête, les employées du siège parisien arboraient des mines fermées derrière une banderole rageuse : *« Bally-France à la France ! Non à la dictature suisse ! »* Filiale du groupe helvétique Bally International, Bally-France est victime de la concurrence des chaussures italiennes et d'une consommation en berne. Mais les salariés refusent le lâchage de leur maison mère : la nouvelle les a pris par surprise à leur retour de vacances, alors que les usines de Moulins (Allier) et de Villeurbanne (Rhône) produisent 300 000 paires de chaussures par an. *« Les Suisses nous mangent »*, s'indigne Eliane, qui gagne 5 200 francs net par mois. *« Nous sommes venus dire au gouvernement d'arrêter les délocalisations »*, martèle Michel Georges, secrétaire du comité d'entreprise de Moulins. Le tribunal de commerce de Paris doit nommer un administrateur judiciaire le 3 septembre.

« On veut nos boulots ! », *« Bally doit vivre ! »* Dans une débauche de sifflets et de ballons colorés, les ouvriers retrouvent les accents des grèves de décembre. D'autres, face à l'intersyndicale CGT-CFDT-CGC-FO-autonomes, vivent leur première manifestation. *« Il faut montrer à l'administrateur judiciaire que nos usines valent quelque chose »*, témoigne Alain Bonnin, le directeur administratif et financier de Bally-Moulins.

« Trente-quatre ans de métier. Une famille à nourrir. » Daniel, maître ouvrier à l'usine de Moulins, porte l'étiquette bien en vue sur son tablier lie-de-vin. Entré chez Bally à quinze ans, payé 7 000 francs net par mois, il est au pied du mur. Pour arpenter le bitume parisien, il a chaussé des Reebok. Il n'en a pas honte : *« On n'en fabrique pas, et c'est bien le problème... »*

Pascale Caussat

DÉPÊCHES

■ **AIR FRANCE EUROPE : le comité d'entreprise d'Air France Europe** (ex-Air Inter) a émis pour la seconde fois à l'unanimité, *lundi* 26 août, un avis négatif sur le plan social de la compagnie qui prévoit la suppression de 950 emplois sur 11 000 d'ici deux ans. Il a estimé que *« la compagnie n'a pas donné d'informations suffisamment précises sur les postes supprimés par catégorie professionnelle et ne fournit aucune raison économique valable au projet de réduction d'effectifs »*.

■ **ELF : le groupe pétrolier français** a indiqué le 26 août qu'il avait obtenu l'attribution dans le golfe du Mexique de dix-sept permis d'exploration par les autorités américaines et qu'il avait procédé à un accord d'échange de domaine minier avec un opérateur pétrolier.

■ **CAISSE DES DÉPÔTS : le président de la commission parlementaire de surveillance de la** Caisse des dépôts, Jean-Pierre Delalande, a estimé que la ponction prélevée par l'Etat sur les fonds de réserve gérés par la Caisse ne devra pas excéder 13,5 milliards de francs. Ce montant correspond à la décollecte sur le Livret A observée depuis le début de l'année.

■ **UIC : la filiale immobilière du GAN a affiché pour le premier** semestre une perte nette consolidée de 711 millions de francs, contre 464 millions au premier semestre 1995. Sa maison-mère s'est engagée à la recapitaliser à hauteur de 800 millions de francs.

■ **CONSECO : le groupe financier américain spécialisé dans** l'assurance vient de racheter pour 840 millions de dollars (4,3 milliards de francs) la compagnie d'assurance-maladie Life Partners. C'est la cinquième opération de croissance externe que Conseco réalise depuis le début de l'année.

■ **SANDOZ : la société pharmaco-chimique suisse** a annoncé le 26 août un accord de vente de sa division de produits chimiques pour la construction à la société allemande SKW Trostberg AG (groupe VIAG) pour une valeur de 1,3 milliard de francs suisses (5,46 milliards de francs).

■ **LE DOLLAR restait faible mardi 27 août dans la matinée, à 5,0397 francs, 1,4753 deutschemark et 107,53 yens, contre 5,0560 francs, 1,4790 mark et 108,50 yens lundi soir.**

■ **LE FRANC perdait encore très légèrement du terrain face au deutschemark mardi 27 août. Le franc s'échangeait à 3,4185 pour un mark, contre 3,4170 lundi soir.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance du mardi 27 août sur une petite hausse de 0,13 %. L'indice Nikkei des 225 valeurs gagne en clôture 26,53 points, à 20 910,27 points.**

■ **WALL STREET a perdu 0,5 % lundi. L'indice Dow Jones s'est inscrit en clôture en repli de 28,85 points, à 5 693,89 points, victime du nouveau dérapage du marché obligataire.**

■ **LE TAUX DES OBLIGATIONS AMÉRICAINES à trente ans a atteint lundi son plus haut niveau depuis près d'un mois, à 6,99 %. Les investisseurs craignent la surchauffe de l'économie américaine.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris en repli

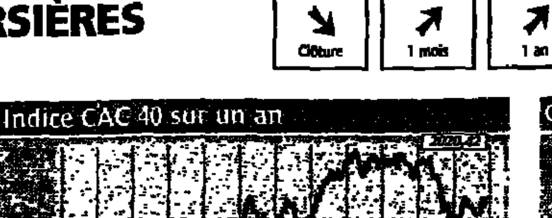
LA BOURSE de Paris a entamé la journée du mardi 27 août sur une baisse de 0,29 % du CAC 40. Quelques minutes plus tard, l'indice perdait 0,33 % à 2 013,74 points. Le titre Bolloré Technologies était suspendu à l'ouverture dans l'attente de l'annonce d'un communiqué annonçant une OPA/OPE du groupe sur sa filiale SCAC Delmas Vieljeux, cotée sur le marché au comptant.

Dans un marché particulièrement creux, la Bourse de Paris s'était déjà effritée lundi au cours de la première séance du terme boursier de septembre. En recul de 0,10 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a terminé la journée sur une perte symbolique de 0,02 % à 2 020,42 points. Le volume des affaires a été faible en raison notamment de la fermeture des marchés financiers britanniques. Le montant des transactions s'est élevé à 1,65 milliard de francs.

L'absence d'investisseurs étrangers en raison de la fermeture du marché britannique n'a fait qu'accentuer l'extrême prudence des milieux financiers, qui attendent la présentation à la mi-septembre du projet de budget pour 1997 et la rentrée sociale.

Parmi les titres en forte hausse, on relevait SGE, + 7,8 %, Roussel-Uclaf, + 5,9 %, et Metaleurop, + 4,9 %. Lebon a pris 2,8 % ainsi que BIC.

Indice CAC 40 sur un an

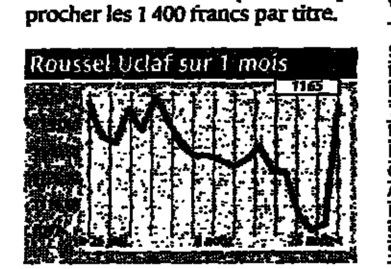


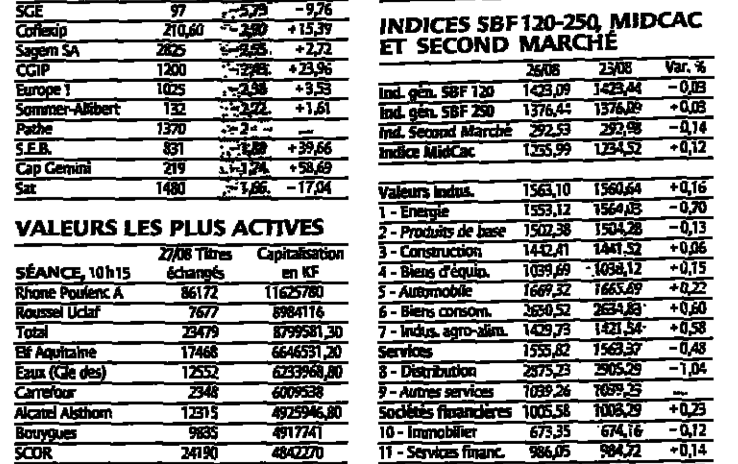
CAC 40 5 jours

Roussel Uclaf, valeur du jour

L'ACTION Roussel Uclaf s'est illustrée lundi 26 août à la Bourse de Paris en gagnant 5,9 %, à 1 165 francs, dans un marché de 52 000 titres. La valeur affiche une hausse de plus de 40 % depuis le début de l'année et se rapproche à nouveau du seuil des 1 200 francs franchi brièvement au mois d'avril et en juin. L'action bénéficie depuis plusieurs jours de rumeurs persistantes annonçant une prochaine OPA de Hoechst sur le groupe pharmaceutique français, que l'allemand contrôle déjà à 56,5 %. Selon les rumeurs, le prix de l'éventuelle OPA pourrait approcher les 1 400 francs par titre.

Roussel Uclaf sur 1 mois





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 27/08	Var. % 26/08	Var. % 31/12
SCOR	204,50	+3,38	+33,66
Lebon	191	+3,24	+2,68
Gaumont #	350	+2,94	+11,11
Nordon (Ny)	349	+2,84	+11,14
Filipacchi Medias	983	+2,39	+25,38
UFB Locabail	459	+2	+14,75
Galeries Lafayette	1475	+1,72	+23,53
CEP Communication	360	+1,69	−11,33
Sefimeg	350,90	+1,56	+7,96
Zodiac ex.dt divid	1239	+1,39	+62,17
BAISSES, 10h15			
SGE	97	−5,79	−9,76
Coflexip	210,60	−2,80	+15,39
Sagem SA	2825	−2,55	+2,72
CGIP	1200	−2,85	+23,96
Europe 1	1025	−2,58	+3,53
Sommer-Allibert	132	−2,22	+1,61
Pathe	1370	−2	—
S.E.B.	831	−1,89	+39,66
Cap Gemini	219	−1,74	+58,69
Sat	1480	−1,66	−17,04

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	27/08 Titres échangés	Capitalisation en KF
Rhone Poulenc A	86172	11625780
Roussel Uclaf	7677	8984116
Total	23479	8799581,30
Elf Aquitaine	17468	6646531,20
Eaux (Gle des)	12552	6233968,80
Carrefour	2348	6009538
Alcatel Alsthom	12315	4925946,80
Bouygues	9835	4917741
SCOR	24190	4842270
Saint-Gobain	6780	4331294

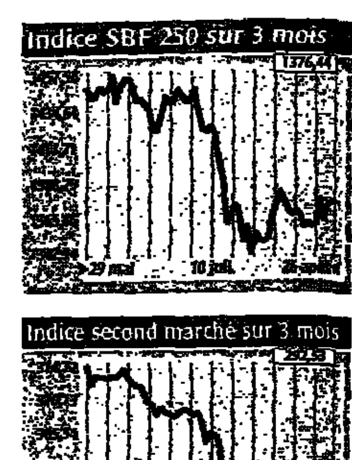
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 27/08	Var. % 26/08	Var. % 31/12
Trouvay Cauvin #	70	+4,47	+18,04
Chaine et Trame #	129,50	+3,51	+0,23
ADA	339,50	+2,56	+47,60
Infogrames Enter.#	716	+2,28	+6,92
Finacor	96	+2,12	−3,51
BAISSES, 10h15			
Gel 2000	85	−3,40	−2,29
Serbo	185,50	−3,38	−24,80
Cider Sante SA #	186	−2,61	+11,77
Deveaux(Ly)#	386	−2,38	+57,52
Rubis et Cie #	164	−2,26	+20,58

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	26/08	23/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1423,09	1423,44	−0,03
Ind. gén. SBF 250	1376,44	1376,09	+0,03
Ind. Second Marché	292,53	292,98	−0,14
Indice MidCac	1255,99	1254,52	+0,12
Valeurs indus.	1563,10	1560,64	+0,16
1 - Energie	1553,12	1564,03	−0,70
2 - Produits de base	1502,38	1504,28	−0,13
3 - Construction	1442,41	1441,52	+0,06
4 - Biens d'équip.	1039,69	1038,12	+0,15
5 - Automobile	1669,32	1665,69	+0,22
6 - Biens consom.	2650,52	2634,83	+0,60
7 - Indus. agro-alim.	1429,73	1421,54	+0,58
Services	1555,82	1563,37	−0,48
8 - Distribution	2875,23	2905,29	−1,04
9 - Autres services	1039,26	1039,25	—
Sociétés financières	1005,58	1003,29	+0,23
10 - Immobilier	673,35	674,16	−0,12
11 - Services financ.	986,05	984,72	+0,14
12 - Sociétés invest.	1311,86	1303,65	+0,63

Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

Recul de Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a regagné un petit peu de terrain mardi 27 août. L'indice Nikkei des 225 valeurs a progressé de 0,13 % en clôture à 20 910,27 points.

La veille, à Wall Street, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait perdu 28,85 points (− 0,5 %) à 5 693,89. Quelque 284 millions d'actions seulement avaient été échangées. Wall Street a souffert de la hausse des rendements sur les investissements à taux fixe, alors que les taux d'intérêt à long terme se sont nettement rapprochés des 7 %. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les émissions du Trésor à 30 ans, principale référence, a grimpé à 6,99 % contre 6,94 % vendredi soir. La baisse du Dow Jones a été limitée par la nette progression du titre Philip Morris, l'une des valeurs vedettes, qui a profité d'une décision d'un tribunal de l'Etat de l'Indiana favorable à l'industrie du tabac.

Enfin, la Bourse de Londres était fermée lundi en raison du « *bank holiday* » et la Bourse de Francfort a débuté la semaine en baisse, l'indice DAX des trente valeurs vedettes abandonnant 0,11 % ou 2,80 points à 2 552,36 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 26/08	Cours au 23/08	Var. en %
Paris CAC 40	2020,42	2020,82	−0,02
New-York/DJ indus.	5692,78	5722,74	−0,53
Tokyo/Nikkei	22348	21228,88	+5,01
Londres/FT100	3907,50	3902,58	—
Francfort/Dax 30	2552,36	2555,16	−0,11
Frankfort/Commer.	896,17	899	−0,32
Milan/MIB 30	971	970	+0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	376,40	379,28	−0,74
Madrid/Ibex 35	355,79	357,45	−0,47
Stockholm/Affarsal	1548,76		—
Londres FT30	2862,10	2862,18	—
Hong Kong/Hang S.	11424,60	11424,68	—
Singapour/Strait t	2160,03	2161,92	−0,99

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

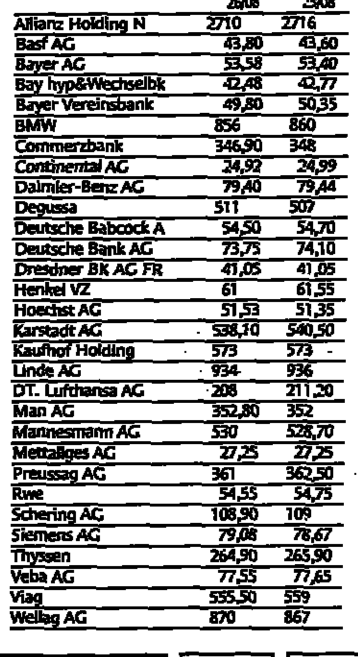
	26/08	23/08
Alcoa	62,87	63,75
American Express	45,62	45,75
Allied Signal	63,75	63,87
AT & T	53,50	54,62
Bethlehem	10,25	10,50
Boeing Co	90,37	90,37
Caterpillar Inc.	71,25	71,25
Chevron Corp.	59,25	59,87
Coca-Cola Co	51,12	51,37
Disney Corp.	59,37	58,37
Du Pont Nemours&Co	82,50	83,25
Eastman Kodak Co	74,25	74,75
Exxon Corp.	81,62	82,50
Gén. Motors Corp.H	50,62	51,25
Gén. Electric Co	85,62	85,75
Goodyear T & Rubbe	46,62	47,62
IBM	112,50	113
Intl Paper	41,75	41,25
J.P. Morgan Co	89,87	91,37
Mc Don Dougl	51	49,50
Merck & Co.Inc.	67,25	68,12
Minnesota Mng.&Mfg	66,12	66
Philip Moris	90,25	88
Procter & Gamble C	89,62	90,62
Sears Roebuck & Co	45,87	47,37
Texaco	89,50	90,25
Union Carb.	42,87	43,25
Utd Technol	115,25	115,12
Westingh. Electric	16	16
Woolworth	21	21,12

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

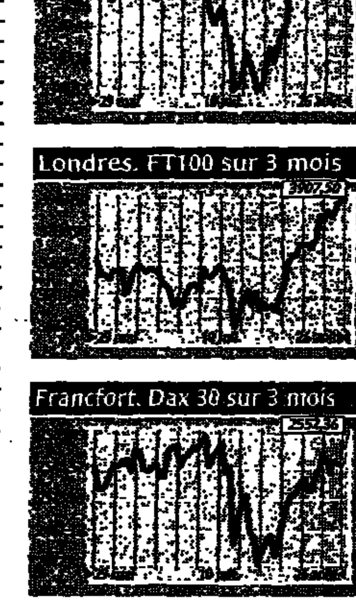
	26/08	23/08
Allied Lyons	4,50	4,49
Barclays Bank	9,15	9,15
B.A.T. industries	4,26	4,24
British Aerospace	9,92	9,92
British Airways	5,30	5,31
British Gas	2,06	2,06
British Petroleum	6,34	6,34
British Telecom	3,82	3,81
B.T.R.	2,46	2,46
Cadbury Schweppes	5,14	5,12
Eurotunnel	1,06	1,05
Glaxo	9,21	9,23
Grand Metropolitan	4,78	4,77
Guinness	4,86	4,84
Hanson Plc	1,59	1,59
Great Ic	6,67	6,67
H.S.B.C.	11,33	11,30
Impérial Chemical	8,13	8,11
Legal	7,32	7,31
Marks and Spencer	5	5,01
National Westminst	6,70	6,71
Peninsular Orienta	5,23	5,24
Reuters	7,71	7,72
Saatchi and Saatch	1,10	1,12
Shell Transport	9,53	9,52
Tate and Lyle	4,73	4,74
Univeler Ltd	12,76	12,74
Zeneca	15,01	14,97

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	26/08	23/08
Allianz Holding N	2710	2716
Basf AG	43,80	43,60
Bayer AG	53,58	53,40
Bay hyp&Wechselbk	42,48	42,77
Bayer Vereinsbank	49,80	50,35
BMW	856	860
Commerzbank	346,90	348
Continental AG	24,92	24,99
Daimler-Benz AG	79,40	79,44
Degussa	511	507
Deutsche Babcock A	54,50	54,70
Deutsche Bank AG	73,75	74,10
Dresdner BK AG FR	41,05	41,05
Henkel VZ	61	61,55
Hoechst AG	51,53	51,35
Karstadt AG	538,10	540,50
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	934	936
DT. Lufthansa AG	208	211,20
Man AG	352,80	352
Mannesmann AG	530	528,70
Mettallges AG	27,25	27,25
Preussag AG	361	362,50
Rwe	54,55	54,75
Schering AG	108,90	109
Siemens AG	79,08	78,67
Thyssen	264,90	265,90
Veba AG	77,55	77,65
Viag	555,50	559
Wellag AG	870	867



New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

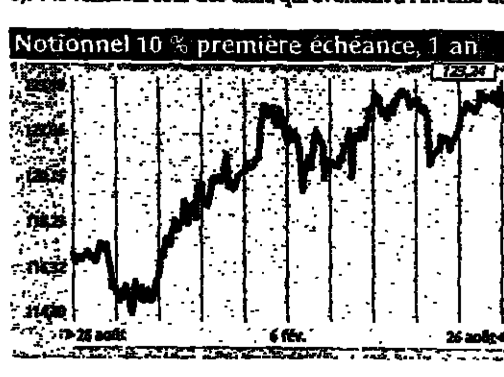
Baisse du Matif

SUR le Matif (marché à terme des obligations françaises), le contrat sur les bons du Trésor à 10 ans continuait à perdre du terrain mardi 27 août. Il cédait 0,12 % à l'ouverture, à 123,18. Il avait fini lundi à 123,30, en repli de 0,22 %.

Sur le marché obligataire américain, les taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans ont atteint lundi 26 août leur plus haut niveau depuis près d'un mois, à 6,99 %, contre 6,94 % vendredi soir. Ces taux, qui évoluent à l'inverse des prix des obligations, ont entamé leur remontée vendredi après la publication d'une progression plus forte que prévu (de 1,6 %) des commandes de biens durables en juillet.

Cette statistique américaine a une fois de plus relancé les craintes d'une surchauffe de l'économie américaine. Dans la semaine seront publiées diverses statistiques qui permettront de mieux appréhender l'état de santé de l'économie américaine.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

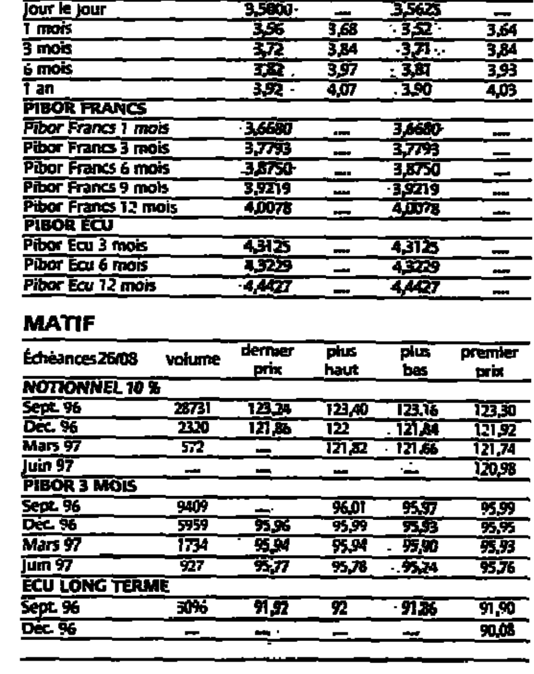


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 26/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,45	6,35	7,25	2,30
Allemagne	3,13	6,39	7,14	1,60
Grande-Bretagne	5,69	7,84	8,18	2,70
Italie	8,65	9,50	9,80	4,30
Japon	0,44	3,09	—	− 0,20
États-Unis	5,06	6,74	6,95	3

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 26/08	Taux au 23/08	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,21	5,29	100,70
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,81	5,89	101,93
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,22	6,19	102,14
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,47	6,42	102,11
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,07	7,04	102,78
Obligations françaises	6,51	6,51	102,47
Fonds d'État à TME	−2	−1,95	101,31
Fonds d'État à TRE	−1,59	−1,58	101,10
Obligat. franç. à TME	−1,78	−1,60	101,05
Obligat. franç. à TRE	+0,14	+0,12	100,27

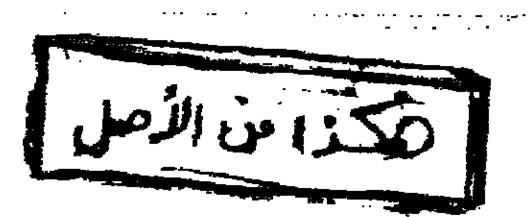


LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 26/08	Vente 26/08	Achat 23/08	Vente 23/08
Jour le jour	3,5800	—	3,5625	—
1 mois	3,56	3,68	3,52	3,64
3 mois	3,72	3,84	3,71	3,84
6 mois	3,82	3,97	3,81	3,93
1 an	3,92	4,07	3,90	4,03
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,6680	—	3,6680	—
Pibor Francs 3 mois	3,7793	—	3,7793	—
Pibor Francs 6 mois	3,8750	—	3,8750	—
Pibor Francs 9 mois	3,9219	—	3,9219	—
Pibor Francs 12 mois	4,0078	—	4,0078	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3125	—	4,3125	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3229	—	4,3229	—
Pibor Ecu 12 mois	4,4427	—	4,4427	—

MATIF

Échéances 26/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	28731	123,24	123,40	123,16	123,30
Déc. 96	2320	121,86	122	121,84	121,92
Mars 97	572	—	121,82	121,66	121,74
Juin 97	—	—	—	—	120,98
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	9409	—	96,01	95,97	95,99
Déc. 96	5959	95,96	95,99	95,93	95,95
Mars 97	1734	95,94	95,94	95,90	95,93
Juin 97	927	95,77	95,78	95,74	95,76
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	3096	91,92	92	91,86	91,90
Déc. 96	—	—	—	—	90,08



CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 26/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 96	8406	2015	2026	2013	2019,50
Sept. 96	2689	2020	2031	2019	2024,50
Oct. 96	301	2025	2031,50	2025	2029,50
Déc. 96	200	2043	2043	2043	2041,50

LES MONNAIES

US/F → 0,0000 | US/DM ↗ 1,4786 | US/¥ ↘ 107,7100 | DM/F → 0,0000 | £/F → 0,0000

Faiblesse du franc

LE DOLLAR restait faible mardi 27 août au cours des premiers échanges entre banques et continuait à céder un peu de terrain. Le billet vert, qui baisse depuis vendredi, s'échangeait mardi à Paris à 5,0397 francs et 1,4753 deutschemark, contre 5,0560 francs et 1,4790 mark lundi soir. A Tokyo, le billet vert s'est s'inscrit à 107,62 yens en fin de séance, contre 107,73 lundi soir à New York et 108 à Tokyo lundi en fin de séance.

Contrepartie de la faiblesse persistante du dollar, le franc baissait encore face au deutschemark et franchissait le seuil des 3,42 francs. La devise française s'échangeait lundi matin à 3,4210 pour un mark, contre 3,4170 lundi soir.

La livre s'échangeait à 7,8591 francs, en légère hausse par rapport aux échanges interbancaires de lundi soir, à 7,8558 francs, et le yen fléchissait, à 4,6854 francs pour 100 yens, contre 4,6915 francs lundi soir.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 26/08	% 23/08	Achat	Vente

PARITES DU DOLLAR	27/08	26/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4786	1,4783	+0,03
TOKYO : USD/Yens	107,7100	108,0500	−0,32

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0525	5,0505	5,0874	5,0864
Yen (100)	4,6761	4,6712	4,6976	4,6914
Deutschemark	3,4165	3,4160	3,4107	3,4102
Franc Suisse	4,2351	4,2317	4,2063	4,2039
Lire ital. (1000)	3,3454	3,3432	3,3510	3,3486
Livre sterling	7,8662	7,8506	7,8882	7,8800
Peseta (100)	4,0417	4,0362	4,0403	4,0348
Franc Belge	16,592	16,580	16,572	16,544

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,56	3,72	4,81
Eurodollar	5,25	5,44	5,59
Eurolivre	5,75	5,75	5,75
Eurodeutschemark	3,16	3,16	3,16

L'OR

	cours 26/08	cours 23/08

LE PÉTROLE

En dollars	cours 26/08	cours 23/08
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	26/08	23/08
Dow-Jones comptant	217,57	217,15
Dow-Jones à terme	355,64	357,23
CRB	249,93	250,45

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1991	1968
Cuivre à 3 mois	1949	1930
Aluminium comptant	1445,40	1449
Aluminium à 3 mois	1479	1483,50
Plomb comptant	805,75	816
Plomb à 3 mois	807	816
Etain comptant	6119	6120
Etain à 3 mois	6170	6165
Zinc comptant	998	1001
Zinc à 3 mois	1023	1025,50
Nickel comptant	7333	7316
Nickel à 3 mois	7425	7410

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,32	5,29
Platine à terme	404,20	403
Palladium	127,25	126,50
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,58	4,59
Maïs (Chicago)	3,43	3,39
Grain. soja (Chicago)	8,16	8,16
Tourt. soja (Chicago)	248,30	248
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	72,50	—
Orge (Londres)	100	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1383	1399
Café (Londres)	1685	1693
Sucre blanc (Paris)	1427,64	1427,64
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,74	—
Jus d'orange (New-York)	1,17	1,16



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 27 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↘ PARIS
-0,28 %
CAC 40 : 2014,75

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	888	860	- 3,15	54,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	800	800	—	60,21
Renault (T.P.)	1648	1649	+ 0,06	94,77
Rhone Poulenc(T.P)	1950	1950	—	103,71
Saint Gobain(T.P.)	1180	—	—	85,41
Thomson S.A (T.P)	995	995	—	51,64
Accor	627	627	—	20
AGF-Ass.Gen.France	133,50	133,20	- 0,22	3,75
Air Liquide	884	883	- 0,11	14
Alcatel Alsthom	401,70	399,40	- 0,57	8
Axa	290,20	289	- 0,41	6,50
Axime	556	558	+ 0,35	—
Bail Investis.	760	766	[illegible]	[illegible]
Cred.Fon.France	69	68,60	- 0,57	
Credit Local Fce	419,40	420	+ 0,14	
Credit Lyonnais CI	121,90	121,40	- 0,41	
Credit National	331	331	—	
CS Signaux(CSEE)	200	200,90	+ 0,45	
Damart	3650	3650	—	
Danone	728	723	- 0,68	
Dassault-Aviation	800	795	- 0,62	
Dassault Electro	312	315	+ 0,96	
Dassault Systemes	183	[illegible]	+ 0,90	
De Dietrich	220	220	—	
Degremont	458	—	—	
Dev.R.N-P.Cal Li #	38,20	38,85	—	
DMC (Dollfus Mi)	207	206	- 0,48	
Docks France	1281	1280	- 0,07	
Dynaction	133	132	- 0,75	
Eaux (Gle des)	497,60	496,40	- 0,20	
Ecco	1250	1250	—	
Eiffage	400	[illegible]	- 1,50	
Elf Aquitaine	382	[illegible]	- 0,31	
Eramet	327,50	327,50	—	
Eridania Beghin	766	760	- 0,78	
Essilor Intl	1295	1300	+ 0,38	
Essilor Intl ADP	957	—	—	
Esso	580	[illegible]	+ 0,17	
Eurafrance	2035	[illegible]	—	
Euro Disney	11,85	[illegible]	- 0,84	
Europe 1	1050	[illegible]	- 2,38	
Cipe France Ly #	465	463	- 0,43	2
Clarins	736	740	+ 0,54	7
Club Mediterranee	386,10	386	- 0,02	4,50
Coflexip	216,90	210,60	- 2,90	3,30
Colas	775	775	—	25
Comptoir Entrep.1	9,90	9,90	—	7,50
Comptoir Moder.	2150	2150	—	22
CPR	407	405,90	- 0,27	20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
Hitachi #	47	47	—	0,22
Hoechst #	176,40	177	+ 0,34	32,33
I.B.M #	569	568	- 0,17	1,48
I.C.I #	63,30	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	286,50	[illegible]	- 0,73	[illegible]
Matsushita #	87,35	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Mc Donald's #	240	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Merck and Co #	340,60	[illegible]	- 0,58	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	61,60	—	—	[illegible]
Mobil Corporat.#	580	—	—	[illegible]
Morgan J.P. #	478	—	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	6030	[illegible]	- 0,16	[illegible]
United Technol. #	■ 580	—	—	[illegible]
Vaal Reefs #	414,50	417	+ 0,60	[illegible]
Volkswagen A.G #	1849	1830	- 1,02	[illegible]
Volvo (act.B) #	105	104,10	- 0,85	[illegible]
Western Deep #	188	192,30	+ 2,28	[illegible]
Yamanouchi #	105,10	105,50	+ 0,38	[illegible]
Zambia Copper	2,66	2,70	+ 1,50	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
MARDI 27 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	—	1,997
CEPME 9% 89-99 CA#	110,48	0,271
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,677
CFD 9,7% 90-03 CB	118,55	8,486
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110	6,552
CFF 9% 88-97 CA#	104,56	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	—	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	—	2,292
CLF 9%88-93/98 CA#	106,10	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,90	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,05	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	—	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,60	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,76	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,24	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	3,619
OAT 85/00 TRA CA#	105,78	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,65	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,40	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,32	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,15	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	924	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	170,302 d
Commerzbank AG	1195	1195
Fiat Ord.	18	[illegible]
Gevaert	302	302

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
MARDI 27 AOUT

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10 h 15
MARDI 27 AOUT

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15
MARDI 27 AOUT

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 26 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	119,62	113,92

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

OCÉANOGRAPHIE Co-inventeur de l'épave du *Titanic* en 1985, l'Institut français pour la recherche et l'exploitation de la mer (Ifremer) offre depuis le 4 août l'appui technique du navire océanographique *Nadir* et du sous-marin *Nautile* à une opération tendant à explorer les restes du navire et à ramener à la surface un élément de la coque pesant près de vingt tonnes. ● *CETTE* TENTATIVE, filmée par deux chaînes de télévision (Discovery Channel et Ellipse, une filiale de Canal Plus), sera suivie, en direct, par quelque deux mille cinq cents passagers ayant chèrement payés leur passage sur deux navires de croisière. ● DE NOMBREUSES protestations se sont élevées aux Etats-Unis contre cette opération entreprise par George Tulloch, président de RMS Titanic, opération que le *Washington Post* n'hésite pas à qualifier de *« marketing du macabre »*.

La poursuite de l'exploration du « Titanic » suscite une polémique

Une cabine du paquebot englouti depuis le 15 avril 1912 devrait être renflouée le 28 août. Destinée à compléter la collection de 2 500 objets déjà recueillis, cette opération contestée doit être suivie par des caméras de télévision et les passagers d'une croisière

PEUT-ON COMPARER le *Titanic* à une Pompéi engloutie, en faire un lieu de fouille archéologique, ou bien doit-on considérer l'épave comme un sanctuaire inviolable, reposant par 4 000 mètres de fonds sous son catafalque océanique ? La question ressurgit à nouveau à l'occasion de la quatrième mission d'exploration menée depuis 1987 par la société américaine RMS Titanic Inc. sur les vestiges du navire, réputé insubmersible, dont le naufrage, le 15 avril 1912, au large de Terre-Neuve, avait causé la mort de mille cinq cents passagers.

Avec l'appui technique du navire océanographique *Nadir* et du sous-marin *Nautile* de l'Institut français pour la recherche et l'exploitation de la mer (Ifremer), George Tulloch, le président de RMS Titanic, se propose d'explorer les restes du navire et de ramener à la surface un élément de la coque pesant près de 20 tonnes.

Fait nouveau, cette tentative, hautement médiatisée – deux chaînes de télévision, Discovery Channel et Ellipse, une filiale de Canal Plus, y sont associées –, sera suivie, en direct, par quelque deux mille cinq cents passagers ayant pris place à bord de deux navires de croisière spécialement affrétés. La présence de ces spectateurs payants (entre 1 800 et 6 950 dollars, soit entre 9 000 et 35 000 francs), recrutés grâce à une intense campagne publicitaire, a suscité des protestations outre-Atlantique, le *Washington Post* n'hésitant pas à qualifier de *« marketing du macabre »* l'opération menée par George Tulloch, *« un ancien vendeur de voitures de Greenwich, Connecticut »*.


TRANSATLANTIC RESEARCH/SIPA

L'une des cabines du « Titanic » avant le naufrage, le 15 avril 1912.

M. Tulloch se défend d'avoir des visées purement commerciales, même s'il reconnaît que l'apport financier des spectateurs *« aidera »* à boucler un budget de 5,4 millions de dollars (environ 27 millions de francs). Une partie sera prise en charge par les chaînes de télévision, dont 3 millions de dollars par Discovery, qui a ainsi obtenu le droit de filmer l'épave à sa guise. Mais M. Tulloch balaie les critiques qui font de lui un pilleur d'épave, présentent Ifremer comme un mercenaire à sa solde et veulent faire du *Titanic* un mémorial intangible.

Elles lui semblent inspirées par l'Américain Robert Ballard, codécouvreur, en 1985, avec une équipe d'Ifremer, de l'épave. M. Ballard, qui a qualifié la présente mission de *« carnaval »*, serait à son sens jaloux de n'avoir pas obtenu l'autorisation de fouiller le *Titanic*. *« Les médias américains présentent fréquemment les Français comme des revanchards n'ayant pas digéré que la découverte du* Titanic *soit généralement attribuée à un américain*, affirme M. Tulloch. *Or Ifremer est le mieux à même de remplir ce genre de mission. »*

L'organisme public français adopte un profil bas, et refuse de donner le montant du cachet versé par RMS Titanic pour sa participation. *« De nature commerciale, cet affrètement a pour but de financer d'autres expéditions scientifiques*, explique Guy Herrouin, directeur de l'ingénierie à Ifremer. A bord du *Nadir*, l'équipe française n'a d'ailleurs *« aucun état d'âme »*, soutient Frédéric Munagorri, chef de la mission Ifremer, et elle se concentre sur les opérations en cours.

George Tulloch balaie les critiques qui font de lui un pilleur d'épave

Débutée le 4 août, elle devrait permettre d'obtenir des images d'une qualité inégalée, grâce à l'immersion de quatre projecteurs fonctionnant sur batteries et d'une puissance totale de 25 000 watts. Jusqu'alors, l'épave, découverte en 1987, n'a été filmée qu'avec de faibles moyens d'éclairage. *« Avec ces lampadaires*, assure Frédéric Munagorri, *la profondeur de champ est améliorée et l'on distingue plus de détails. »* Ce dispositif pourra, à l'avenir, être utilisé dans un but plus scientifique.

L'opération la plus délicate reste le relevage d'une portion de deux cabines et de leurs cabinets de toilette. Cette pièce, censée compléter la collection de 2 500 objets déjà repêchés et exposés par RMS Titanic, est en partie enfouie dans les sédiments. Elle devra être remontée à la surface grâce à des ballons lestés, emplis de gazole, dont la densité est inférieure à celle de l'eau de mer. *« Il subsiste encore plusieurs inconnues, sur la capacité des baudruches à arracher la pièce du sol*, reconnaît Frédéric Munagorri, *mais aussi sur la possibilité de mener l'opération en temps et en heure. »*

Le planning est effectivement très serré : le relevage doit impérativement avoir lieu le 28 août, les passagers de l'*Island Breeze* et du *Royal Majestic* devant assister le lendemain, grâce à un dispositif de simulation, à une plongée du *Nautile*. Les deux navires accompagnateurs, qui croisent habituellement dans des eaux plus tropicales, devront ensuite y retourner sans délai. Tout contretemps priverait donc du spectacle annoncé les observateurs – qui comptent parmi eux l'acteur Burt Reynolds, l'astronaute « Buzz » Aldrin, mais aussi des survivants de la catastrophe, dont le Français Michel Navratil, âgé de quatre-vingt-sept ans, invité pour l'occasion.

Pour ce qui est de la météorologie, George Tulloch s'en remet à Dieu, mais en ce qui concerne la technique, il dégage toute responsabilité en assurant que ses clients ont été prévenus qu'il s'agissait d'une *« tentative professionnelle »*. Un échec, toujours possible, constituerait à son sens pour nombre d'entre eux une *« expérience »* tout aussi excitante.

Hervé Morin

COMMUNICATION

Le « Sankei Shimbun » lance son journal électronique de poche

En entrant dans le secteur très concurrentiel des nouvelles technologies, le quotidien conservateur japonais compte attirer des jeunes lecteurs

TOKYO
correspondance

Le quotidien conservateur japonais *Sankei Shimbun* prévoit de lancer en octobre un journal électronique de poche. L'appareil, un peu plus petit qu'une carte postale, a l'épaisseur des jeux électroniques pour enfants. Grâce à quelques touches directionnelles, le lecteur peut se déplacer dans le sommaire, choisir ses rubriques ou faire défiler les articles sur l'écran à cristaux liquides. Le journal est lisible dans son intégralité, moins les photographies et la publicité. Une des originalités du terminal est qu'on charge l'édition du matin du *Sankei*, bouclée la nuit, à partir du poste de télévision, à la fin des programmes, sur le canal de la chaîne Fuji. Celle-ci fait partie avec le *Sankei* du groupe de communication géant Fuji Sankei, qui contrôle aussi une radio et la revue *Spa*.

Kyoji Mizutani, qui a piloté le projet dans le département média du *Sankei*, vante les points forts du journal électronique de poche : *« Les Tokyoïtes passent en moyenne une heure chaque matin dans des trains archibondés. Un mini-ordinateur de poche, c'est idéal pour avoir les informations du matin. Et ça ne salit pas les doigts, ce qu'apprécient en particulier les dames. Enfin, nous fournissons d'autres informations : programmes des spectacles et cinéma, météo... Seule l'édition du matin est disponible, mais trois cent soixante-cinq jours par an, alors qu'il y a un jour chômé par mois pour le quotidien. »*

Financé par plusieurs sociétés du groupe Fuji Sankei, ce *Sankei* électronique sera lancé à grand renfort de publicité. *« C'est une étape importante pour nous*, ajoute M. Mizutani. *C'est la première fois que nous tentons une forme de communication électronique. Bien sûr, nous sommes sur Internet, avec une formule écourtée. C'est un passage obligé, mais ce n'est pas rentable commercialement. »* Le *Sankei* diffuse à deux millions d'exemplaires le matin, moitié moins le soir.

Pour les amateurs du mini-journal électronique, il en coûtera 40 000 yens (soit 2 000 francs) pour acquérir le matériel, c'est-à-dire le mini-terminal mais aussi une « station » qui permet de copier le contenu du quotidien sur disquette et de l'utiliser éventuellement sur un ordinateur. L'abonnement coûtera 1 360 yens, soit la moitié de ce que coûte un abonnement au quotidien, puisqu'il n'inclut que l'édition du matin. *« Nous comptons attirer un nouveau public, pas seulement nos abonnés. Nous comptons sur cinquante mille amateurs la première année. Les gadgets électroniques sont très populaires chez les jeunes, qui lisent par ailleurs assez peu les journaux et encore moins le* Sankei. *»*

OPTIMISME

Ce gadget a été développé en collaboration avec Mitsubishi. Les groupes électroniques japonais, champions de la miniaturisation, travaillent d'arrache-pied pour développer des mini-terminaux nomades et polyvalents. Sharp, le leader mondial, a lancé son premier *personnal digital assistant* (PDA) en 1987, puis le Zaurus en 1993. Avec crayon optique et modem intégré, cet appareil permet d'envoyer des télécopies, de gérer des fichiers et de recevoir depuis le mois de mars, *via* la ligne téléphonique, une version abrégée du journal *Mainichi*, un concurrent du *Sankei*. La dernière génération de Zaurus, le MI-10, avec appareil photographique numérique et enregistreur son incorporés, est en couleurs et permet de se connecter sur Internet. En trois ans, Sharp a déjà vendu un million de Zaurus, et la concurrence fait baisser les prix. Le nouveau PDA de Hitachi, *Possible*, qui permet d'utiliser Word et Lotus, coûte mois de 50 000 yens à Akihabara, le quartier des magasins électroniques de Tokyo.

Le pari du *Sankei*, avec son mini-terminal monofonctionnel, est donc loin d'être gagné. Mais M. Mizutani fait preuve d'optimisme : *« Ce n'est que la première génération. Nous allons inclure d'autres informations. Rien ne dit que la formule ne va pas changer. Nous prévoyons aussi dans l'avenir de permettre la réception du journal sur un poste de télévision. »* Les journaux papier vont-ils disparaître de l'archipel ? M. Mizutani répond par la négative, tout en indiquant : *« Les supports alternatifs vont évidemment se multiplier : les problèmes de coût et de main-d'œuvre dans la distribution des journaux à domicile tôt le matin vont s'accentuer dans l'avenir. La diffusion électronique est donc aussi un moyen de faire des économies. »*

Brice Pedroletti

■ **RADIO : Michel Boyon, PDG** de Radio-France, a nommé Gilbert Denoyan, directeur général délégué à la coordination des antennes et au développement. Agé de cinquante-trois ans, entré à France-Inter en 1975, après un passage à Europe 1, Gilbert Denoyan a créé « Le téléphone sonne » en 1978 et « Face au public » en 1979. Le PDG de Radio-France a aussi nommé François-Didier Lemoine directeur-général délégué à la gestion et à la production. Enfin, le poste de directeur général chargé des antennes et du développement, occupé auparavant par Patrice Duhamel, est supprimé.

La banque de programmes et de services de la Cinquième connecte ordinateur et télévision

HOURTIN (Gironde)
de notre envoyé spécial

La dix-septième université d'été de la communication d'Hourtin (Gironde) devait consacrer sa journée du mercredi 28 août à la Cinquième, seule chaîne publique à disposer d'un stand dans l'espace de démonstration. Ce devait être l'occasion pour Jean-Marie Cavada de dresser un bilan des dix-huit mois d'antenne de la benjamine des chaînes publiques, née en décembre 1994 : un bénéfice de 42 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 750 millions de francs et une audience qui capte en moyenne 4 % de parts de marché en semaine et plus de 6 % le dimanche. Hourtin devait aussi être aussi l'occasion pour la chaîne du savoir de présenter sa banque de programmes et de services (BPS) interactive, « troisième fenêtre » de diffusion après le hertzien, le satellite et le câble.

« Cette BPS constitue la première véritable expérience de télévision à la demande dans le secteur éducatif, s'enthousiasme Jean-Marie Cavada. *Elle correspond à cette "troisième fenêtre" voulue par le rapport des sénateurs René Trégouët et Pierre Laffitte en 1993, et elle supprime les contraintes horaires de la diffusion à l'antenne. C'est la deuxième grande étape de la chaîne. »*

Mise au point par Sylvain Anichini, directeur des techniques de la Cinquième, et par son équipe, cette BPS permet de télécharger sur un micro-ordinateur, grâce à une fiche magnétique et à un code d'accès personnel, les émissions de la Cinquième, *via* Internet. En ne dépendant plus de la diffusion à horaire strict, l'utilisateur peut ainsi choisir et créer sa propre banque d'émissions, qu'il peut consulter à son gré sur son micro-ordinateur, avec la qualité d'images que donne le numérique (plus de mille heures d'émissions de la Cinquième ont déjà été numérisées), avec une puissance de stockage très supérieure à celle d'un magnétoscope classique et enfin avec diverses fonctions comme la sélection, l'agrandissement, le cadrage, le montage d'images, etc. ; son bien entendu inclus.

« Ce mariage du micro-ordinateur et de la télévision est né d'un double constat : d'une part, il existe une demande du monde éducatif vis-à-vis des programmes de la Cinquième ; d'autre part, le temps télévisuel impose son rythme, qui n'est pas celui de l'enseignant. La BPS casse le flux télévisuel et va permettre aux enseignants d'utiliser vraiment la télévision comme un instrument de savoir et d'enseignement », explique Alain Brunet, conseiller pour l'éducation et la culture du président de la Cinquième. En outre, le fait que l'utilisateur de cette BPS dispose d'une identité (le code d'accès) devrait résoudre l'épineux problème des droits d'auteur.

L'expérimentation de cette BPS sera réservée d'abord aux institutions prescriptrices (école, universités, chambres consulaires des métiers, bibliothèques, etc.) au dernier trimestre et devrait être opérationnelle au milieu de 1997, après que les remarques et observations des utilisateurs auront permis de l'affiner. Marseille, Bordeaux, Lyon et le Nord-Pas-de-Calais participeront à cette expérimentation, notamment pour les émissions à caractère d'insertion sociale ou d'éducation, ainsi que des lycées à l'étranger (Grèce et ensuite Maroc) qui reçoivent les émissions de la Cinquième par le biais du satellite Eutelsat.

En plus des émissions de la Cinquième, cette BPS jouera un rôle fédérateur puisqu'elle intégrera les émissions produites par des universités, des chambres des métiers, etc. et par des partenaires étrangers de la chaîne comme la Südwestfunk allemande, Radio Québec ou Radio Canada. A Hourtin, mercredi 28 août, une présentation des coproductions entre la Cinquième et la Südwestfunk devait d'ailleurs avoir lieu sous le titre « Regard croisé ».

Yves-Marie Labé

L'Etat et le numérique

En inaugurant lundi 26 août l'université d'été d'Hourtin, le premier ministre, Alain Juppé, n'a pas évoqué les dossiers de la rentrée audiovisuelle que sont la privatisation de la SFP, l'éventuelle fusion Arte-Cinquième ou la rallonge budgétaire demandée par le président de France-Télévision. En ce qui concerne la numérisation, thème de l'université, le chef du gouvernement a noté qu'elle est *« irréversible »* tout en estimant qu'il serait *« prématuré de définir dans le détail une politique publique à moyen terme »*.

Faute d'esquisser les grandes lignes d'un projet de loi dans ce dommaine, M. Juppé a donc *« souhaité un débat permanent entre experts, acteurs économiques et sociaux, chercheurs, industriels... en liaison avec les pouvoirs publics pour préparer notre pays »* aux conséquences de la révolution numérique. *« Il n'est pas du rôle de l'Etat de tout contrôler, de tout réguler et de tout décider »* et il convient de susciter *« un maximum d'autodiscipline »*, a estimé Alain Juppé. Pour lui, Internet (qualifié de réseau anglo-saxon) peut ouvrir sur une réconciliation avec l'écrit, et *« le progrès technique peut demeurer le moteur de l'activité humaine »*.

هكذا من الأصل

André Agassi passe une soirée tranquille à Flushing Meadow

La première journée des Internationaux des Etats-Unis a vu la qualification sans surprise du finaliste de 1995, qui fait figure de favori après sa médaille d'or aux Jeux olympiques d'Atlanta

André Agassi a passé facilement le premier tour des Internationaux des Etats-Unis, lundi 26 août à Flushing Meadow. Les autres Américains têtes de série Michael Chang et MaliVai Washington se sont également qualifiés. Dans le tournoi féminin, deux têtes de série sont tombées, celles de l'Allemande Anke Huber (n° 6) et de la Bulgare Magdalena Maleeva (n° 12), *victimes* respectivement de la Sud-Africaine Amanda Coetzer et de la Polonaise Aleksandra Olsza. Après quatre mois d'absence, à cause d'une blessure, l'Argentine Gabriela Sabatini a effectué un retour gagnant face à la Canadienne Patricia Hy-Boulais. Sept Français ont franchi le premier tour : Frédéric Vitoux, Arnaud Bœtsch, Guillaume Raoux, Anne-Gaëlle Sidot, Nathalie Dechy, Sarah Pitkowski et Alexandra Fusai.

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Flushing Meadow s'ébroue. Comme chaque année, le premier lundi des Internationaux des Etats-Unis est un jour tranquille. Les Américains l'appellent gentiment « le jour des seconds couteaux ». La plupart des champions

TENNIS

tirent au flanc et la direction du tournoi n'y peut plus grand chose. Par chance, André Agassi a demandé à jouer dès ce premier soir. En l'attendant, sur le central, deux têtes de série masculines ont bien voulu se montrer : deux Américains. MaliVai Washington, tête de série n° 11, étrenne sa gloire de finaliste de Wimbledon en battant le Marocain Karim Alami. Plus tard, Michael Chang, tête de série n° 2, règle ses coups face au Brésilien Jaime Oncins en quatre sets.

Cette journée paresseuse, les Américains l'aiment bien. Elle est comme un prélude calme à ce qui va suivre dans ce capharnaüm bruyant et odorant du tennis : le dernier tournoi du grand chelem de l'année. On y retrouve les bonnes habitudes et par exemple, la nourriture locale. Les fast-foods regorgent d'une cuisine présumée de partout. Le Pepsi-Cola et l'eau d'Evian sont toujours là, les portiers aussi ; devant une haie de curieux, les joueurs viennent prendre possession de leurs vestiaires ; Steffi Graf s'entraîne dur devant une grappe de fans et les avions ronflent au-dessus de toutes les têtes. L'attraction nouvelle fait fureur : le futur nouveau court central qui ombrage les travées. On s'extasie sur sa taille (23 000 places) et sur sa laideur simple. Il sera inauguré pour l'édition 1997.

Après avoir trinqué, la foule rassasiée s'égaye sur les courts annexes. Alex Radulescu, un héros de Wimbledon, s'en va déjà sans même terminer son match contre Jeff Tarango. La chaleur. Patrick Rafter, accroche-cœur australien s'éclipse lui aussi. Sur le Grandstand, attenant au central, la Sud-Africaine Amanda Coetzer fait face à son destin. Comme chaque année, le sort lui a réservé une solide tête de série au premier tour. Elle fait contre mauvaise fortune très bon cœur. Elle élimine l'Allemande Anke Huber (n° 6). Ce sera la seule surprise de la journée.

« JE VAIS GARDER MON CALME »

Le soir vient avec le premier coucher de soleil des Internationaux des Etats-Unis. Dans le ciel mauve, Gabriela Sabatini entre. Elle s'est dérobée aux amateurs depuis le mois d'avril pour une blessure aux abdominaux. Gabriela a vieilli, cela lui va bien. Elle monte à la volée, cela lui va encore mieux. En une heure, l'Argentine balaie la Canadienne Patricia Hy-Boulais pour annoncer une grande forme, une maturité nouvelle. Pendant sa convalescence, Gabriela a pris des cours de chant, rock doux tendance jazzy : *« Le tennis n'est plus toute ma vie*, feule-t-elle. *Je voudrais bien être chanteuse. Mannequin ? On verra. »*

André Agassi fait son entrée dans la nuit douce. Manches longues bleues, casquette noire, le finaliste 1995 vient de vivre une saison compliquée. Demi-finaliste aux Internationaux d'Australie, il est passé à côté de Roland-Garros et de Wimbledon, où il a été sorti au deuxième et premier tour. Pas franchement de quoi pavoiser. Une médaille d'or tout de même aux Jeux olympiques, en forme de consolation.

Agassi, encore une fois, c'est celui par qui le scandale arrive. L'US Open lui a attribué une tête de série trop ronflante, deux rangs au-dessus de sa huitième place mondiale actuelle, et il a été le premier visé par la colère des autres joueurs, qui ont crié à la machination (*Le Monde* du 27 août). Lui n'a pas participé à la révolte.

Ici aussi, André arrive en plus que mauvais garçon. Lors du tournoi d'Indianapolis, à la mi-août, il s'est fait renvoyer aux vestiaires en plein milieu de son premier tour par l'arbitre de chaise, qu'il venait d'insulter : *« André est un favori incontestable s'il apprend à la fermer »*, présage le *New York Times*. Lui, devant le public radieux, roule des mines d'écolier appliqué. Face au Colombien Mauricio Hadad, 119e joueur mondial, André joue le plus sérieusement du monde.

Service impeccable, retours géométriques, présence étouffante, il étrille Hadad en une heure et demie et sourit de sa victoire tranquille : *« Le tennis, quand on le joue si bien, tout va bien*, résume-t-il. *Oui, tout allait vraiment bien, ce soir. Oui, promis, je vais garder mon calme. Je sais me tenir dans un tournoi du Grand Chelem parce que là, on ne rigole pas. C'est ici que j'aimerais gagner à nouveau un rendez-vous majeur. Parce que c'est l'Amérique. »*

Bénédicte Mathieu

Martina Navratilova relance la guerre des sets

« *Il est temps de réaliser ce que le reste du monde sait déjà : les femmes peuvent tenir la distance.* » Dans une lettre publiée, lundi 26 août, par le *New York Times*, Martina Navratilova demande au monde du tennis de permettre aux femmes de jouer les matches des tournois du grand chelem en cinq sets. *« Si les hommes jouaient en trois sets, il faudrait réécrire l'histoire du tennis*, poursuit la championne à la retraite. *Björn Borg aurait-il gagné tous ces titres à Roland-Garros et à Wimbledon ? Je ne pense pas. Aurais-je gagné plus de tournois du grand chelem ? Indéniablement, parce que la résistance à l'effort faisait partie de mon entraînement. »* Jusqu'au début du dix-neuvième siècle, les femmes jouaient à la meilleure des cinq manches avant que la fédération internationale ne juge l'exercice trop difficile. Aujourd'hui, seule la finale du circuit féminin est ainsi disputée.

■ **Jim Courier** a déclaré forfait pour les Internationaux des Etats-Unis, lundi 26 août. L'Américain, tête de série n° 8, demi-finaliste en 1995, souffre d'une contusion au genou gauche. Le Suédois Mats Wilander a lui aussi déclaré forfait, il souffre d'une déchirure à l'aine. Chez les dames, Marie-Jo Fernandez, tête de série n° 9, a également renoncé à cause d'une tendinite au poignet droit.

Florian Maurice et Robert Pirès, renforts offensifs pour l'équipe de France de football

AIMÉ JACQUET a annoncé, lundi 26 août, la sélection française qui affrontera le Mexique, samedi 31 août, en match amical au Parc des Princes. L'arrivée du Lyonnais Florian Maurice et du Messin Robert Pirès au sein de l'attaque confirme la volonté de l'entraîneur, reconduit dans ses fonctions pour deux saisons, de trouver des solutions aux lacunes constatées pendant l'Euro dans le domaine offensif. La sélection des deux nouveaux joueurs était envisagée pour le championnat d'Europe, mais Aimé Jacquet, en accord avec Raymond Domenech, avait choisi de les laisser disputer les Jeux olympiques avec les Espoirs.

Le secteur offensif, où pour lequel est rappelé Nicolas Ouédec, constituera, selon Aimé Jacquet, *« le domaine le plus délicat à mettre en place, mais aussi celui où les expériences les plus variées devront être menées. »* Afin de ne pas *« détruire tout ce qui a été construit »*, le sélectionneur n'a en revanche effectué aucun changement en défense et au milieu de terrain. La caractéristique notable est le grand nombre de sélectionnés évoluant dans des clubs étrangers – dix sur dix-huit.

■ **Jean-Pierre Cyprien, le défenseur français de Neuchâtel Xamax, a été suspendu** pour neuf mois, lundi 26 août, et a reçu une amende de 10 000 francs suisses (environ 42 000 francs français) pour avoir agressé, l'entraîneur de Saint-Gall, Roger Hegi, à la fin d'une rencontre, samedi 24 août. La sanction, effective depuis le 24 août, s'étend au niveau international. – (*AFP*.)

■ ***AUTOMOBILISME*** : le Finlandais Tommi Makinen a gagné, lundi 26 août, sur ses terres son troisième Rallye des 1000 lacs consécutif, devançant ses compatriotes Juha Kankkunen de 46 secondes et Jarmo Kyteoelehto de 2 minutes et 37 secondes. – (*AFP*)

■ ***RUGBY A XIII : St-Helens a remporté le premier titre de la Super League européenne*** en éliminant Warrington 66-14, lundi 26 août. Le club du nord de l'Angleterre réalise ainsi son premier doublé championnat-coupe depuis 1966. – (*AFP*.)

La pose du toit du Stade de France durera près d'un an

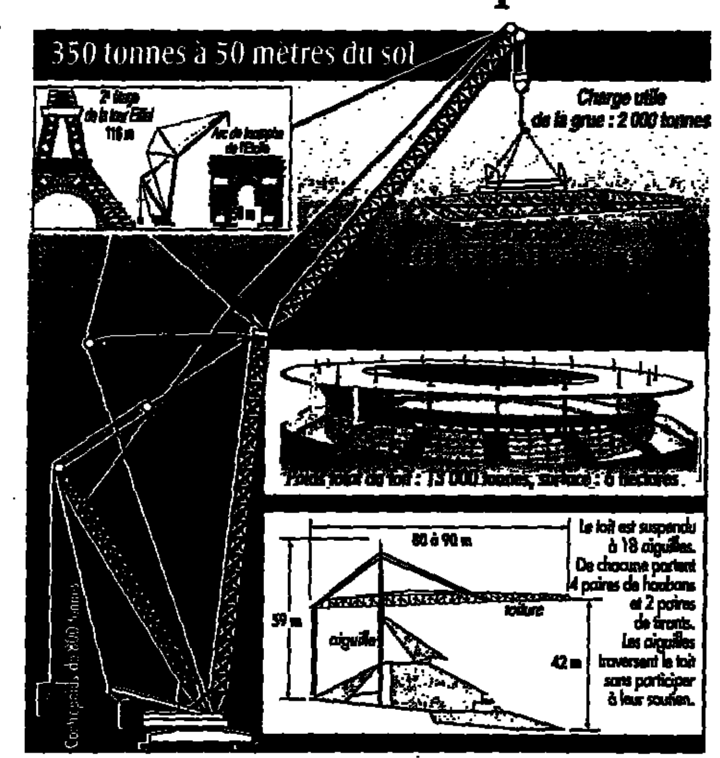
AVEC SES 90 MÈTRES de long pour 25 mètres de large, le premier secteur du toit du Stade de France pèse 300 tonnes, autant qu'une rame de TGV ou qu'un Boeing 747. Jeudi 22 août, la plus puissante grue du chantier de Saint-Denis, près de Paris, a déposé en douceur cette masse, portée à 350 tonnes par les apparaux de levage, sur quatre tours-étais provisoires. La décision de lancer cette opération spectaculaire a été prise le jour même à 14 heures. *« C'est la météo qui commande*, explique André Touzet, directeur des travaux concernant la toiture du stade au sein du GIE Stade Construction (Bouygues, Dumez, SGE). *Nous avions prévu de réaliser l'opération le vendredi matin, mais une dégradation du temps a été prévue pour la soirée, et nous avons donc décidé d'avancer l'heure du levage. »* Initialement programmée pour la nuit de dimanche à lundi, l'opération avait été annulée en raison d'un problème de palonnier.

A 16 heures, tout est prêt. Le premier secteur du toit est placé au centre de l'espace qui accueillera la pelouse. L'énorme grue rouge dont la charge maximale atteint 2 000 tonnes commence le levage. Elle est fabriquée par l'entreprise allemande Demag et n'existe qu'en deux exemplaires. Celle qui officie au Stade de France, seule présente en Europe, appartient à une compagnie anglaise, Graystone White and Sparrow, et elle est manipulée par les techniciens de Peiner, la filiale lorraine de la société allemande Noell. Pas moins de 86 semi-remorques ont été nécessaires pour transporter ses composants.

UNE SUPERFICIE DE 6 HECTARES

Pour éviter tout risque lors de la pose des secteurs, le vent ne doit pas dépasser les 30 kilomètres/heure. Lentement, la charge, distante de 60 mètres de l'axe de la grue, monte jusqu'à 50 mètres d'altitude. Ensuite, la grue tourne de près d'un demi-tour pour mettre le secteur du toit à l'aplomb de son « aiguille ». Ces dernières, des structures métalliques couvertes de tôles laquées, mesureront 59 mètres de haut. Pour l'instant, elles ne dépassent pas les 42 mètres de la toiture. Chacune d'elles traversera un secteur du toit qu'elle supportera par l'intermédiaire de quatre paires de haubans et de deux paires de tirants fixés à sa pointe.

« Des mouvements de 300 millimètres d'amplitude verticale et 100 millimètres d'amplitude horizontale entre les aiguilles et le toit sont prévus pour absorber les effets du vent et des variations de température », indique André Touzet. Le toit a été calculé pour résister à des vents de 145 kilomètres/heure encore jamais enregistrés dans les annales de la région parisienne. Le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) a testé en soufflerie une maquette du stade équipée de 800 capteurs. La collecte de 50 000 mesures par seconde a permis d'étudier précisément le comportement de l'ouvrage. C'est du moins ce qu'on peut espérer.



Pour l'instant, le premier secteur repose sur ses quatre tours-étais de 42 mètres de haut. Ces dernières seront retirées lorsque le secteur sera suspendu à ses haubans. Mais ce sont elles qui ajustent le positionnement du secteur grâce à des doigts centreurs. *« L'opération réclame une grande précision »*, note André Touzet. Une fois déposée délicatement sur ses supports, la structure métallique n'a plus qu'à être solidement bridée.

Il reste 17 secteurs principaux à poser et 18 secteurs intermédiaires. Ces derniers, plus légers, compléteront la structure du toit, qui recevra ensuite une membrane en PVC sur sa partie supérieure et un bardage métallique laqué blanc à l'intérieur. Le nez du toit arrivera à l'aplomb du bord intérieur de la piste d'athlétisme. A l'extérieur, la toiture dépassera largement du périmètre du stade pour protéger les espaces d'accès.

Au total, la partie suspendue pèsera 13 000 tonnes, soit une fois et demie le poids de la tour Eiffel. Sa superficie de 6 hectares comprendra un hectare de verrière, et 454 projecteurs seront incorporés dans la structure pour fournir le niveau lumineux de 1 600 lux réclamé par la télévision haute définition. Si la météo le permet, l'ensemble devrait être fini dans un an.

Michel Alberganti

André Auberger, président de la Fédération française handisport

« Nous donnons l'image d'athlètes et de disciplines qui ne sont pas pollués par l'argent »

ATLANTA
Correspondance

« Les Jeux paralympiques d'Atlanta ont été les premiers de l'Histoire où l'entrée au stade était partout payante. Etait-ce une bonne chose ?

– Sur le principe, certainement. Faire payer les places était un moyen de donner une vraie valeur à l'événement. Il est important que le public fasse la démarche d'aller chercher un billet. Mais les places étaient trop chères. Quinze dollars, soit environ 75 francs, c'est trop.

» Les gens qui en avaient les moyens sont allés aux Jeux du Centenaire. Les autres ne pouvaient pas payer une telle somme pour voir des épreuves paralympiques. Conséquence : le stade d'athlétisme était le plus souvent presque vide.

– Ces Jeux ont été marqués par des problèmes d'organisation, les mêmes que ceux constatés plus tôt aux Jeux olympiques. Les athlètes se sont plaints du transport et du logement au village. Les même causes ont-elles produit les mêmes effets ?

– Je le crois, oui. Les comités d'organisation des deux compétitions, l'ACOG et l'APOC, avaient en commun de ne compter que sur leurs ressources propres pour boucler leur budget. L'un comme l'autre n'avaient pas droit au moindre déficit. Du coup, les organisateurs des Jeux paralympiques ont pris la décision de loger deux athlètes par chambre, pour faire l'économie d'un millier de chambres au village. Mais il n'est pas possible de faire cohabiter dans un espace aussi réduit deux personnes en fauteuil roulant. Quant au transport, il aurait été judicieux de réserver une voie de circulation aux navettes des Jeux. Mais ce qui paraît souvent élémentaire dans nos pays d'économie mixte ne l'est pas toujours dans la société américaine.

– Ces Jeux paralympiques ont battu tous les records de participation, avec près de 120 pays, contre 87 quatre ans plus tôt à Barcelone. Cela veut-il dire que de plus en plus de nations pratiquent les disciplines handisports ?

– Non. En réalité, cette augmentation est la conséquence du programme de solidarité que nous avons mis en place au Comité international paralympique. Un fonds de solidarité a été créé, financé en grande partie par le CIO, qui nous a permis d'inviter aux Jeux de nombreux pays en voie de développement. Une somme proche de 7 500 francs par athlète a été allouée pour payer les frais de voyage et de séjour à Atlanta. Cette initiative a permis à des nations qui ne venaient jamais aux Jeux paralympiques de faire leur entrée dans le mouvement. Le Niger, par exemple, a envoyé un spécialiste du 800 m qui a remporté la médaille d'or.

Ces Jeux ont vu la chute de plus de 200 records du monde. Peut-on expliquer ces performances par le progrès technologique ?

– Sans doute, mais la technologie ne constitue qu'une partie de l'explication. Aujourd'hui, le matériel a presque atteint son sommet. Les progrès réalisés depuis une dizaine d'années ont été considérables. Et leur impact dans la population handicapée est colossal. Le fauteuil sur lequel je suis assis, par exemple, pèse environ 12 kilos. Il en pesait presque le double dix ans en arrière. Et les prothèses utilisées par les sprinters, par exemple, ne ressemblent que de loin à l'image que l'on se fait habituellement de ces appareils. Leur prix les rend difficilement accessibles à un handicapé moyen, mais leur technologie sera bientôt déclinée sur un matériel grand public. Et cela permettra sûrement à de plus en plus de personnes invalides de courir, sauter ou simplement marcher.

– Certains sportifs paralympiques avouent désormais un statut d'athlètes professionnels. La présence de partenaires permet-elle aujourd'hui de vivre complètement de son sport ?

– Bien sûr, mais ce phénomène est réservé à une élite extrêmement réduite. Pour la majorité des athlètes handisports, le plus important est de trouver un emploi. Et ce n'est pas si facile pour un handicapé. Il leur faut un emploi qui corresponde à leurs qualités et à leurs compétences. Un emploi, également, qui puisse être aménagé afin de poursuivre une carrière sportive. Difficile, bien sûr, mais pas impossible. Plusieurs athlètes de l'équipe de France handisport sont employés par EDF, l'un des partenaires de notre mouvement, où ils bénéficient d'un mi-temps global.

– Que recherche un partenaire qui associe son nom à un athlète ou aux disciplines handisports ?

– Le temps du mécénat est révolu. Nos partenaires s'intéressent à l'image du phénomène handisport. Une image valorisante, souvent utilisée en communication interne. Et l'image, aussi, d'athlètes et de disciplines qui ne sont pas pollués par l'argent. »

Propos recueillis par
Alain Mercier

RÉSULTATS

TENNIS

Internationaux des Etats-Unis à Flushing Meadow

● **Simple messieurs**

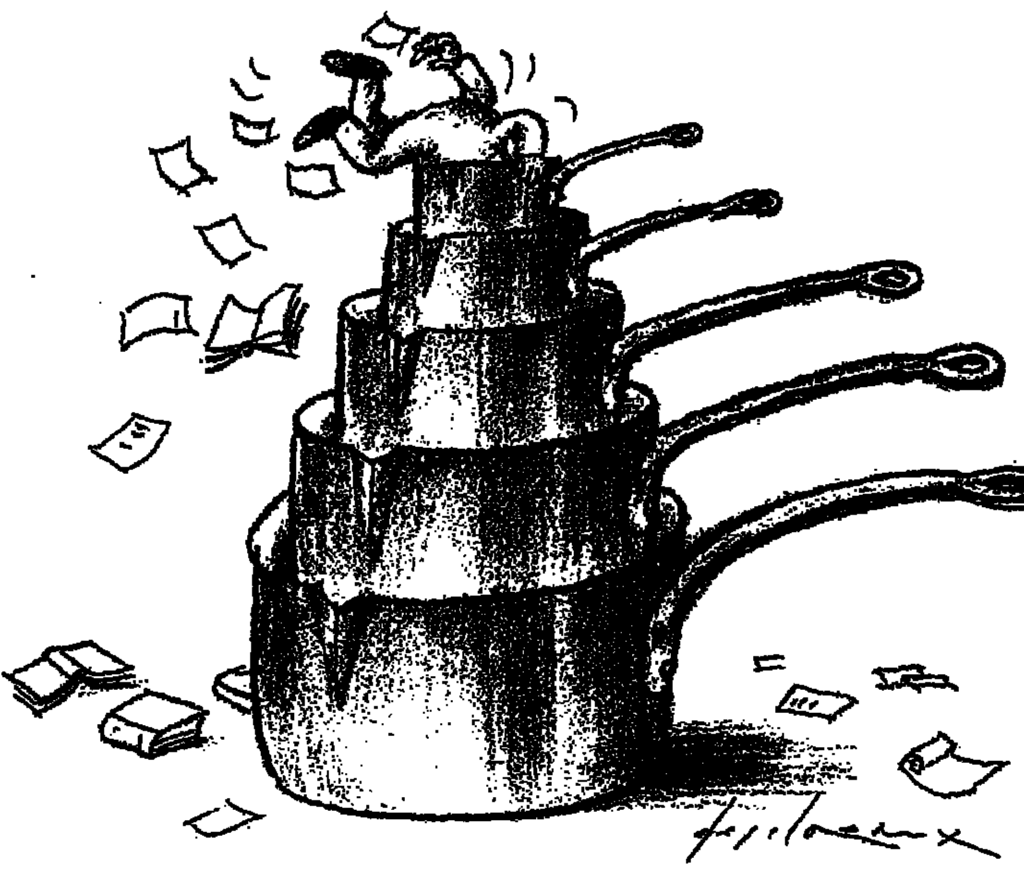
Premier tour : M. Stich (All.) b. T. Haas (All.) 6-3, 1-6, 6-1, 7-5. K. Carlsen (Dan.) b. P. Rafter (Aus.) 7-6 (9/7), 6-3, 7-6 (8/6). F. Vitoux (Fra.) b. R. Delgado (Par.) 6-4, 6-4, 7-6 (7/3). S. Bruguera (Esp.) b. K. Goossens (Bel.) 6-2, 6-0, 7-6 (7/1). M. Gustafsson (Suè.) b. C. Costa (Esp.) 7-5, 4-6, 7-6 (7/4), 6-3. C. Moya (Esp.) b. S. Humphries (E-U) 6-1, 6-7 (4/7), 6-7 (1/7), 6-0, 6-4. J. Tarango (E-U) b. A. Radulescu (All.) 6-7 (5/7), 6-4, 6-1, 3-1 ab. M. Washington (E-U, n° 11) b. K. Alami (Mar.) 6-4, 2-6, 7-6 (7/5), 6-1. A. Boetsch (Fra.) b. N. Pereira (Ven.) 7-6 (7/4), 6-4, 7-5. J. Stoltenberg (Aus.) b. S. Pescosolido (Ita.) 7-5, 6-4, 6-1. D. Dier (All.) b. C. Adams (E-U) 6-4, 2-6, 6-4, 6-4. D. Prinosil (All.) b. P. Tramacchi (Aus.) 6-3, 6-2, 3-6, 6-7 (5/7), 6-1. M. Chang (E-U, n° 2) b. J. Oncins (Bré.) 3-6, 6-1, 6-0, 7-6 (8/6). G. Raoux (Fra.) b. F. Dewulf (Bel.) 7-6 (7/5), 3-6, 1-6, 6-4, 7-5. L. Paes (Ind.) b. M. Ondruska (AfS.) 7-6 (7/3), 6-2, 7-5. A. O'Brien (E-U) b. N. Lapentti (Éq.) 6-4, 1-6, 6-4, 6-3. J. Siemerink (P-B) b. C.-U. Steeb (All.) 4-6, 6-1, 7-6 (7/4), 6-4. N. Godwin (AfS.) b. T. Carbonell (Esp.) 6-4, 6-2, 3-6, 6-1. J. Grabb (E-U) b. S. Stolle (Aus.) 6-3, 7-5, 7-6 (7/4). A. Berasategui (Esp.) b. C. Mamiit (E-U) 6-1, 6-4, 6-0. V. Spadea (E-U) b. D. Vacek (Tch.) 6-4, 1-6, 6-4, 6-3. A. Agassi (E-U, n° 6) b. M. Hadad (Col.) 6-3, 6-3, 6-2. D. Wheaton (E-U) b. K. Kim (E-U) 6-3, 6-2, 6-3.

● **Simple dames**

Premier tour : G. Sabatini (Arg., n° 15) b. P. Hy-Boulais (Can.) 6-1, 6-1. J. Chi (E-U) b. M. A. Sanchez Lorenzo (Esp.) 6-4, 1-6, 6-3. N. Kijimuta (Jap.) b. T. Jecmenica (Youg.) 6-3, 6-2. N. Dechy (Fra.) b. C. Singer (All.) 6-4, 6-0. E. Callens (Bel.) b. N. Bradtke (Aus.) 7-6 (7/1), 7-6 (9/7). A. Sugiyama (Jap.) b. J. Kandarr (All.) 6-2, 6-1. N. Baudone (Ita.) b. J. Watanabe (E-U) 6-4, 4-6, 7-6 (8/6). L. Osterloh (E-U) b. M. Endo (Jap.) 6-2, 6-2. L. Courtois (Bel.) b. F. Perfetti (It.) 6-4, 3-6, 6-2. L. Wild (E-U) b. P. Sung-Hee (Cor. S.) 6-2, 6-3. A. Fusai (Fra.) b. J. Craybas (E-U) 6-1, 2-6, 7-5. D. Radrianafy (Mad.) b. E. Makarova (Rus.) 6-3, 1-6, 7-5. B. Paulus (Aut., n° 14) b. Y. Jing-Qian (Chi.) 6-2, 6-1. K. Brandi (E-U) b. A. Glass (All.) 6-2, 6-3. S. Pitkowski (Fra.) b. M. Shaughnessy (E-U) 6-3, 6-3. D. Graham (E-U) b. S. De Ville (Bel.) 6-4, 6-2. W. Shi-Ting (Taï.) b. C. Morariu (E-U) 6-4, 6-7 (5/7), 6-2. A. Kournikova (Rus.) b. L. Richterova (Tch) 7-6 (7/4), 6-3. A. Coetzer (AfS.) b. A. Huber (All., n° 6) 6-1, 2-6, 6-2. A. Carlsson (Suè.) b. G. Pizzichini (Ita.) 3-6, 6-1, 7-5. B. Rittner (All.) b. K. Studenikova (Svq.) 7-5, 7-5. I. Gorrochategui (Arg.) b. M. Grzybowska (Pol.) 4-6, 6-4, 6-1. M. J. Gaidano (Arg.) b. M. Schnell (Aut.) 6-4, 6-0. I. Spirlea (Rou.) b. P. Begerow (All.) 6-3, 6-2. H. Sukova (Tch.) b. Y. Kamio (Jap.) 6-2, 6-3. B. Schett (Aut.) b. S. Appelmans (Bel.) 1-6, 6-4, 6-4. H. Nagyova (Svq.) b. G. Leon Garcia (Esp.) 6-1, 4-6, 6-3. C. Torrens-Valero (Esp.) b. S. Hack (Ger.) 2-6, 6-4, 6-2. A. Olsza (Pol.) b. M. Maleeva (Bul., n° 12) 6-4, 6-2. B. Schultz-McCarthy (P-B., n° 13) b. N. Miyagi (Jap.) 6-1, 6-4. M. Hingis (Sui., N° 16) b. A. Montolio (Esp.) 6-1, 6-0. A. G. Sidot (Fra.) b. J. Husarova (Svq.) 6-4, 6-4.

Les tourments d'un amateur

Une vieille recette de l'Anjou perdue et retrouvée



DESSINS DE DESCLOZEAUX

A L'IMAGE du peintre du dimanche, avec lequel il partage la même attirance pour les à-peu-près, et comme lui formé à cette rude école du doute et de la persévérance, le cuisinier d'occasion est un désinvolte douloureusement encombré du souci de briller. Vorace autant qu'affamé, médisant autant que roucouleur, son public réclame ses efforts et encourage ses combats contre l'incertain. Comme on a pu le dire de l'ironie, lui, va chercher à maintenir la juste distorsion qui existe entre l'idéal et le réel ; entre ce qu'il ne saura jamais réaliser et ce que, modestement, il sert. Pas toujours commode.

Car ce n'est pas le tout de ne pas savoir vraiment faire la cuisine, encore faut-il, quand on ose, essayer au moins, par exemple, de se répéter sans trop se ridiculiser. C'est la grande frontière qui sépare le professionnel du non-professionnel : fixer la recette. Agité par la fièvre de convaincre, l'innocent peut parfois réussir des tours de force lors de son premier passage, et ratatouiller au cours de la deuxième audition. Décontenancé, furieux et blessé, il abandonne généralement assez vite la partition, accusant l'auteur des pires imprécisions, le soupçonnant même de l'avoir « fait exprès ».

Quelquefois, c'est plus grave. Croyant avoir balisé son plat avec sérieux, pensant l'avoir correctement maîtrisé, notre amateur voit sa réussite régresser et prendre de la gîte sans savoir vraiment où la machinerie coince. Le truc lui échappe. Il faut prendre les grands moyens et se relancer. Mais comment ?

REPRÉCISONS L'ENJEU

C'est une recette à la Delteil, pour ne pas évoquer une fois encore ce livre futuriste et fumant sur *La cuisine paléolithique* ; la plus proche de celle d'hier et peut-être le refuge de celle de demain. Elle vient de l'Ouest, de l'Anjou disons. Elle est saisie dans une saison, celle que nous traversons, en raison des haricots blancs et frais qu'elle implique. On les sert chauds, ces haricots, accompagnés d'une chicorée et de pain frotté d'ail, avec beurre demi-sel en émollient du propos. C'est tout. Mais il faut que cela soit parfait, comme souvent avec les chefs-d'œuvre « paysans ». Boulevard Richard-Lenoir, jeudi matin, entre la place de la Bastille et la station Bréguet-Sabin. La ville a endossé sa pèlerine gris zinc et se venge d'avoir été prise quelques jours plus tôt pour Athènes. Marché encore clairsemé, mais la reprise est en cours. L'adresse est celle donnée par une grande toque parisienne qui vient dans l'endroit chasser le produit frais. Il est là. Rond et dodu pour ces « cocos » bretons, plus élancé pour le « michelet », arrivé de Provence. Mais il n'y a pas ce jour-là de salade frisée comme il faut. On cherchera ailleurs.

Reprécisons l'enjeu. Il s'agissait de remettre dans le droit chemin une recette qui, au fil des années avait été involontairement gauchie par son pratiquant et perdait toute espèce de crédibilité. Elle allait être abandonnée. SOS aux étoilés du pays. On consulte. Très aimables, ne connaissant pas le plat, mais l'imaginant, les pros donnent leur avis. Ils divergent de façon notable sur l'ensemble de la composition, mais se retrouvent sur le sujet principal qui posait problème : la cuisson des légumes. Au passage, on volera quelques astuces toujours bonnes à connaître pour le novice à perpétuité. Enquête terminée, achats faits, on attaque ; avec le trac et cette légère fierté de poser ses pas sur ceux de l'ancêtre et de se lancer dans un travail de mémoire patrimoniale – on a les bonnes œuvres qu'on peut.

« COCOS » OU « MICHELETS »

Ne le répétons pas, l'affaire est diabolique, et se joue, ne l'oublions pas, sur une période assez courte, de juillet à fin septembre. Pas plus. Cocotte à fond épais et couvercle sur l'engin durant toute la manœuvre ; on démarre à l'eau froide – « cocos » ou « michelets », comme on veut, environ 2,8 kilos à écosser pour quatre personnes –, cinq ou six centimètres d'eau au-dessus du haricot fameux. On porte à ébullition, et là, bouquet garni, bouquet magique : un oignon d'importance, une carotte coupée en rondelles, deux branches de thym, deux feuilles de laurier, deux gousses d'ail, queues de persil. Attention ! maintenant, doux les feux, délicates les flammes.

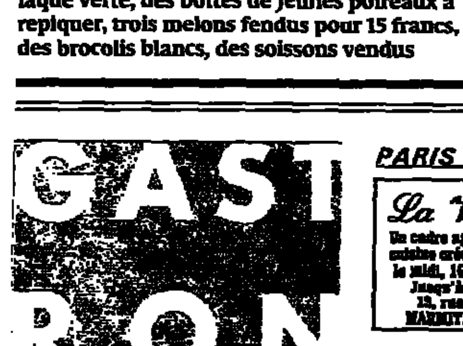
Tout ça va bien. On tient le légume sous haute surveillance, passés les trois quarts d'heure ; qu'il n'aille pas se cuire tout seul, en douce. Et on va l'assaisonner, une dizaine de minutes avant la fin de ses vapeurs. Du sel, du poivre. Mais on fera mieux. Recueillis dans une louche de taille moyenne, une poignée de « cocos » seront serrés à ce moment-là par les forces de l'ordre et écrasés sans ménagement avant d'être rejetés dans le court-bouillon de l'histoire. Pour le liant. L'affaire est dans le sac. Une grande vingtaine de minutes de garde à vue, tous feux éteints, pour donner du corps à l'intervention générale, et coup de chaleur au moment de servir. Ils sont prêts. Nous aussi.

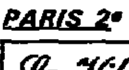
Enfin presque. Reste la salade. Toujours délicat, les salades. Surtout celle-ci, qu'il va falloir marier à une assiettée servie chaude. Choisissons la chicorée dite à « grosses côtes », la robuste, la gaillarde, pas la fine de Louviers, cette enfant de Marie qui baisse trop facilement les yeux devant des vinaigres au vocabulaire de souteneur. Huile de noix pour cette fille aux jolies hanches, coupée d'une touche d'arachide, pour la rendre plus souple encore. Présentée à part.

Le pain, maintenant. Le choisir honnête et au levain. On en fait des chapons (croûte frottée d'ail), que l'on adjoint à la verdure quand s'ouvre le débat. Les haricots sont présentés dans une assiette creuse : on les mangera avec une cuiller à entremets. Noisettes de beurre demi-sel en accompagnement si l'on veut. La recette était retrouvée.

Jean-Pierre Quélin

Sur les marchés du sud de la France : le cèpe de Montauban





L'œil très bleu, le béret de feutre noir vissé sur la tête, Maurice Méric-Carla affiche crânement ses soixante-treize ans. Depuis seize ans, chaque samedi, il descend de Vaïssac à Montauban, à quelques kilomètres de là, pour y vendre sa production et celle de son beau-fils, Denis. La ville possède le marché le plus laid de la région. Sur un terre-plein bordé de routes, sept immenses parapluies de métal rouillé supportent un ciel de planches grises et de néons. Ouverte à tous les vents, cette halle ne trouve grâce ni aux yeux ni aux os de Maurice. *« On y gèle en hiver, on y crame en été »*, assène-t-il. L'édifice a beau être hideux, les sept piliers qui le composent pourraient bien être ceux de la sagesse, car, à leur pied, quel enchantement ! Couleurs, bruits, parfums, prix : tout ce qu'on est en droit d'attendre d'un beau marché se trouve ici. De la volaille et des lapins vivants, des bouquets de fleurs de jardins mis à rafraîchir dans d'anciens pots de peinture badigeonnés de laque verte, des bottes de jeunes poireaux à repiquer, trois melons fendus pour 15 francs, des brocolis blancs, des soissons vendus écossés : tout étonne et fait envie.

Vous ne trouverez peut-être plus sur ces étals de la chair de baleine comme en remontaient au XIVᵉ siècle les gabarres qui revenaient de Bordeaux, halées par les hommes ou les chevaux, mais, à défaut de vendre des gants de Londres, comme c'était la vogue à l'époque, la voisine de Maurice, une toute jeune fille, propose encore aujourd'hui du crumble aux prunes, autre spécialité anglaise. Notre homme, lui, ne fait pas dans l'exotique. Outre melons, aubergines ou courgettes, il propose parfois au sortir de l'été quelques kilos d'un fleuron local : le cèpe.

***Boletus aereus*, un cousin du cèpe de Bordeaux plus connu sous l'appellation de *« tête de nègre »*, se plaît en effet particulièrement sur le territoire de Vaïssac et de ses communes environnantes. Cette flatteuse réputation n'est pas de tout repos pour ceux qui possèdent un bois par là. Denis, le beau-fils de Maurice, qui en a plus de trente hectares, lassé de voir ses taillis de châtaigniers ou le couvert de ses chênes *« pillés »* de leurs précieux bolets, s'est donc associé à d'autres propriétaires de futaies pour monter, l'an dernier, une association de *« cépiculteurs »* : 296 adhérents patrouillent, comme de véritables gardes champêtres, plus de 3 000 hectares de bois, et gare à celui qui viendrait sur l'une de leurs propriétés privées cueillir les précieux champignons. C'est qu'ils en sont fiers de leur cèpe : *« très ferme, moins spongieux que le Corrézien »*, ils raffolent de sa saveur un peu musquée et ne lui concède qu'un défaut, celui de passer très vite. *« Frais, il faut le manger dans la journée. »* On le déguste ici simplement frit dans de l'ail et du persil. Alain Ducasse, quant à lui, tapisse une cocotte de feuilles de châtaignier, pose les têtes de cèpes au fond puis les recouvre d'une échalote ciselée, d'huile d'olive et enfin des pieds finement hachés. Le tout, emballé de nouveau dans des feuilles de châtaignier, puis protégé d'une feuille d'aluminium, est cuit vingt minutes à feu moyen. L'expérience mérite le détour.**

Guillaume Crouzet

★ Marché de Montauban, *« Le parapluie Ligou »*, samedi matin.
Cèpe de Vaïssac 100 F environ le kilo chez Maurice Méric-Carla.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

OU RAVI PROVENÇAU

Aurore et Jean-François Richard continuent avec la même passion, qui enchantait le poète Pierre Emmanuel, de faire partager l'essence de la cuisine provençale, telle qu'on la pratiquait d'Aubagne à Tarascon, des Alpilles au Ventoux. Les drailles de cette transhumance culinaire expriment le meilleur d'un terroir. La magie du thym et du laurier imprègne les plats mijotés. C'est la cuisine de la Provence, senteurs combinées de tomates, d'huile d'olive, senteurs atténuées de l'arrière-pays, de l'agneau rôti sur les braises. Les pluies du début du mois d'août annoncent abondance et parfum pour la mystérieuse « rabasse », la truffe du Ventoux, à maturité au solstice d'hiver. Des meubles provençaux donc, quelques tables, un petit jardin et un four à pain. Les paquets – c'est le plus important dans la confection des « pieds et paquets » – sont farcis à la maison et ne mijotent pas moins de neuf heures ; les escargots à la suçarello, les artichauts à la barigoule, la soupe au pistou, la morue, la daube de bœuf sont fidèles au rendez-vous ; sont conviés aussi les meilleurs rouges des coteaux-des-baux. Menus 180 F et 220 F. A la carte, compter environ 250 F.

★ Maussane-les-Alpilles, 34, avenue de la Vallée-des-Baux (13520). Tél. : 90-54-31-11. Fermé le mardi.

RESTAURANT DU PALAIS-ROYAL

Les ombres de Fabre d'Eglantine, de Saint-Just, de Bonaparte, de Barras, de Rastignac et de Delphine de Nucingen, et aussi celles de Colette et de Cocteau, hantent toujours les arcades du Palais-Royal. Une cuisine du soleil, ou du moins franchement contemporaine, s'imposait parmi ces ombres. Barigoule d'artichauts, crème de tomates glacée, salade de haricots verts et tomates confites, carpaccio de thon et brandade de morue – un heureux assemblage – ou encore daube de veau à la provençale et magret de canard rôti servi avec un risotto au parmesan disent assez que la cuisine est ici largement inspirée par la Méditerranée. Effet de mode ? Pas seulement ; la carte des vins – c'est toujours un bon indice – propose quelques vins d'été, bandol, cassis, coteaux-du-Languedoc, mais aussi, et c'est plus rare, le fameux Château-de-Fonsalette 1993, en blanc et rouge. A la carte, compter de 180 à 240 F.

★ Paris, 43, rue de Valois (75001). Tél. : 40-20-00-27. Tous les jours.

AUBERGE DE L'HAUTIL

Au chevet de l'église Saint-Roch, le patron de cet établissement, comme il est précisé sur le menu, propose une cuisine traditionnelle française. Un grand cocorico, cela met en forme la clientèle, nombreuse et acquise. Le cadre ? Une salle dans la pénombre, un décor d'accumulation assez peu discernable, et à nous hareng, museau, andouillette, canard et rognons de veau ! Le patron est aidé de sa fille et d'un employé. Il est aimable et courtois, veille à la commande et à votre confort. D'algarade point, pas de tonnerre gaulois ! Pieds de porc au pouilly en entrée ; ça craque doucement, c'est agréable. La côte de bœuf marchand de vin qui vient en second est accompagnée d'un irancy 1987. La vérité de cette maison est dans le choix d'une douzaine de crus à moins de 100 F, et de quelques increvables plats : andouillette de Vouvray, boudin, escalopes à la Normande. Tout compte fait, une atmosphère bon enfant. Menu 140 F. A la carte, compter 180 F.

★ Paris, 33, rue Saint-Roch (75001). Tél. : 42-61-40-83. Fermé samedi midi et dimanche.

Brasseries

LA CUISINE DE REINE

Aujourd'hui, Avignon révèle l'un de ses plus beaux joyaux architecturaux : le couvent Notre-Dame de Fours, fondé en 1363, au temps d'Urbain V. Propriété de la Fondation Calvet, cet ensemble appelé Cloître des arts, abrite désormais une école d'art, une galerie, une librairie-salon de thé, et un ensemble de restauration, brasserie à midi installée dans la cour du cloître, et restaurant, le soir, sous les arcades. L'agencement et la décoration, d'une rare sobriété et d'une grande élégance, sont dus à Annie Zéau, artiste peintre, l'une des initiatrices du projet. C'est Reine Sammut, depuis la Fenière à Lourmarin, qui assure la direction du restaurant, simple formule avec quelques plats savoureux à midi pour 90 F – une gageure ! – et propose une carte plus abondante le soir : petits légumes farcis, salade de morue à l'aïoli, pommes de terre au thon et aux épices ou bien encornets farcis, bourride de baudroie, croustillant de volaille fermière. Guy Sammut règne sur la cave ; il a déniché un fameux vin du Gard, laudun du domaine Pélaquié, à un prix des plus raisonnables. Menus 90 F le midi et 145 F le soir. Brunch le samedi de 11 heures à 15 h 30 : 100 F.

★ Avignon, 83, rue Joseph-Vernet (84000). Tél. : 90-85-99-04. Fermé le dimanche.

LA MASCOTTE

Dans le quartier des Ternes, cette petite brasserie, non loin des grandes maisons célèbres, est propice aux couche-tard et aux amateurs de musique après les concerts de la Salle Pleyel. Une maison auvergnate, une de plus, avec coins et recoins. La salle à manger ouvre sur la terrasse et la vie du quartier. Ici, rien que du solide : la charcuterie artisanale vient de Parlan ; c'est du porc fermier dont on vous exhibe le pedigree. La viande, c'est de la normande d'Alençon et l'on sert l'entrecôte de 400 grammes, viande mûrie et soignée, avec pommes frites au couteau. Maison d'exception ? Non, l'on y joue le jeu ancien, avec produits fétiches et régionaux parce que c'est la coutume. Plats du jour ? Aujourd'hui, c'est du lard maigre rôti. Salade de tomates aux petits oignons ; les légumes sont frais, le poisson aussi. Une premières-côtes-de-blaye, pour 89 F. Voila une formule qui a fait ses preuves : une origine provinciale, un cadre typique du paysage parisien, tous chromes dehors, années 50 garanties. A la carte, compter 150 F.

★ Paris, 270, rue du Faubourg-Saint-Honoré (75008). Tél. : 42-27-75-26. *Fermé le samedi soir et le dimanche.*

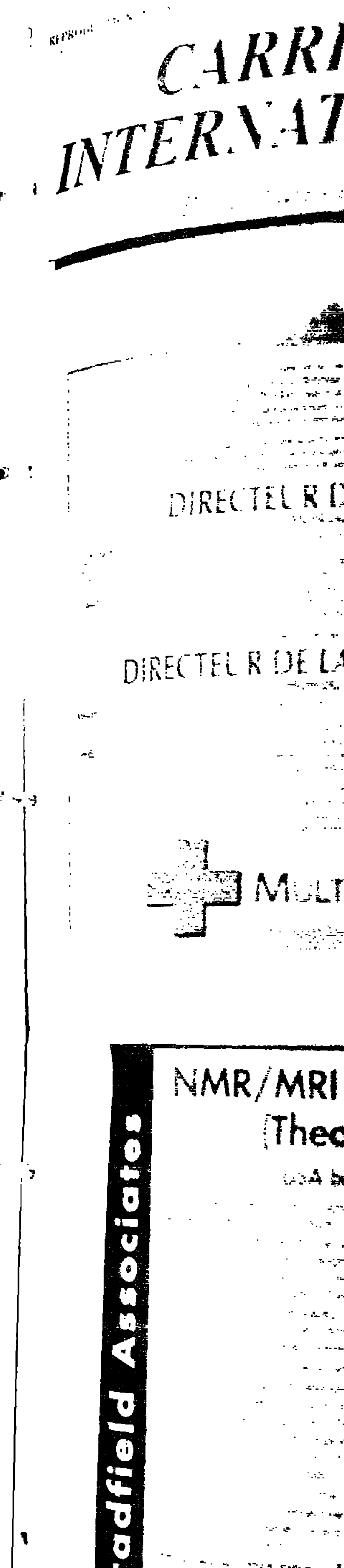
Gastronomie

LE CLOVIS

Le homard, crustacé décapode (dix pattes), inspire à Dominique Roué, le chef du Clovis, un excellent menu « tout homard », qui n'est pas seulement un exercice de style. La bisque est préparée avec la tête et le corail, ni trop crémée, ni dépouillée comme souvent. Les pinces sont cuisinées en ragoût d'été préparé à la minute, et servies avec de petits pâtissons parfumés à l'huile d'olive et au thym frais. La queue est accompagnée de pâtes fraîches au beurre de truffes, conservées et préparées sur place. A côté de ce menu de bravoure, une carte de saison permet au chef et sa brigade d'exprimer les diverses facettes de leur savoir-faire. C'est la salade de saison et pieds de porc compotés, le mille-feuille d'aubergines, œuf poché et fumé ou le saint-pierre aux craquelins d'oignons ou bien l'épaule d'agneau à la cuillère. La maison dispose aussi d'une presse à canard et d'un maître-canardier qui prépare, en salle, le canard à la rouennaise sur commande pour le dîner (230 F par personne). Grande carte des vins à prix raisonnables. Service très affairé et courtois, à la mesure de l'espace confortable de ce grand restaurant d'hôtel de Paris. Menu 195 F pour le dîner. Menu Windsor, 235 F servi en 1 h 15. Menu homard 500 F. A la carte, compter 350 F.

★ Paris, 14, rue Beaujon (75008). Tél. : 53-89-50-53. Fermé samedi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

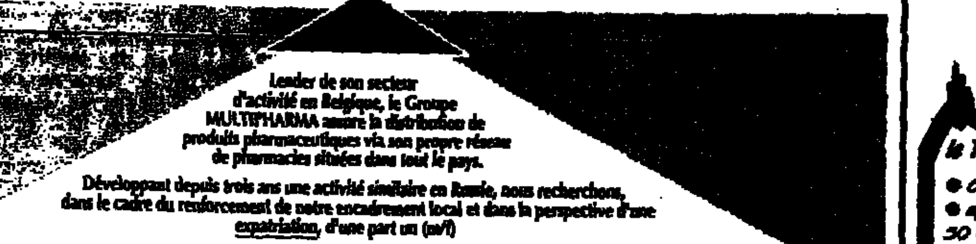


TOQUES EN POINTE



CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger



Leader de son secteur d'activité en Belgique, le Groupe MULTIPHARMA assure la distribution de produits pharmaceutiques via son propre réseau de pharmacies situées dans tout le pays.

Développant depuis trois ans une activité similaire en Russie, nous recherchons, dans le cadre du renforcement de notre encadrement local et dans la perspective d'une expatriation, d'une part un (m/f)

DIRECTEUR DE FILIALES

Moscou

Mission: tout en bénéficiant du savoir-faire du siège situé à Bruxelles: ☐ présider le Comité de direction de chacune des filiales; ☐ participer à la réflexion stratégique au niveau local; ☐ soutenir, dans un souci constant de qualité et de rentabilité, les directions de Moscou et de St-Petersbourg dans la mise en oeuvre des politiques définies; ☐ assurer la représentation permanente des filiales auprès de la maison-mère, des autorités locales et des investisseurs.

Profil: interlocuteur privilégié de la maison-mère, le candidat idéal est un homme de challenge, de formation supérieure, parlant couramment français, anglais et russe, disposant de véritables capacités managériales, justifiant d'une expérience confirmée de direction dans un contexte international. La connaissance du secteur de la distribution ou des health products constitue un atout.

D'autre part, un (m/f)

DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE

Moscou

Mission: avec l'appui du département logistique de la maison-mère: ☐ procéder à une étude logistique globale (identification des flux et des coûts); ☐ mettre en place et suivre les procédures - notamment informatisées - visant à réorganiser l'entrepôt, les livraisons et le transport; ☐ encadrer et motiver une équipe d'une trentaine de personnes; ☐ participer au Comité de direction.

Profil: à ce poste est attendu un candidat s'exprimant couramment en français, russe et anglais, disposant d'une bonne expérience dans une fonction similaire, attentif et rigoureux, témoignant de réelles qualités de leader, affirmant son tempérament et capable de travailler en équipe. Des connaissances en matière de dédouanement constituent un avantage.

Si vous vous reconnaissez dans l'un de ces profils et souhaitez rejoindre un groupe dynamique, n'hésitez pas à adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + c.v.) à Madame C. DE VOS, Responsable Recrutement & Sélection, MULTIPHARMA, route de Lennik 900, 1070 Bruxelles.

MULTIPHARMA

NMR/MRI Specialist (Theorist)

USA based

Bradfield Associates

Established international high technology company, the leader in its field of activity, seeks a professional with specialisation in NMR (nuclear magnetic resonance) spectroscopy or MRI (magnetic resonance imaging) technology interested in work on industrial NMR applications in a dynamic, new growth area outside the medical field. We are especially looking for a scientist with a theoretical or computational orientation who has demonstrated innovative contributions in the field of NMR.

The successful candidate must have earned his or her doctorate in a relevant field (physics, physical chemistry, electrical engineering) and should have 3-10 years experience working in NMR/MRI research or applications. Applicants should be able to work both independently and interactively within a multi-disciplinary R&D workgroup.

The job site is located in the USA. Compensation and benefits are highly competitive. Opportunities for long-term professional development (both inside and outside the field) are excellent.

Interviews will take place in Europe in late September or early October.

Please forward a letter of application, curriculum vitae and a list of publications and professional references to Caroline Bradfield, Bradfield Associates, 1 Bennell Court, West Street, Comberton, Cambs CB3 7DS, England. Reference LM/10

Société de Conseil en Education Formation

recherche pour missions internationales longue durée *(6 à 36 mois)*

EXPERTS CONSULTANTS en enseignement primaire, secondaire, science de l'ingénieur *(génies civil, mécanique, chimique, électrique)* et formation professionnelle spécialistes en gestion et formation des enseignants et personnel administratif, analyse des besoins en formation, conception de programmes de formation pilotes, système de gestion de la formation, gestion financière et administrative de système de formation, définition et spécification d'équipements.

Profil requis : minimum 15 ans d'expérience, niveau maîtrise ou équivalence, anglais ou espagnol obligatoire, si possible expérience de pays non francophones et de gestion de projets internationaux.

Envoyer CV en anglais et très détaillé *(sous Réf. N° 9031)* à :

LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

LES DIRIGEANTS

Secrétaire général

administrateur territorial

le Puy en Velay

- *Chef lieu de Haute-Loire*
- *agglomération de 30 000 habitants (classée 40 000 à 80 000)*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo **avant le 15 septembre 1996** à monsieur le député-maire, cabinet, hôtel de ville, Place du Martouret, B.P. 317, 43011 LE PUY EN VELAY

Manager confirmé, doté d'une solide expérience en gestion des collectivités territoriales et d'une approche significative du développement local, vous prendrez en charge :

- l'organisation du processus décisionnel
- l'animation et la coordination des services
- la préparation et l'exécution du budget
- le suivi des dossiers stratégiques
- le suivi du Sivi (Syndicat intercommunal à vocation industriel du bassin du Puy-en-Velay) et de la SEMV (Société d'économie mixte du Velay).

Rémunération statutaire et indemnités liées à la fonction.

Poste à pourvoir à compter du 1er octobre 1996

Le Club Méditerranée recherche son

DIRECTEUR JURIDIQUE

Directement rattaché au Directeur Général du Groupe en charge des Finances et de l'Administration, vous assurez la responsabilité des affaires juridiques de la société mère et des filiales françaises et étrangères, d'un groupe à forte implantation internationale (250 sociétés réparties entre 51 pays et réalisant un chiffre d'affaires consolidé de 8 milliards de francs). Vous animez une équipe de 5 juristes. Titulaire d'une solide formation juridique de droit privé, vous justifiez d'une expérience internationale d'au moins 10 ans acquise en cabinet ou dans une grande entreprise. Votre technicité, votre dynamisme et vos qualités de communication vous permettront de réussir à ce poste.



Une parfaite connaissance de l'anglais est impérative.

Ce poste est basé à Paris.

Adresser CV, photo et prétentions à Claude RAVILLY Club Méditerranée 2, rue du 4 Septembre 75088 Paris cedex 02.

L'OPAC de Vienne (38) recherche son

directeur général

Vous prenez la direction de notre structure qui compte 100 collaborateurs et gère un patrimoine de 5 500 logements. Votre mission : manager, gérer et développer dans une perspective d'efficacité économique, mais aussi de fidélité à notre vocation sociale.

Vous êtes un professionnel du logement social et avez une solide expérience de la fonction. Nous apprécierons votre tempérament d'organisateur qui a le sens du terrain, vos compétences de gestionnaire rigoureux et de financier averti, mais aussi vos qualités humaines.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + niveau de rémunération sous la réf. 213 (sur l'enveloppe) à COMMUNIQUÉ - 51 avenue Jean Jaurès - 69361 Lyon cedex 07 - qui transmettra.

DIRIGEZ UNE UNITE DE PRODUCTION, FAITES VOS PREUVES POUR ACCEDER RAPIDEMENT A LA DIRECTION GENERALE D'UNE P.M.E.

Votre expérience a été impérativement acquise chez un fabricant de pièces pour l'automobile en tant que Responsable d'une unité. Aujourd'hui, vous voulez franchir un cap et devenir Directeur Général d'une P.M.E. C'est l'opportunité que nous vous offrons dans l'une des filiales de notre groupe industriel coté en bourse, fabriquant des pièces très techniques en injection plastique pour l'automobile, l'instrumentation médicale, la cosmétique notamment.

Ingénieur de 35/40 ans, avec si possible une formation complémentaire en gestion, si vous avez du coeur à l'ouvrage et aimez la performance industrielle, les résultats financiers et la nature (Nantua dans l'Ain), écrivez sous la réf. C/1417 M à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** - 77 rue François Mermet - BP 32 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.

CONCORDANCES

Entre les Hommes et les Entreprises

LE MONDE DES CADRES

L'une des premières Sociétés françaises dans une activité de Services aux Entreprises recherche

Chargé(e) d'affaires

pour participer, avec les membres de la direction commerciale, aux relations avec la clientèle "grands comptes".

Avec une formation de type ESC, il aurait une première expérience (pas moins de 3 ans) dans la prospection, la négociation et la vente avec pour partenaires les directions d'achats de grands groupes industriels ou tertiaires.

Nous attendons de lui les qualités qui permettent aux sportifs de jouer et gagner en équipe.

Merci d'adresser lettre et CV, sous la référence 133 M à PLEIN EMPLOI - 10, rue du Mail 75002 PARIS.



plein emploi
conseils en ressources humaines

Nous commercialisons des données satellitaires et développons leurs applications. Afin de renforcer notre Direction Commerciale, nous recherchons un

SPOT IMAGE

Responsable Département Ventes

France et Export

Sous l'autorité du Directeur Commercial, vous aurez à :

- conduire un programme ambitieux de développement des ventes,
- manager une équipe de 20 personnes, principalement des ingénieurs commerciaux,
- *optimiser et animer le réseau commercial (Agents et Distributeurs),*
- entretenir des contacts directs avec les principaux clients,
- s'impliquer si nécessaire dans les présentations techniques et les négociations,
- participer à l'élaboration de la politique commerciale : prix, canaux de distribution, etc...
- proposer les évolutions des produits ou des prestations permettant de mieux répondre aux besoins exprimés par les clients.

De formation Ecole Supérieure de Commerce ou Ingénieur, vous avez *une expérience réussie (5 ans minimum) dans un poste similaire.*

Anglais indispensable - Poste basé à Toulouse - Nombreux déplacements à prévoir.

Merci d'adresser CV, lettre de motivation, photo et rémunération souhaitée à **SPOT IMAGE** - SRH - 5 rue des satellites - BP 4359 31030 TOULOUSE cedex.

OK

Organisateurs

CDD 12 à 18 mois

CIC

Union Européenne de CIC

Filiale du GAN, l'Union Européenne de CIC est à la fois holding du Groupe CIC et banque d'affaire.

Dans le cadre de la migration de notre système d'information, nous recherchons des CDD d'une durée de 12 à 18 mois.

Au sein des directions opérationnelles et en coordination avec *l'équipe d'encadrement* du projet, vous participerez notamment, au côté des *utilisateurs*, aux travaux de recette du futur système d'information, à *l'analyse des* impacts, ainsi qu'à l'évaluation des besoins de formation. Dans ce cadre, vous organiserez *le planning des* actions, les réunions de coordination et *le reporting* régulier, et serez responsables du *respect des délais* et de la qualité des produits *finis* (procédures, jeux de tests...). Ces missions impliquent des contacts quotidiens avec les directions fonctionnelles de la banque et le Comité de migration.

Diplômés de l'enseignement supérieur (Bac + 4), vous avez de préférence une première expérience de la banque (comptabilité, contrôle des risques, back offices...) et maîtrisez impérativement World et Excel.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence PFA *à UE CIC, DRH, 4 rue Gaillon,* 75107 Paris Cedex 02.

MEDIA SYSTEM

CONSULTANT SENIOR

Notre Cabinet de Conseil de Direction implanté à Neuilly (92) est spécialisé en *Marketing des Services.*

Nos clients sont des entreprises publiques et des sociétés de services de tailles et secteurs variés. Nous réalisons essentiellement des missions d'accompagnement de leur prise de décision et de conseil en management.

Pour contribuer à notre développement, nous souhaitons intégrer à notre équipe un consultant confirmé.

A 35 ans, de formation Bac + 5 (ESC, Mastère, ...), vous avez nécessairement acquis une solide expérience du conseil, vous avez démontré des qualités de "vendeur" avec dans l'idéal un rôle de *management dans une entreprise de services ; vous souhaitez valoriser davantage vos talents* de développeur.

Nous vous offrons l'appui logistique et des techniques qui vous permettront d'accéder rapidement à une grande autonomie d'action et à des responsabilités d'encadrement au sein du Cabinet.

Merci d'écrire avec CV et prétentions, en précisant la référence 13948S sur lettre et enveloppe, à notre conseil : **TPA** - 54 boulevard Saint-Michel - 75006 Paris.

TPA

Publipanel

EMERGENCES

Organisme national de Conseil et d'Expertises recrute

Le Responsable de son département Santé/Travail

Fonctions :

- animer la réflexion de l'Institut sur l'analyse des situations de travail, de l'organisation du travail et de la production,
- diriger une équipe d'intervenants pluridisciplinaires (internes et vacataires) sur des expertises CHSCT *et études sur le travail,*
- *constituer des équipes et planifier les interventions,*
- *contrôler la qualité des méthodologies et des contenus,*
- suivre le budget du département.

Profil :

- Formation supérieure et expérience professionnelle significative en organisation et analyse du travail,
- pratique de *la* direction d'équipe de consultants,
- connaissances de l'entreprise et des relations sociales indispensables.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) à Emergences, 11 rue de Vitry, 93100 Montreuil

---

Rédacteur en chef

coordination internationale

Editeur de presse, filiale d'un des plus importants groupes de communication européens recherche, pour accompagner le lancement et assurer la gestion quotidienne d'un magazine européen dans le secteur de l'informatique, un professionnel confirmé de la presse. Vous avez au minimum 5 ans d'expérience dans un poste de même niveau, bilingue français/anglais. Vous avez connu une expérience significative en matière de coordination internationale. Vous saurez allier la rigueur imposée par une excellente maîtrise de la chaîne graphique à un réel talent dans la recherche des consensus. Familier des chiffres comme des mots, vous garantirez la pérennité de la ligne éditoriale sans jamais perdre de vue la réalité économique du titre. Rémunération et évolution motivantes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 32129, à *Media System*, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

AVIS DE CONCOURS ET D'EXAMEN PROFESSIONNEL

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GIRONDE

ouvre au titre de l'année 1996

- Un concours interne sur épreuves de **Secrétaire de Mairie** pour 9 postes
  Epreuves écrites d'admissibilité les **21 et 22 novembre 1996**
- Un concours interne sur épreuves de **Conseiller socio-éducatif** pour 8 postes
  Epreuves écrites le **26 novembre 1996**
- Un examen professionnel de **Rédacteur Chef**
  Epreuves écrites le **19 novembre 1996**

Les épreuves se dérouleront à Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue.

Inscriptions : dossiers à retirer à partir du **9 septembre 1996** au siège du CDG 33 *Immeuble Emeraude - rue du Cardinal Richaud 33049 BORDEAUX Cedex*

(pour les demandes écrites joindre une enveloppe A4 non affranchie libellée à l'adresse du candidat)

Date limite de dépôt des dossiers de candidature :
le mercredi 16 octobre 1996 à minuit (le cachet de la poste faisant foi)

Le Monde INITIATIVES METIERS

reprendra sa parution

le Lundi 2 septembre*

ainsi que

Le Monde INITIATIVES EMPLOI

le Mardi 3 septembre.**

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au 44.43.76.13

* daté mardi 3
** daté mercredi 4

GROUPE ALGOE

Avec une équipe pluridisciplinaire de 250 personnes, un portefeuille d'activités diversifiées dans le domaine des prestations intellectuelles, le Groupe Algoe est l'un des premiers groupes de conseil français, allié à un solide réseau de partenaires internationaux.

Nous vous proposons de rejoindre à ***PARIS*** *l'une de nos équipes, spécialisée dans le recrutement de cadres et dirigeants et la gestion des carrières comme*

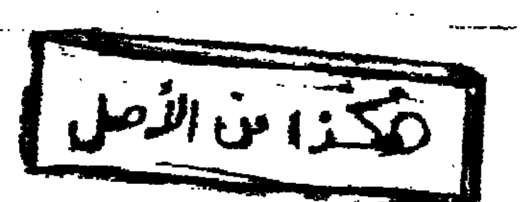
CONSULTANT SENIOR

A 35 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, bilingue anglais, vous avez une expérience significative des ressources humaines, acquise dans le conseil et/ou dans une grande entreprise internationale.

Vous souhaitez développer votre expertise, vos qualités relationnelles à haut niveau au sein d'un groupe pour qui le métier de conseil est synonyme de rigueur, professionnalisme, esprit d'équipe et passion.

Merci d'adresser votre dossier à Carole de CHILLY, *sous réf. 654M, qui le traitera en toute confidentialité.*
ALGOE - 9 bis route de Champagne - 69134 ECULLY cedex.

MEMBRE DE SYNTEC · MEDIAPA





LE MONDE DES CADRES

VILLE DE CERGY

LA VILLE DE CERGY (95) - 55.000 habitants - Ville-Centre de l'Agglomération Nouvelle de CERGY-PONTOISE à 40 mn de PARIS - ligne A du RER recrute

Deux Directeurs pour ses antennes de quartier de Cergy St-Christophe et de Cergy Sud-Village

- Cergy comprend quatre grands quartiers dont :
  - **Cergy St-Christophe**, le plus grand (20.000 habitants) fait l'objet d'une convention de sortie et devrait être classé en Z.U.S.
  - **Cergy Sud-village** (12.000 habitants), composé des premiers quartiers de la ville bénéficie d'une vie sociale riche à redynamiser.
- L'antenne de quartier est un lieu d'écoute des habitants. Avec ces moyens nouveaux, la Ville de Cergy cherche à mieux adapter son action à la réalité de chaque quartier et à développer la démocratie locale.

VOS MISSIONS :
Sous l'autorité du Chef de la Mission Vie des Quartiers, vous êtes l'interlocuteur global à l'échelle du quartier des élus territoriaux, des partenaires associatifs et institutionnels.
Vous proposez le projet de quartier en matière d'animation, de prévention et de développement urbain et le projet social de la Maison de Quartier.
Vous mettez en oeuvre les programmes d'actions; pour ce faire, vous encadrez et coordonnez à l'échelle du quartier les équipes d'animateurs, d'agents de développement, de la Maison de Quartier (Centre Social).

VOTRE PROFIL :
Agé de 35 ans environ, titulaire d'un diplôme Bac + 3, vous possédez une solide expérience dans les domaines de l'animation et du développement local.
Disponible, ayant le sens de la réserve, vous faites preuve d'une grande motivation pour le travail avec les partenaires et les habitants, ainsi que de méthode dans l'organisation du travail.

VOTRE CANDIDATURE :
Une lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. et d'une photo sera à adresser à Monsieur Le Maire de Cergy - 12, rue de l'Abondance - 95000 CERGY avant le 5 Septembre 1996.

OBC

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU TERRITOIRE DE BELFORT ORGANISE :

UN CONCOURS EXTERNE SUR TITRES AVEC ÉPREUVE DE MÉDECIN TERRITORIAL

[redacted] 1996
[redacted] 1996 au lundi 04 novembre 1996
[redacted] de Médecin.
[redacted]

[redacted] TITRES AVEC ÉPREUVE DE

[redacted] lundi 04 novembre 1996

[redacted] d'état de Puéricultrice, aux personnes titulaires [redacted] par arrêté ministériel, ainsi que, sous certaines [redacted], disposant d'un titre ou diplôme obtenu dans leur [redacted]

[redacted] le jury.

[redacted] se feront par écrit en joignant une enveloppe format [redacted] à l'adresse suivante :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort
1 rue Strolz - BP 322 - 90006 BELFORT Cedex - Tél : 84.28.36.28 / Fax : 84.57.03.27

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PAR TÉLÉPHONE

Crée en 1978, notre Cabinet est bien connu dans ***l'évaluation et la recherche de Cadres et Dirigeants.*** *Fort de notre développement au sein d'un important groupe de Conseil (180 MF, 200 p.), nous souhaitons nous renforcer à Paris et recherchons un (e)*

CONSULTANT (E) EXPERIMENTÉ (E)

Idéalement, une double expérience Entreprise - Cabinet Conseil, vous a permis d'exercer des responsabilités significatives soit en Production, Finances, Gestion, Commerciale ou Ressources Humaines. Vous y avez découvert l'intérêt de la diversité des problématiques clients et avez su y répondre efficacement dans les meilleurs délais, en y apportant une dimension de Conseil.

Quelle que soit votre formation supérieure, vous êtes comme nous, animé (e) d'une volonté de qualité, de rigueur et de professionnalisme. Votre disposition naturelle à convaincre et un réseau relationnel conséquent vous permettront de réussir rapidement avec nous.

Dans cette perspective, nous vous offrons un système de partenariat original et motivant.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à Raymond POULAIN

RPC - 11 rue de Laborde - 75008 PARIS

Raymond Poulain Consultants

SYN'AXIS

CONSULTANT JUNIOR

Notre cabinet de conseil de direction implanté à Neuilly (92) est spécialisé en Marketing des services.

Nos clients sont des entreprises publiques et des sociétés de services de tailles et secteurs variés. Nous réalisons essentiellement des missions d'accompagnement de leur prise de décision et de conseil en management.

Pour contribuer à notre développement, nous souhaitons intégrer à notre équipe un consultant junior.

De formation supérieure : ESC, DESS Marketing..., vous avez impérativement acquis une solide première expérience de 2 à 3 ans en marketing au sein d'une entreprise de services et souhaitez vous investir dans une structure qui sait encourager la réussite de ses collaborateurs.

Merci d'envoyer CV et prétentions sous réf. 14034 J à notre conseil **TPA** *- 54 boulevard Saint-Michel - 75006 PARIS.*

Publipanel

SECTEURS DE POINTE

Jeunes Diplômés

ECOLES D'INGENIEURS

Vous êtes diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, disponibles et curieux, venez donner votre opinion sur les annonces de recrutement réalisées par une grande Agence Conseil en Communication.

VOTRE MISSION ? *Participer à un pré-test de campagne de communication qui aura lieu dans nos locaux de Boulogne Billancourt le Mercredi 4 Septembre 1996 entre 16 h et 18 h.*
Vous bénéficierez d'un dédommagement pour votre participation.
Vous êtes-vous reconnus ?

Téléphonez dès aujourd'hui à Arnaud CARON au 47 61 58 18.

A BIENTOT !



OMNES est une filiale de Schlumberger et de Cable & Wireless Company, spécialisée dans le conseil, l'ingénierie et le support réseau.
Pour renforcer une équipe jeune et dynamique, elle recherche deux

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Responsable des Ventes

Europe du Sud - Afrique - Moyen Orient

Chargé de développer un portefeuille de grands comptes dans la zone géographique placée sous votre responsabilité, vous devrez plus particulièrement vous concentrer sur les services Satellite et Internet.
Vous possédez impérativement au moins 2 ans d'expérience dans la vente de services et de solutions complexes.

Réf. MCS/DV

Ingénieur Conseil Information/Technologie

Europe du Sud - Afrique

Vous assisterez, sur le plan technique, notre équipe de vente responsable de ces régions et vous aiderez nos clients dans l'élaboration de leur stratégie en information/technologie.
Vous avez au moins 2 ans d'expérience dans le domaine des télécommunications ou de l'information/technologie, si possible à l'étranger.

Réf. MCS/IC

Ces postes s'adressent à des Ingénieurs réellement efficaces et pragmatiques, capables de s'adapter à des interlocuteurs de haut niveau et à des environnements variés.
Vos qualités de créativité, mais aussi de réalisme dans le montage des propositions, votre sens des engagements pris et votre parfaite maîtrise de l'anglais seront les garants de votre réussite au sein de notre société.
Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo) en notant sur l'enveloppe la référence correspondante, au Service du Personnel

OMNES
C/o Schlumberger Limited
42, rue Saint Dominique - 75007 Paris

Temps frais et humide

LA FRANCE reste soumise à un régime dépressionnaire avec le plus souvent un temps instable. Cette dépression dirigera sur le pays un flux de nord-ouest avec de l'air plutôt frais pour la saison.

Mercredi matin, de la Bretagne aux pays de Loire jusqu'au Centre, à l'Ile-de-France et à la région Nord, les nuages seront le plus souvent nombreux avec des averses. Du Nord-Est à la Bourgogne jusqu'à la Franche-Comté, le ciel sera très menaçant avec des averses et parfois un orage isolé. Des Alpes au Sud-Est jusqu'à la Corse, le temps sera couvert avec de la pluie et parfois des orages, surtout sur la Corse. Sur le reste du pourtour méditerranéen, le soleil sera au rendez-vous. La tramontane soufflera à 70 km/h en rafales. Sur le Massif Central et les Pyrénées, les nuages bas seront nombreux au lever du jour, puis les éclaircies reviendront peu à peu au fil des heures. Des Charentes à l'Aquitaine jusqu'à la région Midi-Pyrénées le soleil fera de belles apparitions.

Mercredi après-midi, de l'Alsace à la Lorraine jusqu'à la Franche-Comté, le ciel restera encombré de nuages avec encore de nombreuses averses et parfois un orage isolé. Des Alpes au Massif Central jusqu'aux Charentes, malgré de belles éclaircies, les nuages seront parfois plus nombreux et porteurs d'averses, surtout sur le relief. Sur l'ensemble des régions au nord de la Loire, les nuages et les éclaircies alterneront avec de fréquentes averses. Sur le pourtour méditerranéen, le vent de nord-ouest à ouest soufflera encore assez fort près des côtes, mais le soleil restera prédominant. En Corse, quelques ondées seront encore possibles sur le relief. Sur l'Aquitaine, malgré quelques passages nuageux, le soleil se montrera le plus souvent généreux.

Les températures minimales iront de 10 à 12 degrés au nord, et de 11 à 13 degrés au sud. L'après-midi, les températures seront fraîches pour la saison, avec de 19 à 21 degrés au nord, 20 à 23 degrés au Sud et jusqu'à 27 degrés près de la Méditerranée.

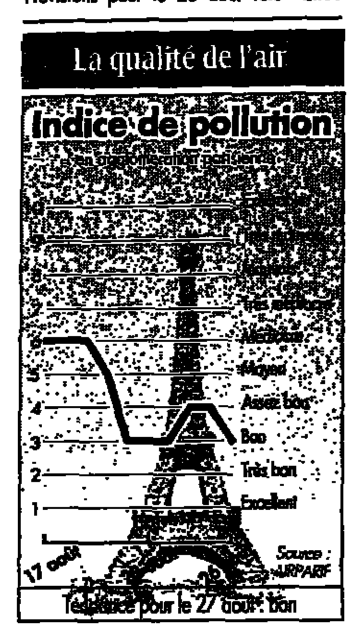
Jeudi, le temps restera frais et instable sur une bonne moitié nord du pays, avec des averses. De l'Aquitaine au Sud-Est, le temps sera plus clément avec un soleil assez généreux.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

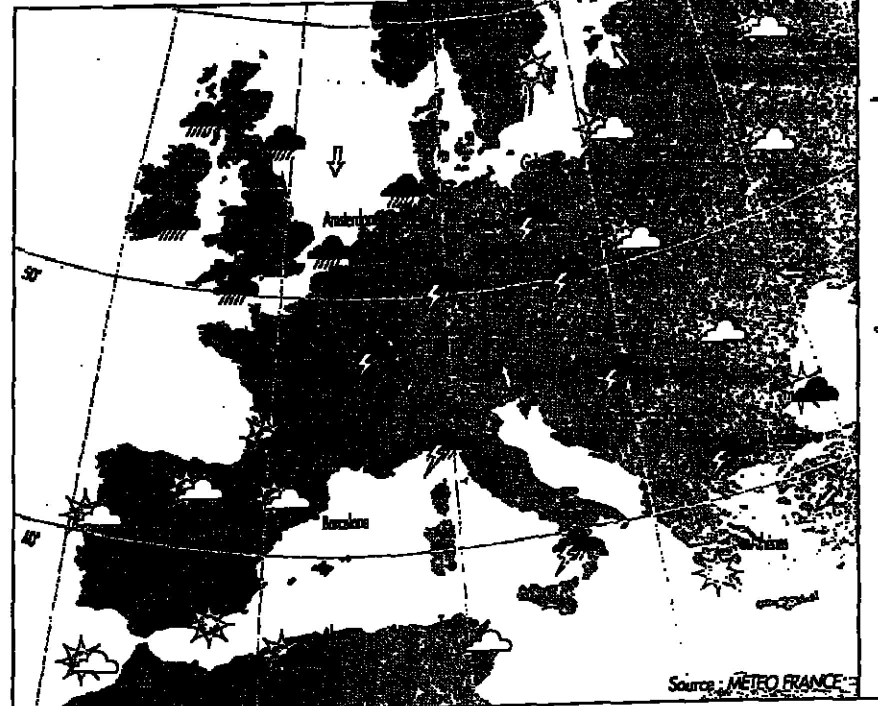


Prévisions pour le 28 août vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 27 août : bon



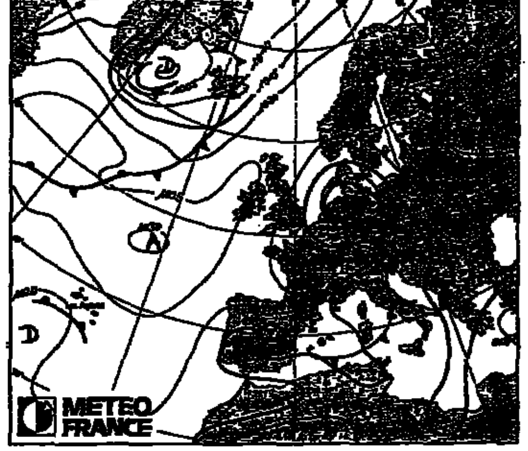
TEMPÉRATURES du 26 août maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	28/15
BIARRITZ	21/16
BORDEAUX	20/16
BOURGES	23/13
BREST	18/12
CAEN	19/10
CHERBOURG	19/8
CLERMONT-F.	21/12
DIJON	22/12
FORT-DE-FR.	31/23
GRENOBLE	19/14
LILLE	21/11
LIMOGES	22/14
LYON	21/12
MARSEILLE	25/17
NANCY	23/10
NANTES	23/10
NICE	27/18
PARIS	22/14
PAU	19/16
PERPIGNAN	25/17
POINTE-À-PIT.	33/23
RENNES	22/11
ST-DENIS-RÉUNION	25/16
ST-ÉTIENNE	20/10
STRASBOURG	22/13
TOULOUSE	19/16
TOURS	23/10
ÉTRANGER	
ALGER	36/24
AMSTERDAM	20/10
ATHÈNES	32/22
BANGKOK	32/26
BARCELONE	28/20
BELGRADE	27/18
BERLIN	25/13
BOMBAY	30/26
BRASILIA	25/16
BRUXELLES	21/12
BUCAREST	31/16
BUDAPEST	27/15
BUENOS AIRES	13/5
CARACAS	28/20
CHICAGO	28/20
COPENHAGUE	21/11
DAKAR	31/25
DJAKARTA	32/24
DUBAI	36/28
DUBLIN	18/10
FRANCFORT	23/13
GENÈVE	21/11
HANOÏ	31/26
HELSINKI	17/12
HONGKONG	31/26
ISTANBUL	29/21
JÉRUSALEM	28/24
KIEV	20/14
KINSHASA	32/20
LE CAIRE	32/23
LIMA	17/15
LISBONNE	28/17
LONDRES	21/10
LOS ANGELES	25/18
LUXEMBOURG	20/11
MADRID	32/15
MARRAKECH	34/19
MEXICO	21/14
MILAN	22/16
MONTRÉAL	29/16
MOSCOU	20/8
MUNICH	22/14
NAIROBI	19/13
NEW DELHI	35/28
NEW YORK	31/22
PALMA DE M.	32/22
PÉKIN	26/18
PRAGUE	23/14
PRETORIA	24/14
RABAT	27/17
RIO DE JAN.	26/18
ROME	28/16
SAN FRANC.	19/13
SANTIAGO	12/6
SÉVILLE	35/19
ST-PETERS.	23/12
STOCKHOLM	25/16
SYDNEY	18/12
TENERIFE	28/21
TOKYO	26/21
TUNIS	35/25
VARSOVIE	21/11
VENISE	27/18
VIENNE	24/15





Situation le 27 août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 29 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
Pénurie de chocolat

LE MINISTÈRE du ravitaillement vient de supprimer la ration de chocolat du mois de septembre. Cette nouvelle n'a pas manqué de soulever de vives protestations de la part de consommateurs qui s'estimaient déjà, à juste titre, peu gâtés. En effet, la ration du mois d'août n'a pas été distribuée à Paris et dans certains départements on attend encore celle du mois de juillet.

D'où viennent ces retards et cette disette alors que nos colonies d'Afrique sont de gros pays producteurs ? Nous avons posé la question à l'office professionnel de la chocolaterie. Voici ses explications : « *La France ne dipose pas des récoltes de cacao de son empire. Le contingent de cacao à attribuer à chaque pays est fixé par le « Combined food board ». Trente-sept mille tonnes de cacao en fèves ont été allouées à la France pour l'année 1946, et c'est sur ce chiffre que le ravitaillement a basé la ration mensuelle des enfants, des jeunes et des vieillards.*

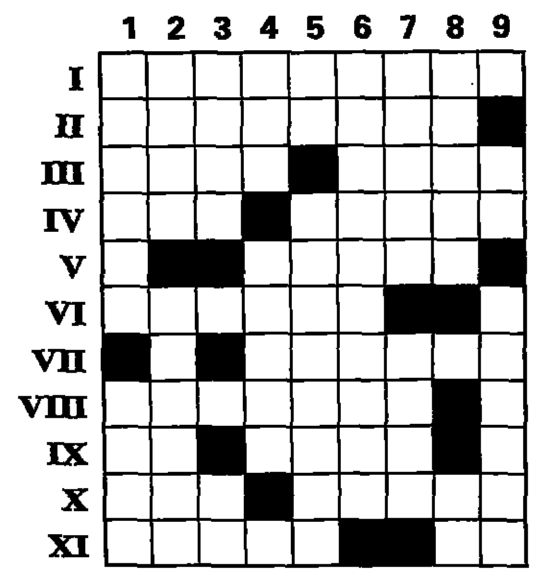
» *Mais il y a des retards considérables dans le programme d'importation. Si le Cameroun nous a livré à ce jour la plus grande partie de ce qu'il nous devait, il n'en va pas de même pour la Côte d'Ivoire ; nous n'avons reçu que 2 500 tonnes de ce pays sur les 22 000 tonnes qui nous sont départies. De graves problèmes de main-d'œuvre et de transport se posent en effet dans cette colonie, et ses ports sont en outre dans un état de délabrement tel qu'il est impossible de charger nos bateaux en temps voulu.* »

Le gouvernement fait-il quelque chose pour remédier à cette incurie ? Faudra-t-il continuer longtemps à s'adresser au marché noir pour donner quelques friandises à nos enfants ? Car, comme toujours en France, la disette officielle se double d'un marché parallèle pour lequel les difficultés d'importation ne paraissent jamais se poser.

(28 août 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6896



HORIZONTALEMENT

I. Un expert en fonds de roulement. – II. Peuvent être frottées avec un savon. – III. Une salade en mer. Peuple de la Côte-d'Ivoire. – IV. Sigle d'un établissement scientifique. Fit un travail de maçon. – V. Ses yeux ornent la queue du paon. – VI. Sous-Sénart, dans l'Essonne. – VII. Peut se présenter sous forme de verre. – VIII. Un héros du cycle troyen. – IX. Conjonction. On y trouve une ancienne cathédrale. – X. Départ pour une expédition. Rendez-vous de châsses. – XI. Siège qu'on peut mettre sur un bidet. Adverbe.

VERTICALEMENT

1. Perce bien quand elle est fine. Peuvent blesser quand ils sont piquants. – 2. Bordure sur l'écu. Ne devint polie qu'à un certain âge. – 3. Coule en Russie. Une personne. – 4. Pas admis. Comme une croix égyptienne. – 5. Un métal léger. Pas claire. – 6. Est utilisé par les parfumeurs. – 7. Dans la Flandre-Orientale. Lac d'Italie. – 8. Détériorais. Point de départ. – 9. Un métal mou. Un rien suffit à l'habiller.

SOLUTION DU N° 6895

HORIZONTALEMENT

I. Mensonges. – II. Orateur. – III. Légataire. – IV. Liera. Sil. – V. On. Pèse. – VI. Tuffé. – VII. Métier. Oc. – VIII. Orienteur. – IX. Taleth. Ru. – X. Ise. Ane. – XI. Senties.

VERTICALEMENT

1. Mollo. Motif. – 2. Ereinteras. – 3. Nage. Utiles. – 4. Starifiée. – 5. Oeta. Fenton. – 6. Nua. Perth. – 7. Grise. Aï. – 8. Ristourne. – 9. Stèle. Crues.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 29 août

■ ***L'ÉGLISE SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS*** et son quartier (50 F), 10 h 30, parvis de l'église (Odyssée).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ,** 10 h 30 (50 F), 2, rue d'Arcole (Paris autrefois) ; 15 heures (37 F), sortie du métro Cité (Monuments historiques).

■ ***MARAIS :*** *aristocrates et courtisanes*, la vie des femmes au Marais (50 F), 10 h 30 et 14 heures, parvis de l'église Saint-Paul (Frédérique Jannel).

■ **DES INVALIDES** à l'Hôtel Matignon (50 F), 11 heures, sortie du métro Varenne (La Parisienne).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** la Renaissance à Florence (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Calder (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** (40 F), 14 h 30, devant l'église Saint-Etienne-du-Mont (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MONTMARTRE :** les jardins (35 F), 14 h 30, place Saint-Pierre à l'entrée du square Willette (Ville de Paris).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, hall d'entrée devant la statue de Lully (Christine Merle).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Maison-Blanche côté impair (Europ explo).

■ **LE QUARTIER SAINT-SULPICE** (37 F), 14 h 30, place Saint-Sulpice devant la fontaine (Monuments historiques).

■ ***BIBLIOTHÈQUE NATIONALE :*** exposition sur l'Arménie (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 58, rue de Richelieu (Paris et son histoire).

■ **DU GROS-CAILLOU** à la Tour Eiffel (50 F), 15 heures, sortie du métro Pont-de-l'Alma (La Parisienne).

■ **L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET** (37 F), 15 heures, sortie du métro Maubert côté impair du boulevard Saint-Germain (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES :** 1er parcours (50 F), 15 heures, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** En septembre, British Airways va expérimenter la possibilité d'établir des diagnostics à distance, grâce à un système permettant de transmettre à des médecins au sol des données sur l'état de personnes qui tombent malades en plein vol. De mars 1995 à mars 1996, la compagnie aérienne britannique a enregistré 2 629 incidents à caractère médical au cours de ses vols, dont dix-huit ont abouti à un détournement de l'avion sur un autre aéroport. – *(AFP.)*

■ **PÉROU.** Les diplomates américains en poste au Pérou ont reçu l'interdiction d'utiliser la compagnie péruvienne Aero Continente *« en raison des conditions peu sûres »* de ses appareils. L'ambassade américaine à Lima a également adressé une mise en garde contre la compagnie à tous les citoyens américains se trouvant au Pérou. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie aérienne scandinave SAS vient d'ouvrir une liaison entre Copenhague et Minsk (Bélarus), à raison de trois vols hebdomadaires, les lundi, jeudi et vendredi. Poursuivant le développement de ses relations avec l'Europe de l'Est, SAS ouvrira le 9 septembre une ligne entre Stockholm et Arkhangelsk (Russie), avec trois départs par semaine, les lundi, mercredi et vendredi. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

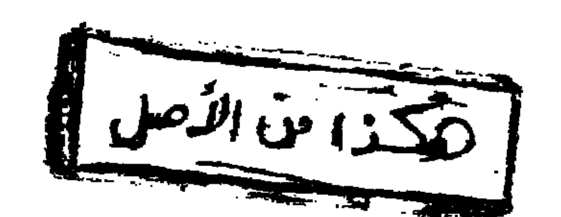
Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

TÉL. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



ART Dans le gros château médiéval en pierre blanche et grise de Plieux (Gers), le grand Catalan Joan Miro est tout à son aise. Une exposition particulièrement accueillante et agréable à visiter propose des œuvres de ses dernières années (il est mort en 1983). Elle réunit pour l'essentiel des bronzes des années 70, accompagnés de quelques encres, aquarelles et pastels, peu nombreux mais heureusement choisis. ● RIEN D'INCONNU ou d'inédit, mais le charme singulier de la visite tient au lieu. A Plieux, l'amateur a la chance d'échapper aux usages des musées, spécialement déplaisants lorsqu'il s'agit de sculptures, dont on ne peut pas s'approcher. ● LES BRONZES de Miro sont posés là, sans socles, sans petite barrière blanche. Aucune « mise en scène », aucune présentation « en majesté » ne détourne le visiteur de son plaisir intime et de son émotion personnelle.

Joan Miro fait la fête au château

A Plieux (Gers), une exposition consacrée aux dernières années du peintre catalan s'épanouit sous les voûtes médiévales, offrant au visiteur, avec la chance d'échapper aux usages des musées, le simple plaisir des œuvres et l'émotion de leur redécouverte

Château de Plieux, 32340, Plieux ; tél. : 62-28-62-92. Tlj sauf mardi de 10 heures à 12 h 30 et de 15 heures à 19 heures, jusqu'au 16 septembre.

PLIEUX
de notre envoyé spécial

Miro est à son aise à Plieux. Plieux, c'est un château, un gros château médiéval en pierre blanche et grise, un bâtiment presque cubique surmonté d'une tour carrée. On le croirait inspiré de l'une de ces forteresses géométriques qui figurent dans les fresques des débuts de la Renaissance italienne. Comme le paysage de cet endroit du Gers ressemble assez à celui de la Toscane, l'illusion peut opérer.

C'est donc un château ancien. Des ceintures de fer renforcent ses murailles, où les fissures dessinent des zigzags à travers les moellons. On imagine les affres du propriétaire des lieux, l'écrivain Renaud Camus, confronté aux problèmes innombrables de la restauration et de l'entretien d'un tel monument.

LUMIÈRE RARE

Il a fallu aménager sommairement l'intérieur. Il a fallu refaire en bois une partie de l'escalier à vis, et ce qui reste de marches de pierre inspire la méfiance plus que le respect. Le sol de terre battue s'émiette sous les pas et la lumière des salles basses est rare sous ces voûtes. Les bronzes de Miro sont posés là, *sans socle*, sans petite barrière blanche qui interdise de s'en approcher, contrairement aux usages en vigueur dans les musées.

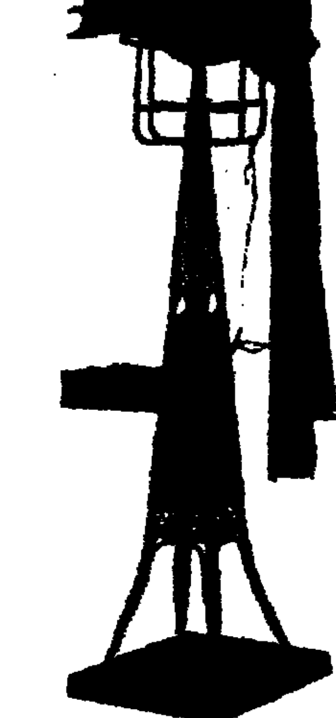
Mais rien, à Plieux, ne rappelle les usages des musées – mérite considérable. Peintures ou sculptures ne sont pas mises en scène avec ostentation ou traitées comme des objets de luxe : elles sont simplement livrées au regard. Cela fait une différence, une différence assez grande pour que des œuvres qu'on ne saurait prétendre méconnues paraissent rajeunies et attirent à nouveau le regard comme si c'était la première fois qu'elles se révélaient à lui. Or tel n'est pas le cas : consacrée aux dernières années de Joan Miro, l'exposition réunit pour l'essentiel des bronzes des années 70, accompagnés de quelques encres, aquarelles et pastels, peu nombreux mais heureusement choisis. Cette période dans l'œuvre de son auteur et les pièces elles-mêmes ont été souvent présentées, commentées, analysées, célébrées. Rien de neuf donc.

Rien de neuf, mais le charme opère. Dans les caves ténébreuses de Plieux, les grandes idoles féminines aux formes courbes et aux volumes polis retrouvent leur puissance, qu'elles perdraient sous une lumière plus crue. Le poids de références qui les leste s'en trouve allégé. Néolithiques, cycladiques, sumériennes, primitives en somme, ces allégories de la fertilité et du plaisir cessent d'être des citations et redeviennent des symboles, certains émouvants. Leurs flancs et leurs protubérances appellent la caresse de la main, que rien n'interdit plus. Le doigt suit les incisions qui ont tracé dans la matière la ligne d'une orbite et reconnaît les traces du geste qui, en ôtant de la terre, a creusé une bouche.

Même volupté au premier étage, où se regroupent les sculptures de petites dimensions, fabriquées par assemblages d'objets trouvés et adjonctions de boules et de colombins.

BIZARRERIE

A ce jeu, Miro ne fut ni le premier ni le meilleur, précédé et dépassé par Picasso. La réussite n'en demeure pas moins certaine quand, d'une tresse qui s'effiloche, il fait un visage de pleureuse et plante une fourche au-dessus d'une sorte de pied de lampe en osier. Fondue en bronze, la construction y gagne en homogénéité et en bizarrerie. Plus cohérente, elle intrigue cependant davantage, parce que la ficelle, la cruche cassée et le torchon mouillé sont désormais de métal, reconnaissables et différents, très légèrement différents et d'autant plus étranges. La métamorphose se moque d'elle-même. A aucun moment, elle ne se prend au sérieux, ni Miro au piège de la virtuosité sans objet. Il bricole des monstres incomplets et des fétiches fragiles. De temps en temps, un peu d'inquiétude s'y introduit, tout juste suggérée, loin de tout pathos expressif.


« Souvenir de la tour Eiffel. » Bronze, 1977.

INVENTIONS DÉSINVOLTES

Ces vertus, cette élégance, les dessins les portent à leur plus haut point. Là encore, rien de surprenant, tant il est clair depuis longtemps que Miro s'est avancé fort au-delà du surréalisme illustratif et a multiplié les inventions picturales comme sans y penser. De ces inventions désinvoltes, il n'y a à Plieux que quelques exemples, mais irrésistibles.

Des éclaboussures d'encre mêlée d'eau, des calligraphies faussement ratées, des étoiles dissymétriques, une lune verte, des pictogrammes dans le genre préhistorique : tout cela s'agite en rythme, prolifère et envahit le papier, les murs, le château tout entier, qui semble alors moins austère. Décidément, Plieux convient à Miro

Philippe Dagen

★ Du 24 août au 1er septembre, Renaud Camus et l'association Pli selon pli organisent à la cathédrale de Lectoure Les Nuits de l'âme, festival où se rencontrent musique ancienne, musique contemporaine et poésie. Programme et réservations : Pli selon pli, Fontaine Diane, 32700 Lectoure, tél. : 62-68-93-52.

« L'oiseau migrateur »

« Voici, gagnant les hauts murs de Plieux, la population de Miro, ses personnages, ses figures, ses oiseaux, ses femmes. On ne se demande pas si le "moderne" convient à "l'ancien" : les œuvres violentes, celles qui tiennent en suspens leur sens, sont contemporaines les unes des autres. Au château, Miro est chez lui.

» Il nous conduit à nous remémorer la phrase d'André Breton : "*A flanc d'abîme, construit en pierre philosophale, s'ouvre le château étoilé.*" Le château dont *L'Amour fou* nous a livré la photographie et celui-ci n'ont pas la même apparence extérieure, mais d'un bâtiment à l'autre, d'une œuvre à l'autre, passe la marque d'une même brûlure sur nous qui met au jour leur parenté, celle qu'a décrite Breton en face de l'une des gouaches de Miro de la série des *Constellations* : *"Sans savoir comment il a bien pu y pénétrer, à tout moment l'homme peut s'éveiller à l'intérieur du bois en douce chute libre d'ascenseur au Palais des Mirages entre les arbres éclairés du dedans dont vainement il tentera d'écarter de lui une feuille cramoisie."* » – (Georges Raillard, dans le catalogue de l'exposition.)

Le théâtre de rue marche pour les sans-papiers

Acteurs et spectateurs du XIe Festival d'Aurillac ont manifesté en silence après l'expulsion des Africains de Saint-Bernard

AURILLAC
de notre envoyé spécial

Samedi 24 août à midi, au dernier des quatre jours du XIe Festival international du théâtre de rue, un long cortège manifestant contre l'expulsion des sans-papiers de l'église Saint-Bernard à Paris se formait au centre d'Aurillac (Cantal), tandis que les cloches de Notre-Dame-des-Neiges sonnaient le glas. La veille, dès qu'ils avaient eu connaissance de l'évacuation, les animateurs des principales compagnies présentes avaient décidé avec les responsables du festival d'un mouvement *« au nom de notre éthique, de nos techniques »*. Un mouvement, mais sous quelle forme ? Comment montrer que l'on *« descend dans la rue »* lorsqu'on y est déjà ? Comment ne pas apparaître comme les acteurs d'un spectacle de plus, parmi les centaines donnés chaque jour ? Comment utiliser le savoir-faire d'une profession pour donner à la protestation le retentissement souhaité ?

Ils avaient trouvé la rupture recherchée dans le silence. Et des prêtres avaient accepté de sonner le deuil de l'espoir. La lenteur et la gravité, palpable, étaient venues spontanément avec le secours imposant du nombre, puisque plus de 6 000 personnes allaient défiler (dans une ville de 33 000 habitants). Au final, dans un silence maintenu, la manifestation retrouvait une dimension d'agit-prop, le citoyen s'effaçait à nouveau derrière l'acteur, rappelant incidemment quelques principes du théâtre de rue : celui que chaque spectateur, lorsqu'il le veut bien, reste un acteur potentiel ; celui que chaque lieu est porteur d'une scénographie propre.

Ainsi, escaladés par des comédiens et des spectateurs porteurs d'un identique panneau : *« Sans papiers, je suis en règle partout sur toute la planète »*, les murets de la préfecture se transformèrent-ils en cimaises vivantes. Durant une heure, les feuilles passèrent silencieusement de mains en mains, avant de finir accrochées aux grilles. Dans le recueillement et l'émotion du moment, une dizaine de cartes d'identité furent brûlées publiquement, entre colère et larmes. Un geste à la fois « théâtral » et bien réel. La manifestation, plus qu'unitaire, unificatrice, rassemblait tous ceux qui se réclament du théâtre de rue, dans un moment où ils s'interrogent sur leur rôle et sur leur avenir. A ceux qui sont nés *dans* et *par* l'espace public, ne s'offre en effet de plus en plus souvent que l'espace privé, celui des centres commerciaux et des hypermarchés. Cette demande, qui pèse sensiblement sur les spectacles, était perceptible au petit marché installé au Comptoir des montreurs à Aurillac. Elle est cause de tiraillements entre les compagnies qui, bénéficiant de la bienveillance (modeste) des pouvoirs publics, prétendent maintenir les arts de la rue et la création, et celles qui craignent de n'être plus que sujets du commerce, repoussés dans l'orbite de l'animation.

« DO HIT ! »

La nature du Festival d'Aurillac n'est pas de faire le tri entre les genres. Ouvert à trois cent cinquante troupes *off*, entre théâtre et cirque, danse et marionnettes, il laisse le public juger. Il doit à ces entrées multiples son succès réellement populaire, la patience infinie de centaines de spectateurs prêts à attendre une heure sous la pluie, à escalader les toits et les arbres pour trouver le dernier angle de vue possible. Les onze compagnies officiellement invitées, et les six *« repérées »*, venues cette année d'Argentine, d'Australie, de Bolivie, d'Espagne, d'Ethiopie, de France, de Pologne et de Suisse représentent une ouverture semblable, entre ceux qui servent un chalandage préférant les jongleurs aux cracheurs de feu (leur fumée gêne), et ceux qui serrent au plus près la réalité de la rue.

Les Metalovoice (issus des Tambours du Bronx) font entendre cette voix-là. On aura noté qu'ils utilisent, pour cogner en rythme sur leurs chaudrons, les mêmes masses que celles qui ont brisé les portes de l'église Saint-Bernard à Paris. Leur refrain tiré du *« Do it ! Do it now ! »* (Fais-le ! Tout de suite !)emprunté, après une marque de baskets, à la geste fleurie de Jerry Rubin, est devenu : *« Do hit ! »* (Cogne vraiment !). En des postures d'une virilité exacerbée, les Metalovoice répondent à la violence par la violence. Leurs instruments, déclassés, nous disent la grande casse industrielle du siècle. Ils nous rappellent en outre qu'il n'est d'autre théâtre de rue que celui qui forge ses propres outils, largement liés au travail manuel, faisant de bricolage nécessité.

Prenez Strange Fruit, ces six danseurs de perche (comme il existe des danseurs de corde), juchés au sommet de leurs tiges flexibles dans *The Field*. Les trois hommes et autant de femmes exploitent toutes les combinaisons que peut offrir le balancement d'une perche de trois mètres de haut. S'ils rappellent que l'instrument principal reste le corps, c'est en souriant. A l'inverse, seul sur la piste du Cirque ici, Johann le Guillerm exhibe les résistances et les tourments du corps. Il représente une nouvelle génération, ni enfant de la balle, ni sortie de la rue (il vient de l'école supérieure du cirque de Châlons-en-Champagne), dont les numéros ne veulent plus apparaître comme des performances faciles, mais un labeur sans cesse menacé. Grimaçant, souffrant, soufflant, Johann le Guillerm ne cesse d'affronter en des gestes au millimètre des objets curieux qui paraissent doués d'une vie autonome.

Le Sens de la visite s'ouvre par la proclamation détaillée du financement du spectacle (coproduit par Chalon-sur-Saône et Aurillac). L'argent public n'est pas désigné par hasard, il plonge dans la réalité du jour, où les politiciens viennent disputer le devant de la scène aux comédiens. Il sera question de spéculation immobilière, d'écologie et des miracles d'une télévision-bidon, en une série de scènes burlesques promenées sur un bon kilomètre.

Les longues nuits d'Aurillac ne peuvent que se terminer chez les Argentins de De la Guarda. Avec le dynamisant *Periodo villa villa* (titre intraduisible que ses auteurs définissent comme *« un travail de bouts de ficelles »*), nous voici au plus loin de la rue, dans une boîte (de nuit), bombardée de projecteurs et de jeux d'eau. La sono, en direct, est accordée aux rythmes d'une fête qui dérape dans l'ivresse, et dont les comédiens-acrobates-danseurs-musiciens assurent contrôler le bon déroulement. D'arachnéennes créatures mènent une inlassable course au septième ciel, avec enlèvement de spectateurs (trices) dans les airs et règlement au corps à corps. On reverra De la Guarda en France au Sygma de Bordeaux.

Jean-Louis Perrier

« Dérive d'été » (fin)

Pour les « zonards », la saison printemps-été s'ouvre à Bourges et se ferme à Aurillac, après Annonay, Chalon-sur-Saône, Belfort, La Rochelle, Nyons. La plupart ne participent en rien aux festivals, mais se retrouvent entre eux dans le circuit. Afin d'éviter les frictions de l'année passée entre la « zone » et la rue, la ville a aménagé un terrain à 3 kilomètres du centre, auquel il est relié par des navettes régulières et gratuites. Parmi les 1 500 zonards sous tente, et les 500 hébergés dans un boulodrome adjacent, 600 « grands marginaux » et 150 « travellers » (*groupes anglais parcourant l'Europe en car, pourvoyeurs de raves*), les autres étant, selon les Cemea, *avec qui l'opération a été menée*, des jeunes s'offrant une *« dérive d'été »* avant de rentrer à la maison. Pour leur retour, la mairie d'Aurillac a négocié des billets à demi-tarif *(et la gratuité pour les chiens)* avec la SNCF. Pour les plus démunis, elle paie la différence. *Les Cemea soulignent qu'il s'agit là d'une « mise en droit du départ, et non pas une déportation, comme cela se pratique dans d'autres villes festivalières où on les entasse dans des wagons ».*

Porcelaines et tapisseries sont mises au goût du jour en Limousin

CRÉATIONS CONTEMPORAINES EN PORCELAINE DE LIMOGES. Musée national Adrien-Dubouché, place Winston-Churchill, Limoges. Jusqu'au 30 septembre. TAPISSERIES RÉCENTES : commandes publiques 1990-1996. Musée de la tapisserie, avenue des Lissiers, Aubusson. Jusqu'au 22 septembre. Tapisseries contemporaines. Eglise du Moutier, Felletin. Jusqu'au 6 septembre.

LIMOGES
de notre correspondant

Porcelaines contemporaines à Limoges, tapisseries récentes à Aubusson, le Limousin a décidé de mettre en évidence les recherches et les réalisations qui font de ses arts séculaires des activités de création actuelle. Ainsi le Musée national Adrien-Dubouché présente une quarantaine d'artistes. Les principales manufactures limougeaudes ont travaillé leur décor avec divers plasticiens : Henri Cueco (Haviland et Parlon), Joël Kermarrec (Raynaud), Hervé di Rosa (Haviland), César et Jean Tinguely (Bernardaud)...

D'autres disciplines ont été requises : le couturier Jean-Charles de Castelbajac, compagnon de route assidu de la porcelaine limousine, a été rejoint dans cette exposition par Sonia Rykiel. La photographe américaine Cindy Sherman a réalisé un étrange hommage néo-kitsch à Mme de Pompadour. Pour plaisantes qu'elles soient, ces collaborations ne constituent pas le volet le plus novateur de l'exposition. Depuis quelques années s'est développée une réflexion sur les formes elles-mêmes. Le Craft (Centre de recherches des arts du feu et de la terre), que dirige à Limoges le styliste Nestor Perkal et qui est un lieu de convergence entre l'Enad (Ecole nationale des arts décoratifs) et l'industrie, fait travailler des créateurs de formes comme Martin Szekeli, Jorge Pensi ou Nathalie du Pasquier. Un jeune collectif limousin, « Esprit-porcelaine », joue les trublions décontractés en bousculant les formes les plus utilitaires de la porcelaine de table. A Aubusson sont présentées les commandes publiques récentes nées de la collaboration des lissiers creusois, de plusieurs galeries parisiennes et de sept artistes : John Armleder, Catherine Beaugrand, Jean-Pierre Bertrand, Daniel Dezeuze, Olivier Mosset, Sarkis, David Tremlett.

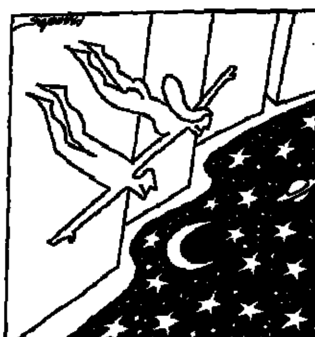
HÉSITATION MÉFIANTE

L'entreprise n'a pas été facile : la technique de la tapisserie, lente et minutieuse, est volontiers jugée « ringarde ». Une « lettre-projet » d'Olivier Mosset dit bien cette hésitation méfiante : « Il n'y a évidemment pas de mal à faire un tapis, écrit-il, *et en plus de le faire faire à Aubusson.* » Cette acceptation du bout des lèvres est perceptible dans plusieurs des autres œuvres qui traitent la tapisserie comme un élément d'une installation plus vaste. *Mais* le but est atteint : il s'agissait, dit la conservatrice, Martine Mathias, de *« rétablir le contact entre la tapisserie et les artistes représentatifs des courants artistiques contemporains »*. A deux pas de là, à Felletin, la ville jumelle (et rivale) d'Aubusson présente une exposition d'avant cette rupture de contact : de beaux tissages, maintenant classiques, de Calder, Sonia Delaunay, Vasarely, Gilioli, Zadkine et quelques autres.

Georges Chatain

La Panne, de Friedrich Dürrenmatt

Pierre Franck met en scène une parabole sur la culpabilité et la rédemption



APRÈS *La Visite de la vieille dame*, que Line Renaud fit triompher la saison dernière au Théâtre du Palais-Royal, le grand écrivain suisse Friedrich Dürrenmatt – mort en 1990 – revient à l'affiche avec *La Panne*, présentée au Théâtre de l'Atelier, et mise en scène par son directeur, Pierre Franck. Ecrite en 1958, cette nouvelle explore les méandres de la culpabilité qui taraude chacun, à travers l'histoire d'un voyageur de commerce embarqué par hasard dans une nuit où des hommes de loi à la retraite font le procès de sa vie. Stéphane Hillel joue cet accusé singulier et universel, entouré par Claude Evrard (le juge), André Falcon (le procureur), André Chaumeau (le restaurateur), Nathalie Niel (la gouvernante du juge), et Darry Cowl – comédien mésestimé –, qui tient le rôle capital de l'avocat.

★ **Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mo Abbesses, Anvers ou Pigalle. 21 heures, du mardi au samedi ; *matinées à 18 heures, le samedi et* 15 h 30 le dimanche. Tél. : 46-06-49-24. De 50 F à 250 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Journée de la culture vallenata
Chaque année, à Valledupar, dans le département du César, sur la côte caraïbe de la Colombie, se déroule *Le Festival de la légende vallenata.* En 1996, il révéla Sergio Luis Rodriguez, accordéoniste virtuose âgé de dix ans. Elu enfant roi du *vallenato*, musique traditionnelle emblématique de la région, il clôt le programme proposé au consulat général de Colombie, qui propose également une conférence sur le folklore colombien, des danses et musiques de la communauté Arhuaca et une expo-vente d'artisanat.
Consulat général de Colombie, 12, rue de Berri, Paris 8e. Mo George-V. 18 h 30, le 27. Tél. : 53-93-91-98. Entrée libre.

Elisabeth et Guimou de la tronche
Dans la lignée de Font et Val, un duo chantant qui affectionne l'humour grinçant et prend plaisir à décocher des flèches trempées dans l'acide (outre l'armée, les cibles sont variées). Sous l'humour et la gouaille se cachent de sombres colères et des combats pour les justes causes (le préservatif...). Léger mais concerné, militant mais sans ennui.
La Guinguette Pirate, 157, quai de la Gare (au pied de la Bibliothèque nationale de France), Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 h 30, le 27. Tél. : 44-24-89-89. Entrée libre.

Roland Hanna
Fait chevalier en 1969 par le président du Liberia, d'où son titre de Sir Roland Hanna, ce pianiste d'une grande élégance, à la « *sonorité claire et à l'articulation nette* » selon Xavier Prévost dans le *Dictionnaire du jazz* (« Bouquins »-Laffont), a été l'accompagnateur de quelques grandes aventures du jazz. On ne l'a pas entendu en club à Paris depuis longtemps. Il faudra d'abord l'écouter en solo (le 27) puis en trio (les 28 et 29), deux formes orchestrales où il excelle.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, en solo le 27 ; en trio les 28 et 29. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en province

NOUVEAUTÉS

Célimène et le cardinal
de Jacques Rampal, mise en scène de l'auteur, avec Danièle Lebrun et Jean-Claude Drouot.
Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Place-de-Clichy. A partir du 28 août. Du mercredi 28 au vendredi 30, les mardi 3, mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6, à 21 heures ; les samedi 31 et samedi 7, à 19 heures et 21 h 30 ; les dimanche 1er et dimanche 8, à 15 heures. Tél. : 44-53-88-88. De 90 F à 240 F. Jusqu'au 4 janvier.

Dialogue entre l'amour et la vérité ; Arlequin poli par l'amour
de Marivaux, mise en scène de Michel Dury, avec Catherine Artigala, Alain Bréard, Arnaud Bruyère, Alexandre Colas, Florence Desmidt, Jean-Jacques Ofter et Jean-Louis Stanek.
Pré-Catelan, jardin Shakespeare, route de Suresnes - Pré-Catelan, Paris 16e. Mo Porte-Maillot puis bus 244, arrêt Bagatelle. A partir du 31 août. Les samedi 31 août, dimanche 1er, samedi 7, dimanche 8 septembre, à 15 heures et 17 h 30. Tél. : 40-19-95-33. Durée : 1 h 15. 60 F et 100 F. Jusqu'au 6 octobre.*

Folie magique
de Chantal Saint-Jean et Jan Madd, mise en scène de Chantal Saint-Jean, avec Jan Madd, Diane Meyer, Valérie Todisco et Gladys Daverat.
Métamorphosis, face 35, quai de la tournelle, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. A partir du 27 août. Du mardi 27 au samedi 31, le mardi 3, à 21 h 15 ; le dimanche 1er à 15 heures. Tél. : 40-39-99-09. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 31 décembre.*

La Panne
de Friedrich Dürrenmatt, mise en scène de Pierre Franck, avec Darry Cowl, Claude Evrard, André Falcon, Stéphane Hillel, André Chaumeau et Nathalie Niel.
Théâtre de l'Atelier, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mo Anvers. A partir du 27 août. Du mardi 27 au vendredi 30, le mardi 3, à 21 heures ; le samedi 31, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche 1er à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 31 décembre.

Un mari idéal
d'Oscar Wilde, mise en scène d'Adrian Brine, avec Anny Duperey, Dominique Sanda, Didier Sandre, Françoise Gillard, Edith Perret, Jacques Debary et Frédéric van den Driessche.
Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. A partir du 27 août. Du mardi 27 au vendredi 30, le mardi 3, à 20 h 45 ; le samedi 31, à 17 heures et 20 h 45 ; le dimanche 1er à 15 h 30. Tél. : 42-08-77-71. Durée : 2 heures. De 80 F à 280 F. Jusqu'au 30 décembre.

SÉLECTION

La Cantatrice chauve
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Nicolas Bataille, avec les comédiens de la Huchette.
Théâtre de la Huchette, 23, rue de la Huchette, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Du mardi au samedi, le lundi, à 19 heures. Tél. : 43-26-38-99. Durée : 1 heure. 80 F et 100 F. Jusqu'au 30 décembre.*

Ciel, ma mère !
de Clive Exton, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Ginette Garcin, Jean-Luc Moreau, Annie Jouzier, Alexandra Lamy, Alain Courivaud et Jean-Marie Lamour.
Théâtre de la Michodière, 4, bis, rue de la Michodière, Paris 2e. Mo Opéra, 4-Septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-42-95-22. Durée : 2 heures. De 50 F à 200 F. Jusqu'au 15 septembre.

Colombe
de Jean Anouilh, mise en scène de Michel Fagadau, avec Geneviève Casile, Jacques Dufilho, Valérie Karsenti, Yannick Soulier, Gabriel Cattand, Jean-Pierre Moulin, Jean Rougerie, Josiane Levêque, José Paul, Patrice Bachelot et Stéphanie Fagadau.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau, Champs-Elysées. Du mardi 27 au vendredi 30, le mardi 3, à 20 h 45 ; le samedi 31, à 17 heures et 20 h 45. Tél. : 53-23-99-19. Durée : 2 h 40. De 75 F à 250 F. Jusqu'au 30 décembre.

Embrassons-nous, Folleville !
d'Eugène Labiche, mise en scène d'Aurélien Lorgnier, avec Pascale Chemin, Michel Feder, Aurélien Lorgnier et Julien Sibre.
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. Du mardi au samedi, à 19 h 30. Tél. : 48-87-82-48. Durée : 1 h 15. 70 F et 90 F. Jusqu'au 7 septembre.*

La Leçon
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Marcel Cuvelier, avec les comédiens de la Huchette.
Théâtre de la Huchette, 23, rue de la Huchette, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Du mardi au samedi, le lundi, à 20 heures. Tél. : 43-26-38-99. Durée : 1 heure. 80 F et 100 F. Jusqu'au 30 décembre.*

Le Mal de mère
de Pierre-Olivier Scotto, mise en scène de Françoise Seigner, avec Tsilla Chelton et Pierre-Olivier Scotto.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8e. Mo Madeleine. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 1 h 50. De 80 F à 240 F. Jusqu'au 31 décembre.

Le Médecin malgré lui
de Molière, mise en scène d'Yves Kerboul, avec Yazid Bouaza, Laurent Carouana, Gérard Chabanier, Alain Duclos, Stéphane Gaillot, Stéphanie Grosjean, Valérie Nadeau et Christel Senneville.
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. Mo Vavin, Notre-Dame-des-Champs, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi, le lundi, à 19 h 45. Tél. : 45-44-57-34. Durée : 1 h 30. 84 F et 140 F. Jusqu'au 30 novembre.*

Proust expresso
d'après Marcel Proust, mise en scène de Jean-Michel Vier, avec André Guil ou Pascal Bécarre, Marie-Hélène Jamet, Morton Potash et Jean-Michel Vier.
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. Mo Vavin, Notre-Dame-des-Champs, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi, le lundi, à 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34. Durée : 1 h 15. 84 F et 140 F. Jusqu'au 30 novembre.*

Vacances de rêve
de Francis Joffo, mise en scène de l'auteur, avec Marthe Mercardier, Pierre Maguelon, Philippe Lemaire, Monique Barbillat, Jacqueline Zouary, Fanny Roussel, Eric Henon, Valérie Even et Alain Cazals.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Bourse. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 42-97-59-81. Durée : 1 h 15. De 100 F à 190 F. Dernières.

PROVINCE

FESTIVAL DE BLAYE
Dirigé par le comédien Georges Bigot, étoile du Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine de 1981 à 1992, ce festival, réalisé dans le cadre de l'Eté girondin, a le mérite de ne pas voir trop grand, tout en respectant une belle hauteur de vue. Quatre spectacles y sont à l'affiche. Philippe Avron avec *Ma cour d'honneur* et le Footsbarn Travelling Theater avec *Molière 1996* encadrent deux jeunes compagnies – la troupe de Claire Lasne qui reprend le magnifique *Platonov* de Tchekhov présenté cette saison à Paris, et Les Taupes secrètes – à découvrir – créent *Roberto Zucco*, de Bernard-Marie Koltès.
Jusqu'au 2 septembre. Chantiers de Blaye, citadelle de Vauban, 33390 Blaye. Tél. : (16) 57-42-93-40

BUSSANG
Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Philippe Berling, avec Eric Ruf, Martine Bertrand, Jean-François Lapalus, Eric Berger, Jérémie Oler, Julien Chavrial, Christiane Couturier, Aude de Rouffignac, Anne Fischer, Nadia Fossier, Francisco Gil, Christiane Lallemand, Pierre Lamandé, Jean-Claude Luçon, Marie Luçon, Nicolas Luçon, Madeleine Melnier et Marie Montémont.
Théâtre du Peuple, rue du théâtre, 88 Bussang. 15 heures, le 31. Tél. : 29-61-50-48. Durée : 1 h 15. De 50 F à 100 F. Dernière.*

CHARTRES
Une journée particulière
d'Ettore Scola, mise en scène d'Emmanuel Ray, avec Catherine Depont, Antoine Marneur, Sandra Ressort, Pascale Fournier, Félicie Pichot, Jean-François Maisons, Nicolas Pichot et Mathieu Genet.
Collégiale Saint-André, rue Saint-André, 28000 Chartres. 18 h 45 et 21 h 30, les 31 et 10 ; 17 heures, le 1 ; 18 h 45, le 3. Tél. : 37-36-31-58. Durée : 2 heures. 40 F et 70 F. Jusqu'au 15 septembre.*

DREUX
Une journée particulière
d'Ettore Scola, mise en scène d'Emmanuel Ray, avec Catherine Depont, Antoine Marneur, Sandra Ressort, Pascale Fournier, Félicie Pichot, Jean-François Maisons, Nicolas Pichot et Mathieu Genet.
Chapelle de l'Hôtel-Dieu, 28100 Dreux. 21 heures, le 6 ; 18 heures et 21 heures, le 7 ; 17 heures, le 8. Tél. : 37-36-31-58. Durée : 2 heures. 50 F.

PIERREFONDS
La Mère
d'après S. I. Witkiewicz, mise en scène d'Irena Jun, avec Irena Jun et Maria Wieczonek.
Château, 60 Pierrefonds. 21 h 30, le 31. Tél. : 44-42-80-00. Durée : 1 h 15. 65 F et 90 F.*

PONT-À-MOUSSON
Ciel
de Marie-Line Laplante, mise en scène de Philippe Fretun, avec Pierre Ascaride, Jean-Claude Leguay, Daniel Martin, Paul Minthe, Grégoire Œstermann et Lautrent Vacher.
Abbaye des Prémontrés, 54 Pont-à-Mousson. 18 heures, le 31. Tél. : 83-81-65-75. De 30 F à 60 F.*

Peppino
de et par Bruno Ricci.
Abbaye des Prémontrés, 54700 Pont-à-Mousson. 20 heures, le 31. Tél. : 83-81-65-75. De 30 F à 60 F.*

Le Triomphe de l'échec
de Gildas Milin, avec Gildas Milin, Marc Pierre (percussions) et Pierre Thibault (contrebasse).
Abbaye des Prémontrés, 54700 Pont-à-Mousson. 16 heures, le 31. Tél. : 83-81-65-75. Durée : 2 heures. De 30 F à 60 F.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BEAUTIFUL THING
Film britannique de Hettie MacDonald, avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE BEL ÉTÉ 1914
Film français de Christian de Chalonge, avec Claude Rich, Maria Pacôme, Hippolyte Girardot, Judith Henry, Marianne Denicourt, Philippe Torreton (1 h 57).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CHICA
Film français de Bruno Gantillon, avec Marine Delterme, Bruno Wolkowitch, Wojteck Pszoniak, Frédéric Tokarz (1 h 38).
Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

NECRONOMICON
Film franco-américain de Christophe Gans, Brian Yuzna et Shusuke Kaneko, avec Richard Lynch, David Warner, Millie Perkins (1 h 33).
VO : Brady, 10e (47-70-08-86).

TWISTER
Film américain de Jan De Bont, avec Helen Hunt, Bill Paxton, Jami Gertz, Cary Elwes, Lois Smith, Philip Seymour Hoffman (1 h 53).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LES VOLEURS
Film français d'André Téchiné, avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe (1 h 57).
UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec les élèves-comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

ÂME CORSAIRE
de Carlos Reichenbach,
avec Bertrand Duarte, Jandir Ferrari, Andréa Richa, Flor, Mariana de Moraes, Jorge Fernando.
Brésilien (1 h 56).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Denfert, 14e (43-21-41-01).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CORPS ET ÂMES
d'Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé Américain (1 h 20).
VF : UGC Triomphe, 8e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-00) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

FAUX FRERES, VRAIS JUMEAUX
d'Andrew Davis,
avec Andy Garcia, Alan Arkin, Rachel Ticotin, Joe Pantoliano.
Américain (1 h 52).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e.
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

FLIPPER
d'Alan Shapiro,
avec Elijah Wood, Paul Hogan, Chelsea Field, Isaac Hayes, Jonathan Banks, Jason Fuchs.
Américain (1 h 36).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhail Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MO'
d'Yves-Noël François,
avec Jean-Marc Barr, Jean Yanne, Gunilla Karlzen, Bernard Haller, Farid Chopel, Cécile Vassort.
Français (1 h 22).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr..
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

THE ADDICTION
d'Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40).

THE FALLS
de Peter Greenaway,
Britannique (3 h 05).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TRAINSPOTTING (**)
de Danny Boyle,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.
Britannique (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

UN hÉROS TRES DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e.

WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord,
dessin animé Britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

WHEN NIGHT IS FALLING
de Patricia Rozema,
avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, Henri Czerny, Don McKellar.
Canadien (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Brady, 10e (47-70-08-86).

REPRISES

LA CHINOISE
de Jean-Luc Godard,
avec Anne Wiazemsky, Jean-Pierre Léaud, Juliet Berto.
Français, 1967 (1 h 30)).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA JETÉE
de Chris Marker,
avec Hélène Chatelain, Davos Hanich, Jacques Ledoux, Jean Negroni.
Français, 1963, noir et blanc, (29 min.).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

LA SOIF DU MAL
d'Orson Welles,
avec Charlton Heston, Janet Leigh, Marlène Dietrich, Orson Welles, Joseph Calleia.
Américain, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

THE SHANGHAI GESTURE
de Josef von Sternberg,
avec Gene Tierney, Walter Huston, Victor Mature, Ona Munston, Phyllis Brooks.
Américain, 1941, noir et blanc, copie neuve (1 h 45).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الأصل

MARDI 27 AOÛT

TF 1

20.50

POURQUOI MAMAN EST DANS MON LIT ?
Film de Patrick Malakian (1994, 93 min). 117718
Le fils unique d'un couple uni vole un blouson. Sa mère se culpabilise, trouve un emploi et gagne plus que son mari. Le couple se désagrège.

22.30

COLUMBO
Série. Adorable mais dangereuse, de Jeannot Szwarc, avec Peter Falk, Martin Sheen (85 min). 5858821
Un chimiste est assassiné après avoir mis au point une crème antirides révolutionnaire. Espionnage ?

23.55 Embarquement porte n° 1. Moscou.
0.25 Journal, Météo.

.35 Reportages (rediff.). 1.00 et 2.05, .10, 4.10, 4.50 TF 1 nuit. 1.10 et 2.15, .20, 5.05 Histoires naturelles. 3.20 Histoire des inventions. 5.00 Musique.

France 2

20.55

LES TONTONS FLINGUEURS
Film français de Georges Lautner (1963, 120 min). 6005390
D'après un roman d'Albert Simonin, la mise au point savoureuse d'une série noire parodique. Version colorisée. A fuir.

23.00

LE VERDICT ■ ■
Film de Sydney Lumet (1982, 128 min). 3513758
Un avocat déchu va tenter de se réhabiliter en trouvant les vrais coupables de ce qui semble avoir été une erreur médicale.

1.05 Journal, Météo.
1.20 La Chine, l'éveil du dragon. Documentaire. L'armée de libération populaire (50 min). 2083190

2.10 Versant sud de la liberté. [2/2] Le pari de la démocratie. 3.35 L'Oiseau rare. 4.00 24 heures d'info. 4.10 Météo. 4.15 Urti. Dites-le en vidéo. 4.35 Le Siècle des hommes (rediff.).

France 3

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Jeu. Les gorges du Verdon (90 min). 396282
Les hélicoptères du jeu vont survoler les sites magnifiques des gorges du Verdon, une des plus belles régions de France.

22.20 Journal, Météo.

22.55

ENQUÊTE POUR UNE VENGEANCE
Téléfilm de Jerry Schatzberg (95 min). 179718
Une remarquable interprétation (Andy Garcia, Ellen Barkin, Morgan Freeman) pour un téléfilm, réalisé par Jerry Schatzberg (L'Epouvantail, palme d'or du Festival de Cannes en 1973), sur un couple d'excentriques qui se trouve mêlé à une affaire de meurtre, sur fond de contrebande d'armes.

0.30 Sidamag (rediff.). 0.45 Bizarre, bizarre. Série. Le grand plongeon (30 mn).

Arte

20.45

▶ LA VIE EN FACE : LE BOUILLON D'AWARA
Documentaire (v.o., 60 min). 8836391
La recette du bouillon d'Awara, sorte de pot-au-feu guyanais que les Créoles préparent le lundi de Pâques, est l'occasion pour Cesar Paes de nous faire pénétrer dans l'univers quotidien d'une petite ville de Guyane.

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : HISTOIRES DE CAPOTES
L'amour toujours... avec.
21.46 CONDOM Préservatif-story [1/3]. Court métrage allemand de Jacqueline Weiss (1996, v.o., 15 min). 100378073
22.00 Sept chambres à coucher. Documentaire d'Edward Erne (40 min). 68282
22.40 Le Twist du latex. Préservatif-story [2/3]. Court métrage allemand de Thomas Langhoff (1996, 15 min). 4041553
23.05 ▶ Zero Patience. Film de John Greyson (1993, v. o., 96 min). 5928027
0.40 Oiseaux de nuit-contes du soir. Préservatif-story [3/3]. Court métrage néerlandais d'Alec Behrens et Marijin Muijser (1996, 15 min). 8500887

1.00 Le Vent de la plaine ■ ■ Film américain de John Huston (1959, v. o., rediff., 116 min). 9282409

M 6

20.45

SLIDERS, LES MONDES PARALLÈLES
Série, avec Jerry O'Connell. Un monde très british, de Felix Alcala (50 min). 8588834
Les « sliders » arrivent dans un San Francisco bien différent de celui qu'ils connaissent. Dans cet univers parallèle, les Américains n'ont pas obtenu leur indépendance et la Californie fait partie des Etats Britanniques d'Amérique.
Le monde de l'intellect, de Timothy Bond (50 min). 8540027
Après une nouvelle « glisse », nos voyageurs se retrouvent dans une dimension où les intellectuels jouissent d'une immense popularité...

22.25 Une intime conviction. [2/2] Téléfilm de David Greene (84 min). 5150517
23.55 Zone interdite.

2.05 Culture pub. Magazine. 2.35 Best of 100% français. Musique. 3.35 Hot forme. Magazine. 4.00 Broadway Magazine. Documentaire. 4.50 Turbo. Magazine (30 min).

Canal +

20.00

FOOTBALL
En direct. Match avancé de la 4e journée de D1 : Auxerre - Marseille ; 20.30, coup d'envoi (150 min). 1767404
Les champions de France reçoivent des Phocéens très motivés par leur retour en première division.

22.30 Flash d'information.

22.35

FUGUEUSES ■
Film de Nadine Trintignant avec Marie Trintignant, Irène Jacob (1995, 95 min). 339008
Dans le train Paris-Lisbonne, une femme, qui a tué son amant par accident, rencontre une jeune fille. L'intrigue, très complexe, demande beaucoup d'attention et la mise en scène multiplie les variations sur l'espace-temps et sur les fantasmes.

0.05 Tennis. En direct. Deuxième journée de l'US Open Flushing Meadow (413 min).

Radio

France-Culture

21.00 Mémoires du siècle. (rediff.) Mahmoud, alias Marcel Reggui, musulman converti au catholicisme.
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Le Stoïcisme à l'ombre d'un portique (2).
22.40 Nocturne. Musique en France. Entretiens avec Gilbert Amy, compositeur (2).

0.05 Du jour au lendemain. Allen Ginsberg (Cosmopolitan Greetings). 0.50 Coda. La soirée du commandant (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Eté de Carinthie. Concert donné en direct de la Kongresshaus, à Villach, par le Tchaïkovski State Symphony Orchestra, dir. Vladimir Fedosseïev : Œuvres de Schubert : Symphonie n° 5 ; Wanderer Fantaisie (arrangement pour piano et orchestre de Franz Liszt). Mikhail Arkadiev, piano : Œuvres de Chostakovitch.
22.30 Festival de la Chaise-Dieu. Concert donné le 23 août, à l'Abbatiale de la Chaise-Dieu, par l'Ensemble William-Byrd, dir. Graham O'Reilly : Motet à quarante parties, de Tallis ; Miserere, d'Allegri ; Pièces de Byrd, Fabri, Schütz, Praetorius.

0.05 Des notes sur la guitare. Œuvres de Britten, Sainz de la Maza, Sojo, Turina, Calleja, Tarrega. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les poètes romantiques. Les Préludes, de Liszt, par le Gewandhaus de Leipzig, dir. Masur ; Valses op. 69 et Nocturne op. 27, de Chopin, Cziffra, piano ; Giselle extraits, d'Adam, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Bonynge ; 2 Chœurs, de Berlioz, par la Chorale de l'Orchestre National de Lyon, Lee, piano ; Pensées des Morts et Funérailles, de Liszt, Richter, piano ; Le Rouet d'Omphale, de Saint-Saëns, par l'Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. Martinon ; Namouna, extraits, de Lalo.

22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Berlioz, Wagner, Liszt, Duparc. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Intervilles. Béziers contre Castres.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Passe-moi les jumelles.
23.30 Histoires naturelles.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Guyane, le rêve de la forêt.
21.25 On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans.
22.20 Le Pouvoir des mers. [6/6] A qui sont les océans ?
23.20 Tiens, Paulette, faut que j'te dise, on part au Sénégal.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Déshabillés fatals.
23.10 Aux arts et caetera.
23.35 Cesaria Evora, la diva aux pieds nus. D'Eric Mulet.

France Supervision

20.30 La Crime ■ Film de Philippe Labro (1983, 95 min) 11778824
22.05 Concert : Festival Musiques métisses d'Angoulême (55 min). 48803178
23.00 Cap'tain Café. Invité : Zacchary Richards.
23.45 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [7/10] Mars.

Ciné Cinéfil

20.30 Au P'tit Zouave ■ Film de Gilles Grangier (1949, N., 100 min) 6710283
22.10 Ne le criez pas sur les toits. Film de Jacques Daniel-Norman (1943, N., 90 min) 4350350
23.40 El Pequeño Ruisenor ■ Film d'Antonio del Amo (1956, N., v.o., 95 min) 48721485

Ciné Cinémas

20.30 La femme qui pleure ■ ■ Film de Jacques Doillon (1978, 90 min) 1340280
22.00 Les Moissons de la colère ■ Film de Richard Pearce (1984, v.o., 105 min) 6732485
23.45 SFW ■ Film de Jefery Levy (1995, 95 min) 28675485

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Tous les coups sont permis.
20.45 et 23.30 Les Champions. Boîte postale 666.
21.40 et 1.10 Simone Signoret : Madame le Juge.
23.00 La Famille Addams.

Canal Jimmy

20.25 Absolutely Fabulous : Mode d'emploi.
20.55 Father Ted. Donnez-lui le repos éternel.
21.20 Automobile : Porsche 911.
22.10 Chronique de la route.
22.15 Earth Two. Eve.
23.00 Angela, quinze ans. Un week-end attachant.
23.45 The Muppet Show. Invité : Buddy Rich.

Eurosport

20.00 Body-building.
21.00 Boxe. En direct. Championnat international WBC des poids lourds-légers. Joe Sulivangi (Zaï) - Ole Klementsen (Nor, 120 min). 998843
23.00 et 1.00 Catch.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Krull. Film de Peter Yates (1983, 120 min). Avec Ken Marshall. *Fantastique.*
22.30 Le Maître du monde. Film de William Witney (1961, 95 min). Avec Vincent Price. *Aventures.*
0.20 Putain d'histoire d'amour. Film de Gilles Béhat (1981, 95 min). Avec Richard Berry. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Le Chevalier de Maupin. Film de Mauro Bolognini (1966, 95 min). Avec Catherine Spaak. *Aventures.*

MERCREDI 28 AOÛT

TF 1

.50 A vrai dire. Magazine.
.00 Journal, Météo, Météo des plages.
.35 Femmes. Magazine.
.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
.30 L'Hôtel des passions. Série. Un charmant petit bonhomme.
.30 Super Club Dorothée.
.15 Des copains en or. Jeu.
.55 L'Ecole des passions. J'ai un projet. Série.
.20 Jamais 2 sans toi...t. Série. Un acte manqué.
.55 Hooker. Série. Un amour éteint.
.50 et 20.45 Météo.
.00 Journal.

20.50

INTERVILLES
...ertissement présenté ... Jean-Pierre Foucault, Fabrice, ...thalie Simon, Olivier Chiabodo. ...lons-en-Champagne ...tre Troyes. ...0 min). 90209312

23.00

COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE
...ie. Affectation spéciale, ...Claude Grimberg, avec Yves ...der, Jean-Pierre Kérien (95 min). 2551138
... commissaire, qui s'apprête à ...rrêter un dangereux criminel ...cherché par toutes les polices, ... grièvement blessé...

.35 Formule foot. 4e journée du championnat de D 1.
.10 Journal, Météo.

...0 et 2.25, 4.05, 5.10 Histoires na...relles. 2.15 et 2.55, 3.55, 4.35 TF 1 ...it. 3.05 Histoire des inventions. 4.45 ...usique.

France 2

12.15 et 4.50 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal.
13.49 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 5.25 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Nos années délire. Série. L'équipe de danse.
17.35 Sauvés par le gong. Série. Un banquet improvisé.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 1.15 Studio Gabriel. Invités : Didier Sandre, Annie Duperey.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

▶ BALOCHE
Téléfilm de Dominique Baron, avec Luc Florian, Jeanne Goupil (100 min). 3881751
Chronique de la vie d'une bande de copains musiciens qui animent les bals du samedi soir dans la banlieue de Tourcoing.

22.35

LE TUEUR DE L'OMBRE
Série. Rachel Hardcastle, de David Joss Buckley, avec Philip Madoc, Sharon Morgan (95 min). 3834190
Un commissaire de police rencontre une pianiste de renom, lors d'une soirée mondaine. Elle l'invite chez elle.

0.10 Journal, Météo.
0.30 La Chine, l'éveil du dragon. Le rêve américain (50 min). 6528097

1.50 Eurocops. Série. Zorro. 2.40 Emissions religieuses (rediff.). 3.40 Cerro Torre. 4.10 24 heures d'info. 4.20 Météo.

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.04 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Rodez.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série. Question de volonté.
15.30 Matlock. Série. L'infirmière.
16.25 40° à l'ombre. En direct de Nice. Invités : Patrick Adler, Anne Roumanof, Hervé Paul.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

PAROLE D'ESCROC
Téléfilm de Lee H. Katzin, avec Robert Mitchum, Ernest Borgnine (95 min). 151913
Un détective privé sur le point de prendre sa retraite enquête sur l'enlèvement d'une jeune fille.

22.25 Journal, Météo.

23.00

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Marcel Aymé, de Sylvain Roumette (55 min). 89041
Les personnages de Marcel Aymé ont presque tous en commun d'essayer d'échapper à leur condition en tentant de faire que les choses soient autres que ce qu'elles sont réellement. Mais ces tentatives sont invariablement vouées à l'échec.

23.55 La Chanson de l'hirondelle. Bleu de Fès, de Françoise Gallo. 0.50 Bizarre, bizarre. Série. Le petit dernier (35 min).

La Cinquième

13.00 Mag 5. 13.30 Québec. 14.30 Histoire du cinéma français. 15.30 Déclics été. Les moissonneurs de la mer : pêcheur à pied. 15.40 Les Jardins du monde. Les Jardins japonais. 16.30 Alf. 17.00 ▶ Les Chevaux du soleil. [5/12] Feuilleton. 18.00 La France aux mille villages. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 L'Homme invisible. Série [23/25]. La Fusée, de Pennington Richards, d'après H.G. Wells (30 min). 2515
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. L'Afrique du Sud des sans-abri (30 min). 1888
20.00 Animaux en péril. Documentaire [9/13]. L'odyssée d'un petit baliste, de Richard Brock (30 min). 8799
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LA BOMBE
Documentaire de Klaus-H. Hein (60 min). 5053413
Lancé en pleine guerre par les alliés de peur que l'Allemagne hitlérienne ne puisse les devancer dans la possession de l'arme atomique, le projet Manhattan accouche de la bombe A lancée sur Hiroshima puis Nagasaki.

21.45

MUSICA : LA DAME DE PIQUE
Opéra. Opéra en trois actes de Piotr Ilitch Tchaïkovski, livret de Modeste Tchaïkovski d'après Pouchkine, mis en scène par Graham Vick. Avec Yuri Marusin, Nancy Gustafson, Felicity Palmer, Sergeï Leiferkus, Dmitri Kharitonov, Marie-Ange Todorovitch, Andrew Slater, les Chœurs du Festival de Londres et l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Andrew Davis. Enregistré au 59e Festival d'opéra de Glyndebourne en juillet 1992 (170 min). 35141792

0.35 Regards et sourires ■ ■ Film de Kenneth Loach (1981, N., v. o., 100 min). 1484800 *Le grand réalisme social de Ken Loach.*

2.15 L'Homme invisible. Série [14/25]. Sabotage, de Pennington Richards, d'après H.G. Wells (26 min). 37400078

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.15 M 6 Kid. 13.20, Captain planète ; 13.45, Creepy Crawlers ; 14.10, Les Rockamis ; 14.35, Draculito ; 15.05, Gadget Boy ; 15.30, Highlander.
15.55 Hit Machine. (rediff.).
17.00 Rintintin Junior. Série.
17.30 Classe mannequin.
18.00 V. Le héros. Série.
19.00 Highlander. Série. L'ange exterminateur.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Troisième planète après le Soleil. Série.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Le désastre pétrolier des Komis.

20.45

LOS ANGELES, GUERRE DES GANGS
Téléfilm d'Alain Metzger, avec John Spencer (90 min). 929393
Un inspecteur qui a sombré dans l'alcool après avoir accidentellement abattu un de ses collègues, est soutenu par son chef, un ancien coéquipier.

22.45

LA TRAQUE : LA VENGEANCE
Série d'Alessandro Cane.
Après avoir cru mort Ravina, l'Organisation constate son erreur et enlève son fils dans le but de l'échanger contre son père.
[5/6] (89 min). 391596
[6/6] (89 min). 7872596

1.40 Sexy Zap.
2.15 Rock express. Ministry. Napalm Death. Anthrax. Sugar Ray.
2.50 Best of pop-rock.

3.50 Jazz 6. Magazine. 5.00 Hot Forme. Magazine. 5.25 E = M 6. Magazine.

Canal +

12.35 Marlène Dietrich n'était pas un ange. Documentaire (50 min). 7425816
13.30 Décode pas Bunny.
14.20 Cadfael. Série. [6/8] Trafic de reliques.
15.40 Les Allumés. Documentaire. L'enfant torero (24 min). 7821515
16.05 Les Superstars du catch.
16.50 Tennis. US Open.
17.40 Les Exploits d'Arsène Lupin.
18.05 Montana.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Le Tour VTT. Sport.
19.00 Nulle part ailleurs.
19.55 Flash d'information.
20.00 C'est plus le 20 heures.
20.35 Le Journal des sorties.

21.00

CORRINA, CORRINA ■
Film de Jessie Nelson avec Whoopi Goldberg (1994, 108 min). 5100480

22.50 Jour de foot. Magazine. Quatrième journée du championnat de France. 6959428
23.35 Flash d'information.

23.40

UN ANGLAIS SOUS LES TROPIQUES
Film de Bruce Beresford (1993, v.o., 91 min). 8821645
Un secrétaire d'ambassade en poste dans une ancienne colonie britannique doit, pour défendre les intérêts économiques de son pays, établir de bonnes relations avec le chef de l'opposition. Adaptation empesée – tournée en Afrique du Sud – d'un roman de William Boyd qui ne manquait pas d'humour.

1.10 Tennis. En direct. Troisième journée de l'US Open Flushing Meadow (338 min.).

Radio

France-Culture

20.00 Carnets de voyage. Le Viêt-nam : la douzième lune de l'année du sanglier (3).
21.00 Mémoire du siècle. Irina Lidova, critique de danse.
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Le Stoïcisme à l'ombre d'un portique (3).
22.40 Nocturne. Musique en France. Entretiens avec Gilbert Amy, compositeur (3). Œuvres de Amy, Stravinsky.

0.05 Du jour au lendemain. (rediff.). Jacques Roubaud (Poésie etc). 0.50 Coda. La soirée du commandant (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Yukai, moine boudhiste en Puisaye ; 2.29, Agora : Alexis Philonenko (Histoire de la boxe) ; 2.52, Julien Gracq ; 4.27, Martin Heidegger ; 4.55, Alberto Moravia (Moi et lui) ; 5.37, Cours Emmanuel Mounier (1) ; Entretiens : Raymond Queneau (2).

France-Musique

19.30 Festival de Lucerne. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de la Kunsthaus de Lucerne, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Kurt Masur : Concerto pour cor et orchestre, de Rorem, Thomas Stacy, cor ; Œuvres de Bruckner.
22.00 Festival de Bregenz. Concert donné le 3 août, salle des Chevaliers, à Hohenems, par le Quatuor Skampa, Christian Altenburger, violon, Melvin Tan, piano : Œuvres de Beethoven, Chausson.

0.05 Musique pluriel. Frontières ouvertes. Allemagne. Zwei gefühle an Musik mit Leonardo, de Lachenmann, par l'Ensemble Klangforum de Vienne, dir. Hans Zender, Helmut Lachenmann, récitant ; Œuvres de Rihm. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 21 mars, dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, par le Nederlands Kammerkoor et l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Brüggen, van der Meel (l'évangéliste), Sigmundsson (le Christ), van Evera et Sieden, sopranos, Spence et Schubert, altos, Spence et Bostridge, ténors, Kooy et van der Kamp, basses : Passion selon Saint Matthieu, de Bach.

0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver.
21.00 Strip Tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. Le Japon.
23.30 Comment ça va ?
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Robert-Houdin. Une vie de magicien.
21.30 La Part du rêve. Manège.
22.00 Guyane, le rêve de la forêt.
22.50 On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans.
23.45 Le Pouvoir des mers. [6/6] A qui sont les océans ?
0.45 Tiens, Paulette, faut que j'te dise, on part au Sénégal (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
21.55 La Collection Ny Carlsberg. De Jean-Michel Gauthereau.
22.25 Paris-musette. De Jean-Pierre Beaurenaut.
23.20 Latin Jazz à New York. D'Isabelle Leymarie et Karim Akadiri Soumaïla.

France Supervision

20.30 L'homme qui marche debout. De François Hanss.
21.25 Concert : Festival Chopin (80 min). 53383409
22.45 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [8/10] Avril-mai.
23.50 La Marsillargue.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Café du Cadran ■ Film de Jean Gehret (1946, N., 95 min) 5784848
22.05 Graine de violence ■ ■ Film de Richard Brooks (1955, N., v.o., 100 min) 72882393
23.45 The Cisco Kid and the Lady ■ Film de Herbert I. Leeds (1939, N., v.o., 75 min) 77808119

Ciné Cinémas

20.30 Gross Anatomy ■ Film de Tom Eberhardt (1990, 105 min) 5780022
22.15 Ennemis intimes. Film de Denis Amar (1987, 95 min) 4388119

Série Club

20.45 et 23.30 Flash. Le spectre.
21.30 et 1.00 Madame le Juge. Le dossier Françoise Muller.
23.00 La Famille Addams. La visite d'Orphélia.
0.15 Sweeney. Golden Boy (45 min).

Canal Jimmy

20.25 Angela, quinze ans. Un week-end attachant.
21.10 Atlantic Records : un label de légende. [2/2] D'Uri Fruchtman et John T. Davis.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. La montre.
22.40 Friends. Celui qui avait un singe.
23.05 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Le temps des cadeaux.
23.15 Father Ted. L'enfer.
23.40 Top bab.

Eurosport

19.00 Cyclisme. En direct. Championnats du monde sur piste : poursuite individuelle messieurs et sprint dames : quarts de finale. Finale keirin. Finale km contre-la-montre (120 min). 214867
21.00 Formule 1 Magazine.
21.30 Football. En direct de Madrid. Super Coupe d'Espagne. Match retour : Atletico Madrid - FC Barcelone (120 min). 839190

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.35 Les Chiens verts du désert. Film d'Umberto Lenzi (1967, 90 min). Avec Ken Clark. *Aventures.*
0.20 Les Charlots en délire. Film d'Alain Basnier (1979, 85 min). Avec Les Charlots. *Comédie.*

TMC

22.50 Taxi, roulotte et corrida. Film d'André Hunebelle (1958, N., 85 min). Avec Louis de Funès. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 28 AOÛT 1996

Des Irakiens détournent un Airbus sur Londres

Les pirates de l'air réclament l'asile politique

UN AIRBUS A-310 de la compagnie soudanaise Sudan Airways, avec près de deux cents personnes à bord, a été détourné, lundi 26 août dans la soirée, peu après son décollage de Khartoum, par des ressortissants irakiens et s'est posé mardi à l'aéroport de Londres-Stansted, au nord-est de la capitale britannique, après avoir fait le plein de carburant à Larnaka (Chypre).

La police britannique a aussitôt établi le contact avec les pirates de l'air, qui seraient au nombre de six ou sept, selon un porte-parole de la police britannique. Ils ont demandé à rencontrer un de leurs compatriotes, M. Sadiki, membre de *« l'Association de la communauté irakienne »* en Grande-Bretagne, a affirmé un porte-parole de l'aéroport de Stansted, Julie King. M. Sadiki devrait servir d'intermédiaire. A Larnaka, les autorités chypriotes avaient indiqué que les pirates voulaient demander l'asile politique à la Grande-Bretagne.

L'Airbus, avec 186 passagers et 13 membres d'équipage, assurait la liaison Khartoum-Amman. Des représentants des pays dont des ressortissants sont à bord de l'appareil – 28 Irakiens, 14 Jordaniens, 1 Palestinien, 1 Syrien et 1 Saoudien, les autres étant des ressortissants soudanais – se sont rendus à Stansted, l'aéroport désigné pour les détournements d'avions en Grande-Bretagne. Près de trois heures après l'atterrissage de l'appareil, quelque 80 passagers avaient été remis en liberté, dans une opération de *« libération contrôlée des otages »*, selon la police britannique. L'appareil était surveillé par des policiers en armes et selon la police de l'Essex, comté dans lequel se trouve Stansted, il n'était pas question de faire appel à l'armée ou aux services spéciaux. – *(AFP.)*

Manifestation contre le FN à La Grande-Motte

***BERNARD ANTONY**, membre du bureau politique du Front national*, avait pronostiqué un défilé de *« quelques centaines de braillards hirsutes »* : une manifestation contre l'ouverture à La Grande-Motte (Hérault) de « l'université d'été » du parti d'extrême droite a réuni, lundi 26 août, près de 1 500 personnes. Les opposants aux thèses lepénistes répondaient à l'appel d'un collectif grand-mottois d'une trentaine de partis (PS, PCF, LCR), de syndicats (CGT, CFDT, FEN, Sud) et d'associations (MRAP, Alerte Orange, Ras l'Front).
L'action de ce collectif était soutenue par le député Bernard Serrou (RPR) et par le président (UDF-PR) du conseil régional de Languedoc-Roussillon, Jacques Blanc. Les manifestants ont conspué Serge Durand, le maire (divers droite) qui accueille cette « université ». Arrivés devant le palais des congrès, une cinquantaine de jeunes massés en queue de cortège ont lancé des tomates et des pierres sur le bâtiment fermé et vide. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ANGOLA : 1 356 Maliens, Sénégalais, Zaïrois et Libanais, sans papiers** ont été expulsés par la police angolaise depuis le début du mois, a-t-on appris lundi 26 août, à Luanda. Ils étaient en outre accusés d'activités commerciales illégales. Au cours de l'opération, baptisée « Cancer », la police affirme avoir saisi des armes et des faux dollars. – *(AFP.)*

■ **AUTRICHE : le président du Parlement,** le social-démocrate Heinz Fischer, a proposé, lundi 26 août, que les Autrichiens décident par référendum d'une éventuelle adhésion de leur pays à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Selon un sondage réalisé début août, 60 % des Autrichiens sont opposés à une adhésion à l'OTAN , mais 58 % d'entre eux l'estiment inévitable. – *(AFP.)*

■ **INDE: l'état de santé de Mère Teresa** serait en voie d'amélioration. A l'hôpital de Calcutta où, depuis le 20 août, elle est soignée pour un accès de paludisme et des complications cardiaques, ses médecins estimaient, mardi 27 août, à 80 % ses chances de rétablissement. Chez les Missionnaires de la charité (la congrégation qu'elle a fondée), un office a réuni pour sa santé deux religieux musulmans, un prêtre hindou et un moine bouddhiste. – *(AFP.)*

■ **CORSE : deux attentats ont eu lieu,** dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 août, en Corse-du-Sud. Le premier a visé deux sociétés de locations de voitures, lundi soir à 22 h 45, à l'aéroport de Figari. Le second plasticage a touché, à 2 h 40, la perception de Bonifacio, provoquant des dégâts très importants. Aucun des deux attentats n'a fait de victimes.

■ ***LÉGISLATIVES* : le Mouvement écologiste indépendant (MEI),** présidé par Antoine Waechter et une formation *« en cours de création »*, regroupant diverses associations de défense de la nature ont projeté un accord pour présenter, *« sous une étiquette commune »*, des candidats dans toutes les circonscriptions aux élections législatives de 1998. Cette formation, qui devrait prendre comme nom « Hommes, nature, animaux », se voudrait le porte-voix d'associations protectrices des animaux.

■ **MUSIQUE : un contrat record dans l'industrie du disque** vient d'être passé entre le groupe américain de rock REM et Warner Brothers : il atteint 80 millions dollars (environ 400 millions de francs), selon le *Los Angeles Times*, et intervient alors que REM va sortir, le 10 septembre, un nouvel album, *New Adventures in Hi-Fi.* Warner Brothers Records, maison dans laquelle REM a déjà enregistré six albums, a confirmé dimanche 25 août la signature d'un accord, mais a refusé d'en révéler le montant. Le *Los Angeles Times* précise que REM s'est engagé à produire cinq albums pour un total de 80 millions de dollars, éclipsant le précédent record de 70 millions de dollars obtenu par la chanteuse Janet Jackson en janvier. Le groupe recevrait 24 % du *prix de vente de chaque album vendu, outre un bonus de 10 millions* de dollars à la signature du contrat et une avance de 20 millions de dollars sur les droits. – *(AFP.)*

BOURSE

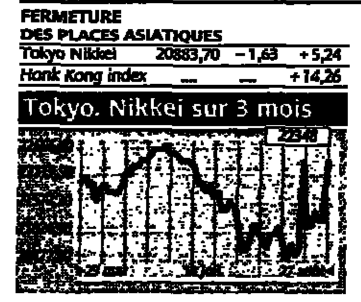
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 27 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20883,70	–1,63	+5,24
Honk Kong index	—	—	+14,26

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 26/08	Var. en % 23/08	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2020,42	–0,02	+7,93
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1778,51	—	+16,25
Milan MIB 30	971	–5,81	+4,29
Francfort Dax 30	2550,28	–0,19	+13,15
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1397,89	—	–4,09
Madrid Ibex 35	355,79	–0,46	+11,16
Amsterdam CBS	376,40	–0,73	+17,07

Tirage du *Monde* daté mardi 27août 1996 : 463 794 exemplaires. 1

Bernard Tapie, acteur, annonce sa démission de l'Assemblée nationale

Le Conseil constitutionnel devait le priver de son mandat dans les prochains jours

HOMMES, femmes : mode d'emploi, le nouveau film de Claude Lelouch sort mercredi 28 août sur les écrans. L'acteur chargé d'en assurer la promotion découvre, tout d'un coup, que le *« mélange des genres »* n'est pas possible. Il a été homme d'affaires et homme politique. Il ne sera pas député et comédien. Prenant de court, à quelques jours près, le Conseil constitutionnel qui allait le priver de son siège au Palais Bourbon, il annonce qu'il va en démissionner, *conservant toutefois son mandat* de parlementaire européen.

« De tous ceux qui font de la politique, je suis de ceux qui la respirent le mieux par l'épiderme. » C'était en octobre 1994, et Bernard Tapie y croyait encore. Question d'épiderme justement. Les affaires avaient beau s'amonceler, le long bras de fer avec le Crédit lyonnais tourner à l'avantage de la banque publique, les révélations sur le match truqué Valenciennes-OM ne plus laisser place au doute, la riposte était prête. Bravache. Que n'avait-on fait subir à Pompidou, à Mendès France, expliquait-il alors, citant également le nom de François Mitterrand, son parrain en politique. M. Tapie, lui, résisterait. *« Plus vous montez et plus on vous emmerde. Alors, il faut espérer qu'on m'embête encore beaucoup. »*

Il pèserait sur la présidentielle déja dans toutes les têtes, éventuellement serait candidat à gauche ou en tout cas le laisserait entendre. Epidermiquement politique, il susciterait des appuis, faisant miroiter son capital de voix – les 12 % acquis sur son nom par la liste Energie Radicale aux élec*tions européennes de juin 1994.*

Depuis, les condamnations se sont succédé. Surtout, la mise en liquidation personnelle des époux Tapie, prononcée en décembre 1994, confirmée trois mois plus tard en appel, puis tout récemment *en cassation, a stoppé* net la mécanique, mettant M. Tapie dans *« l'incapacité »* d'*« exercer toute fonction publique élective »* pendant cinq ans. Cette décision judiciaire l'a empêché de peser sur la présidentielle. Elle le prive aujourd'hui de son siège au Palais Bourbon.

L'homme d'affaires devenu acteur, tout à la promotion du film, a préféré anticiper une décision inéluctable du Conseil constitutionnel. Invité d'Europe 1 lundi 26 août, il a expliqué : *« En France, on ne peut pas être en même temps artiste de cinéma et partie prenante dans la vie politique nationale. C'est pour cela que je ne serai plus député au moment où le film sera dans les salles. »*

UNE ULTIME PIROUETTE

En revanche, il n'est pas ques*tion pour lui d'abandonner pour* le moment son mandat de député européen pour lequel la procédure de déchéance est éminemment plus complexe et plus longue.

La sortie de M. Tapie a beau prendre les allures d'une ultime pirouette, son départ – contraint – de l'Assemblée nationale signe le terme d'une carrière politique débutée en mai 1988 sous les auspices de l'Elysée.

Le gagneur, le repreneur de l'Olympique de Marseille au printemps 1986, avait saisi alors l'occasion d'un « Sept sur Sept » pour préparer son entrée dans les affaires publiques. Et se fixer une cible : l'extrême droite. Il est vrai que, lors d'un débat télévisé sur l'immigration avec Jean-Marie Le Pen, les observateurs l'avaient donné vainqueur.

En 1988, le président du FN se présente aux législatives à Marseille. Le patron de l'OM y sera. Candidat d'ouverture, s'estampillant tout à la fois anti-Le Pen et anti-chômage, Bernard Tapie est d'abord battu dans la sixième circonscription, puis finalement élu en janvier 1989, lors du second scrutin qui a suivi l'annulation de l'élection d'un député du Parti républicain. Entre temps, le gouvernement Rocard est constitué. Bernard *Tapie espérait un portefeuille* de ministre. Il doit patienter.

Les affaires, le sport, la politique. Les trois cordes à l'arc sont en place. Des cordes qui, trois années durant, vont être chacune une fin et un moyen, le sport aidant à faire des affaires, les affaires permettant le sport, puis la politique permettant tout. Les stratèges élyséens pensent tenir avec ce touche-à-tout un joker, hâbleur, capable de ramener aux socialistes un électorat populaire.

En mars 1991, Pierre Mauroy donne son accord pour que Bernard Tapie soit le chef de file régional de la majorité présidentielle dans la région Provence-Alpes-Cote d'Azur.

A l'époque, Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, se déplace pour le soutenir. Jean-Claude Gaudin, tête de liste UDF-RPR, l'emporte, mais M. Tapie a distancé clairement Bruno Mégret et le Front national.

L'AFFAIRE VA-OM

Dépositaire de la lutte anti-Le Pen, Bernard Tapie se voit confier le ministère de la ville par M. Bérégovoy en avril 1992. Mais il doit abandonner ses fonctions cinquante deux jours plus tard, à la suite de ses démêlés financiers avec le député RPR Georges Tranchant.

Inculpé, Bernard Tapie bénéficie d'un non-lieu et revient au gouvernement. Il se désengage alors d'Adidas car, en France, explique-*t-il, on ne peut faire* à la *fois des* affaires et de la politique. Au printemps 1993, il est réélu député des Bouches du Rhône, cette fois dans la dixième circonscription, celle de Gardanne.

Quelques semaines plus tard, le patron de l'OM, dont le club vient d'enlever la coupe d'Europe de football, adhère au Mouvement des Radicaux de gauche dont il se propose de faire un grand parti. L'affaire VA-OM a commencé . M. Tapie, lui, a dans sa ligne de mire, *la mairie de Marseille. Ses affaires* le rattrapent. Le 7 décembre 1993, dans le cadre du dossier Testut, une première demande de levée d'immunité parlementaire est adoptée, les socialistes votant contre.

Lors des cantonales de mars 1994, il se fait élire – haut la main – conseiller *général* MRG, *bientôt* rebaptisé Radical, dans un fief communiste. Il s'installe d'ailleurs ostensiblement dans la cité phocéenne.

En juin, sa liste aux élections européennes fait pratiquement jeu égal avec la liste socialiste conduite par Michel Rocard. Ce sera son dernier coup sur le terrain des urnes.

Caroline Monnot

Une vedette payée au pourcentage

Bernard Tapie n'a, selon la production de *Hommes, femmes, mode d'emploi* qui sort sur 390 écrans, pas touché de cachet pour son travail d'acteur. En lieu et place, il a *« mis son salaire en participation »* : il touchera un pourcentage des recettes, selon deux modalités. D'abord, passé un certain seuil d'affluence (en l'occurrence très bas : 35 000 entrées), il percevra 2,85 francs par ticket vendu. Ensuite, si les Films 13, la société de production de Claude Lelouch, font un bénéfice supérieur à 58 millions (un peu plus que le budget du film, annoncé à 52,85 millions) *grâce aux salles mais aussi aux ventes à* l'étranger, aux diffusions télé, à la vidéo, 23,75 % des bénéfices reviendront non à Bernard Tapie mais à une société créée à cet effet et baptisée Demain l'événement.

On conçoit que, dans sa situation judiciaire, Bernard Tapie n'ait pas souhaité recevoir un cachet qui aurait attiré l'intérêt des liquidateurs de faillite. Son partenaire à l'écran, Fabrice Luchini, qui n'a pas les mêmes soucis, est également en participation dans *Hommes, femmes, mode d'emploi*, selon une procédure un peu différente.

Les principales condamnations

● **14 décembre 1994 :** le tribunal de commerce de Paris prononce la liquidation personnelle de M. Tapie. Cette décision qui entraîne, selon la loi du 25 janvier 1985 sur les entreprises en difficulté, son *« incapacité »* à *« exercer toute fonction publique élective »* durant cinq ans, est confirmée par la cour d'appel de Paris le 31 mars 1995, et entérinée par la Cour de cassation le 9 juillet 1996. Le Conseil constitutionnel devait statuer sur la déchéance de son mandat national au cours de la première semaine de septembre.

● **15 mai 1995 :** M. Tapie est condamné à deux ans de prison, dont un ferme, par le tribunal de grande instance de Valenciennes dans l'affaire VA-OM. La cour d'appel de Douai ramène la peine, le 28 novembre 1995, à deux ans de prison, dont huit mois ferme, trois ans d'inéligibilité et 20 000 francs d'amende pour abus de biens sociaux. Un pourvoi est en cours d'examen par la Cour de cassation.

● **31 mai 1996 :** M. Tapie est condamné par le tribunal correctionnel de Paris à dix-huit mois de prison, dont six ferme, pour fraude fiscale, ainsi qu'à trente mois de prison avec sursis et dix ans d'interdiction de gérer, pour banqueroute et abus de biens sociaux dans l'affaire du *Phocéa*. Il a fait appel du jugement.

● **1er juillet 1996 :** M. Tapie est condamné par le tribunal correctionnel de Béthune à deux ans de prison avec sursis, 300 000 francs d'amende et cinq ans d'interdiction de gérer, pour recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire Testut. Ni M. Tapie ni le parquet de Béthune n'ont fait appel du jugement.

Un siège convoité

Dès lors que la démission de Bernard Tapie sera devenue effective, une élection partielle sera organisée, dans un délai de trois mois, dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône, celle de Gardanne. En 1993, M. Tapie, alors ministre (radical de gauche) de la ville, l'avait emporté, au deuxième tour, lors d'une triangulaire, avec 44,48 % des suffrages exprimés face au candidat du RPR, Hervé Fabre-Aubrespy (41,05 %), et à celui du Front national, Damien Bariller (14,46 %).

M. Fabre-Aubrespy, élu député européen, en 1994, sur la liste de Philippe de Villiers, a déjà fait connaître son intention de se porter candidat et réclamé le soutien des formations de la majorité. Le FN a renouvelé sa confiance à M. Bariller. Le Parti communiste devrait réinvestir Roger Mei, maire et conseiller général de Gardanne. Evoquant une rumeur lui prêtant l'intention de se porter candidat, Bernard Kouchner a indiqué, samedi 24 août, à Avoriaz, que ce n'est pas le cas.

Femmes de gendarmes en colère

L'ÉTÉ 1996 rappellera-t-il l'été 1989 dans la *gendarmerie, quand fleurirent des lettres* anonymes, adressées à la presse, pour exprimer le mécontentement de gendarmes – surtout des sous-officiers – sur leurs conditions de travail et de vie ou sur leurs relations avec *la hiérarchie du corps ? Sept ans après, voilà* que réapparaissent des correspondances de la même veine, expédiées au directeur général de la gendarmerie et transmises aux médias. Mais, cette fois-ci, les acteurs ont changé : *« Les femmes de gendarmes en colère »* ont pris le relais des maris.

Ces lettres s'en prennent à l'un des « chantiers » de réflexion lancés par Bernard Prévost, le « patron » des gendarmes, au printemps dernier. A côté d'un travail interne à l'institution sur la création d'un corps dit de soutien, la requalification des emplois ou sur le redéploiement des effectifs, un « chantier » *en cours – et non des moindres – a trait à la* mobilité dans la gendarmerie. Autrement dit, la nécessité imposée à des gendarmes d'avoir à changer d'affectation tous les cinq à dix ans, selon les circonstances. Appliquée progressivement entre 1998 et 2005, cette règle du jeu vise les sous-officiers de l'arme, dont la plupart sont relativement sédentaires, quand les officiers de la gendarmerie sont déjà soumis à *des mutations plus fréquentes, tous les trois* ou quatre ans.

En conseil supérieur de la fonction militaire, où ces nouvelles règles ont été examinées, la direction de la gendarmerie a emporté *l'adhésion en faisant valoir que* l'expérience révèle un réel phénomène d'*« usure »* des personnels au-delà d'une dizaine d'années sur le terrain : le gendarme risque de devenir complice d'une population qu'il aura trop longtemps fréquentée et il perd de sa crédibilité professionnelle. Il est acquis que cette mobilité ne devrait pas concerner les gendarmes proches de la cinquantaine, ceux qui veulent rester sur place en fin de carrière.

UN PHÉNOMÈNE MARGINAL

« Les femmes de gendarmes en colère » contestent ce point de vue, en regrettant qu'*« elles n'aient pas eu le droit à la parole »* alors même, observent-elles dans leurs lettres anonymes, que la mobilité met en péril *« l'équilibre familial »*, qu'elle coûtera cher à l'Etat et qu'elle ne manquera pas d'avoir des effets sur la qualité du service assuré par leur conjoint. Convaincues que toute mutation sera perçue comme une mesure disciplinaire, *« donc mal vécue »*, ces *« femmes de gendarmes en colère »* ont *« craqué »* et elles exigent de M. Prévost qu'il revoie sa copie.

Au-delà de ce qui pourrait être considéré comme anedoctique, cette affaire, qui atteint une *armée de métier* donnée comme modèle aux trois autres (terre, air et marine) appelées à le devenir, révèle un changement dans les mentalités, principalement chez les nouveaux recrutés et leurs familles, même si le phénomène reste marginal. S'il faut en croire des sociologues de l'institution militaire, c'est l'apparition d'un attrait certain pour une relative stabilité dans la pratique professionnelle et l'attachement à des avantages acquis ou confortables. Ce que d'aucuns traduisent, en d'autres termes, par le risque d'une *« fonctionnarisation rampante »* observée dans les armées, ailleurs que dans la gendarmerie.

Ce peut être aussi l'oubli ou la contestation, voire le refus du statut général des militaires – une loi de 1972, revue et corrigée depuis –, qui fonde, en son article 12, que *« les militaires peuvent être appelés à servir en tout temps et en tout lieu »*, à l'exception des conscrits...

Jacques Isnard

